

---

**In compliance with the  
Canadian Privacy Legislation  
some supporting forms  
may have been removed from  
this dissertation.**

**While these forms may be included  
in the document page count,  
their removal does not represent  
any loss of content from the dissertation.**



JULIE LAVIGNE

**CONSTRUCTION ET RÉCEPTION DE L'IDENTITÉ FRANCO-TÉNOISE :  
ÉTUDE EXPLORATOIRE**

Mémoire  
présenté  
à la Faculté des études supérieures  
de l'Université Laval  
pour l'obtention  
de grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'histoire  
FACULTÉ DES LETTRES  
UNIVERSITÉ LAVAL

NOVEMBRE 2003



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

Acquisitons et  
services bibliographiques

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*

*ISBN: 0-612-88829-0*

*Our file* *Notre référence*

*ISBN: 0-612-88829-0*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

**Canada**

## RÉSUMÉ

Minorité dans une population clairsemée, le groupement francophone des TNO est de formation récente, sans enracinement historique, et se maintient grâce à l'arrivée continue de personnes qui renouvellent constamment ses effectifs. En tant que porte-parole officiel de ce groupement, la Fédération franco-ténoise façonne des bases à l'identité franco-ténoise : elle construit un passé à la collectivité francophone actuelle pour que celle-ci puisse s'identifier au territoire et, sur cette base, s'assurer un avenir en tant que représentante de la francophonie canadienne aux TNO. Or, d'après ce que nous avons observé, les francophones des TNO restent fidèles, pour la plupart, à l'identité qui les rattache à leur communauté d'origine ou préfèrent s'identifier à partir d'une identité englobante qui dénote une solidarité à la francophonie canadienne dans son ensemble. Malgré le peu d'identification à l'identité construite par la Fédération, les francophones sont mobilisés par ce que ce discours permet de susciter, soit le développement d'un espace francophone homogène, comme en témoigne leur grande participation aux projets et activités gérées par l'organisme.

Julie Lavigne  
Candidate

Jocelyn Létourneau  
Directeur de recherche

## AVANT-PROPOS

La réalisation de ce mémoire tient à la collaboration et au soutien de plusieurs personnes et organismes. Je tiens ici à leur rendre hommage.

Mes premiers remerciements vont aux francophones des Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'à la Fédération franco-ténoise et ses affiliés. Ils m'ont accueillie avec chaleur et leur intérêt pour mon projet m'a permis d'aller jusqu'au bout de mes questionnements.

Je tiens à envoyer un clin d'œil tout spécial à trois consœurs, Patricia, Kareen et Sylvie, et deux confrères de la Chaire, Yves et Dominique. Ils m'ont permis de reprendre mon souffle semaine après semaine, page après page, et surtout, d'en rire! Merci.

Finalement, mes plus profonds remerciements vont à M. Létourneau, mon directeur de recherche. Son amour de la rigueur et du mot juste m'a guidée (et poursuivie !) jusqu'à la fin. Il restera pour moi un exemple de dépassement de soi, d'ouverture et d'écoute. Je tiens aussi à le remercier pour sa générosité envers ma famille. Sans cette grande délicatesse, ce projet n'aurait pu voir le jour.

Je dédie ce mémoire à mon époux, Louis-Pascal, pour son appui, sa compréhension, sa patience (!) et son amour de tous les instants et de toutes les émotions. Gros bisous à notre petite merveille, Laurèle.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Avant-propos	ii
Table des matières	iii
Liste des cartes et tableaux	v
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<i>Hypothèse avancée</i>	3
<i>Sources utilisées</i>	6
<i>Méthode d'analyse employée</i>	7
<i>Structure du mémoire</i>	9
<b>Chapitre I De la présence francophone dans les Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>11</b>
1.1 Morphologies sociales d'un groupe fragmenté	12
1.1.1 Présentation du territoire d'accueil	12
1.1.2 Où et qui sont les francophones des TNO?	17
1.1.3 L'espace du français et l'espace francophone	20
1.2 Un survol historique de la présence francophone aux TNO	24
1.2.1 Les premières voies de pénétration du français aux TNO	24
1.2.2 Un nouveau germe de francophonie : genèse du phénomène francophone actuel	32
<b>Chapitre II Construction d'une identité franco-ténoise : le discours de la Fédération franco-ténoise</b>	<b>39</b>
2.1 Propositions d'un récit mémoriel comme base de l'identité franco-ténoise	41
2.1.1 L'invention d'un territoire identitaire	42
2.1.2 Des ancêtres de substitution	44
2.1.3 Des figures emblématiques	45
2.2 Propositions d'un horizon d'attente comme base de l'identité franco-ténoise	49
2.2.1 Profil identitaire à la mesure d'un avenir anticipé	50
2.2.2 L'horizon d'attente envisageable (envisagé?) par ce discours : le rôle de <i>L'Aquilon</i>	55
Conclusion	62

<b>Chapitre III</b>	<b>Une enquête sur l'identité auprès des francophones habitant les Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>64</b>
3.1	Voies empruntées pour notre enquête	64
3.1.1	La nécessité d'un questionnaire pour rejoindre les francophones sur un immense territoire	65
3.1.2	Des explications aux réponses des questionnaires : de entrevues	69
3.1.3	Retour sur nos sources	71
3.2	Présentation de la population rejointe	73
3.2.1	Données socio-démographiques	73
3.2.2	La langue : son utilisation et sa transmission	75
3.2.3	La participation au monde francophone « organisé »	76
3.2.4	L'identité déclarée	76
<b>Chapitre IV :</b>	<b>La complexité des identifications collectives des francophones habitant les TNO</b>	<b>80</b>
4.1	Des identités déclarées par les francophones	81
4.1.1	L'exil culturel : prépondérance de l'identité d'origine	81
4.1.2	Une solidarité franco-canadienne chez les Québécois ou une dépolitisation de l'identité?	86
4.1.3	Les identités de lieux ou les identités <i>alinguistiques</i>	90
4.1.4	Ambivalence entre deux réalités : les identités « mixtes »	92
4.1.5	L'allégeance franco-ténoise : une identité « d'implication »	93
4.2	La forte participation au monde francophone organisé : une réponse favorable au discours de la Fédération ?	96
4.2.1	Des obstacles à l'interprétation des résultats	96
4.2.2	Motifs de la participation au monde associatif francophone des TNO géré par la Fédération	98
4.2.3	Réflexion sur la relation qu'entretiennent les francophones avec la Fédération	102
<b>Conclusion générale</b>		<b>107</b>
	Bilan des constats	107
	Vers une identité franco-ténoise?	109
<b>Bibliographie</b>		<b>114</b>
<b>Annexe 1</b>	Exemplaire vierge d'un questionnaire	122

## LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

## CARTES

Carte 1 : Les Territoires du Nord-Ouest	13
Carte 2 : Les langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest	15
Carte 3 : Les Territoires du Nord-Ouest francophones	18
Carte 4 : Principales voies et dates de pénétration de la traite des pelleteries dans les Territoires du Nord-Ouest	26
Carte 5 : Les Territoires du Nord-Ouest en 1874	43

## TABLEAUX

Tableau 1 : Les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest	16
Tableau 2 : Répartition des francophones parmi les principales localités des TNO	18
Tableau 3: Exemples d'articles sur la francophonie canadienne ayant paru dans le journal <i>L'Aiglon</i>	57
Tableau 4 : Exemples d'articles sur les francophones des TNO ayant paru dans les journaux des autres communautés francophones canadiennes	58
Tableau 5: Questions apparaissant dans le questionnaire et regroupées par catégories d'informations	68
Tableau 6: Schéma d'entrevue	70
Tableau 7 : Répartition des répondants par groupe d'âge	74
Tableau 8 : Répartition des répondants selon le nombre d'années qu'ils habitent les TNO	75
Tableau 9 : Langues les plus fréquemment utilisées par les répondants	76
Tableau 10 : Les identités déclarées par les répondants	78
Tableau 11: Provenance des individus s'étant déclarés d'allégeance canadienne-française	86

L'identité canadienne-française, dont le déclin a continué de se manifester dans les années 1970, a maintenant assumé sa fin. En termes imagés, nous pouvons dire que ce « continent perdu<sup>1</sup> » a laissé place, dans l'imaginaire collectif de l'ensemble de la société canadienne, à « l'archipel retrouvé ». Effectivement, ce continent canadien-français s'est fragmenté en « îles » franco-ontarienne, franco-manitobaine, franco-albertaine<sup>2</sup>, etc. Cependant, même si elle s'est étiolée, l'identité canadienne-française reste la référence historique et culturelle sur laquelle se sont construites chacune de ces îles. Ce sont ces îles qui, représentant à l'origine chacune des parties de cette réalité nationale canadienne-française, ont construit ensemble son histoire, sa langue et sa culture, vécues dans sa religion. En d'autres mots, ces îles ont constitué depuis la Confédération ce Canada français, entité dont elles sont aujourd'hui le prolongement dans leurs provinces respectives.

Aux Territoires du Nord-Ouest, qui incorporent aujourd'hui une collectivité franco-ténoise<sup>3</sup>, il en va autrement : la francophonie n'y a pas vécu collectivement l'identité canadienne-française, n'y a pas développé historiquement ses bases. Avant les années 1970, il n'y avait pas de « francophonie » aux TNO. Curieusement, on y retrouve maintenant une collectivité francophone organisée, une île de cet archipel retrouvé qui se réclame, par l'entremise de ses institutions représentatives, du même discours identitaire historique que l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Peuplés moitié par des autochtones et moitié par des non autochtones<sup>4</sup>, les Territoires du Nord-Ouest (TNO), vaste étendue excentrée et isolée des épacentres socio-économiques du pays, profitent depuis les années 1950 d'un fort afflux migratoire. Au cours des 50 dernières années,

---

<sup>1</sup> Cette expression, ainsi que la suivante, est empruntée au titre d'un ouvrage collectif sur la francophonie nord-américaine dirigé par Dean Louder et Eric Waddell, *Du continent perdu à l'archipel retrouvé - Le Québec et l'Amérique française*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, 292p.

<sup>2</sup> À noter que l'Acadie, qui est reconnue pour s'être développée une conscience nationale propre parallèle à celle du « Canada français », ne doit pas être intégrée à cette énumération. Voir Dean Louder, Cécyle Trépanier et Eric Waddell, « La francophonie canadienne minoritaire : d'une géographie difficile à une géographie d'espoir », dans Joseph-Yvon Thériault dir., *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 27-29 particulièrement.

<sup>3</sup> Le terme « franco-ténois » découle du sigle TNO, à partir duquel le dérivé « TéNOis » a été formé pour définir de façon générale ce qui provient ou se rattache aux Territoires du Nord-Ouest.

<sup>4</sup> Selon le recensement de 2001, la population des Territoires du Nord-Ouest comptait 18 730 individus d'origine autochtone (10 615 Indiens du Nord, 3 580 Métis et 3 910 Inuit) et 18 370 individus d'origine non autochtone. <http://www.statcan.ca/francais/census01/products/highlight/Aboriginal/Page.cfm>

en effet, des individus de toutes origines sont venus habiter, de façon temporaire pour la plupart, ces terres nordiques, y intégrant les réseaux d'exploitation minière et pétrolière, d'éducation ou de santé, mais particulièrement l'appareil gouvernemental<sup>5</sup>. Le nouvel essor économique du Nord-Ouest se voit donc constamment alimenté par une population très diversifiée. C'est dans ce contexte qu'émerge un nouveau groupe minoritaire francophone aux TNO, lequel, depuis les années 1980, réclame, là où l'anglais domine largement, « le droit d'exister et de vivre en tant que collectivité distincte de langue et de culture »<sup>6</sup>.

Minorité dans une population clairsemée<sup>7</sup>, de formation récente et sans enracinement historique, la collectivité francophone parvient néanmoins à se maintenir grâce au roulement de la population qui renouvelle constamment ses effectifs. Elle tente même de se composer une identité propre sur des assises collectives qui lui sont caractéristiques, comme en témoigne son besoin de créer un organisme représentatif, la Fédération franco-ténoise<sup>8</sup>, à la fin des années 1970. Cependant, pour ce faire, elle doit surmonter l'obstacle que représente sa composition particulière. Sans ascendance locale établie, elle est née d'individus de multiples provenances, donc de multiples références identitaires. Cette alternance de population la caractérise encore aujourd'hui. Cette collectivité doit ainsi s'accorder avec sa complexité constitutive pour se créer une identité commune.

---

<sup>5</sup> Il n'est qu'à consulter le rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie du juge Thomas Berger pour se rendre compte de l'ampleur de ce soudain arrivage. L'auteur dresse un portrait global des répercussions d'ordre culturel, économique, environnemental et social du projet de construction d'un gazoduc tout le long de la vallée du Mackenzie et rejoignant l'Arctique dans les années 1970. Il retrace pour ce faire l'ensemble du développement de la région, insistant sur le fait que les « Blancs sont venus en grand nombre dans le Nord depuis la seconde guerre mondiale, à cause de la multiplication des services de l'Administration. Un nombre sans cesse croissant de Blancs administrent les services de santé, d'Assistance sociale et dispensent l'enseignement aux Autochtones dans les divers centres régionaux. En 1953, il y avait de 250 à 300 fonctionnaires de l'Administration fédérale aux Territoires du Nord-Ouest. En 1966 il y en avait 2 600. [...] À l'encontre des afflux précédents de Blancs dans le Nord [faisant référence ici principalement à la *Ruée vers l'or* que connurent les TNO à la fin du XIXe siècle] celui-ci n'a pas diminué. Bien que la population blanche ait augmenté considérablement au cours des vingt dernières années, elle n'y est, en grande partie, que de passage. [...] Ils partent bientôt et sont remplacés par d'autres ». Thomas Berger, « Le Nord : terre lointaine, terre ancestrale. Rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie : vol. 1, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1977, p. 156.

<sup>6</sup> Daniel Lamoureux, « Les Francophones aux Territoires du Nord-Ouest. Profil de la communauté », Yellowknife, Fédération franco-ténoise, 2000, p. 1. <http://www.franco-nord.com/34.html>

<sup>7</sup> Les Territoires du Nord-Ouest comptent moins de 40 000 habitants dispersés sur plus d'un million de kilomètres carrés et parmi ceux-ci, la population francophone représente un millier d'individus.

<sup>8</sup> Née « Association franco-ténoise » en 1978 à Yellowknife. Celle-ci change de nom et de mandat en 1988 pour devenir la Fédération franco-ténoise et troque son mandat local pour un mandat territorial en devenant l'organisme qui chapeaute les différentes associations créées depuis 1986 dans d'autres localités des TNO.

Cet exercice de « recentrage » identitaire est aujourd'hui la responsabilité de l'institution de promotion politique et culturelle née du mouvement d'affirmation identitaire des francophones à la fin des années 1970, à savoir la Fédération franco-ténoise. À travers ses organes, actions et publications, cette institution propose en effet un discours global écrivant pour l'identité franco-ténoise une histoire, une actualité et lui traçant un destin. Passé territorial fouillé et remis à jour, déclarations symboliques, revendications pour l'obtention d'une reconnaissance distincte, créations d'appendices institutionnels, rattachement au destin des minorités francophones du pays sont autant d'initiatives chapeautées par l'organisation pour construire et aménager cette identité collective.

De ce contexte émerge un double questionnement. Le premier porte sur l'institution elle-même : de quelle façon la Fédération franco-ténoise génère-t-elle des référents identitaires communs pour sa collectivité aux origines multiples ? Quelles sont les assises historiques et, au demeurant, le devenir collectif qu'elle propose aux francophones du Nord-Ouest par ces références ? En d'autres mots, quel passé et quel avenir la Fédération franco-ténoise propose-t-elle à la communauté qu'elle tente de rassembler sous une identité commune ? Le second questionnement porte sur la communauté franco-ténoise elle-même : celle-ci arrive-t-elle à se forger une identité qui soit commune à ses membres, lesquels forment une population très disparate dont les liens semblent assez minces ? Émerge-t-il effectivement un projet identitaire, un sentiment d'appartenance ralliant les francophones des TNO et qui soit basé sur les efforts de la Fédération pour le faire advenir ?

### *Hypothèse avancée*

Ce mémoire se penche ainsi, suivant la première série de questions et dans sa première grande section, sur l'entreprise de construction identitaire à laquelle procède la Fédération en tant que porte-parole officiel de la collectivité francophone des TNO. Une première analyse exploratoire laisse supposer que celle-ci tenterait de démontrer à la communauté la continuité historique d'une présence francophone aux origines diverses sur le territoire. Cette continuité viendrait légitimer la présence francophone actuelle aux TNO et, une fois l'enracinement

historique démontré, permettrait à la Fédération d'associer le sort de la francophonie locale à celui des autres communautés francophones et acadienne du pays qui luttent pour leur survivance. Ces deux pistes d'analyse devraient mener à la conclusion que la Fédération, en remplissant son rôle de représentante officielle des francophones des TNO, propose des références communes édifiant les bases de l'identité franco-ténoise. En d'autres mots, l'organisme façonnerait un passé à la communauté pour qu'elle puisse s'identifier au territoire et, sur cette base, s'assurer un avenir en tant que représentante officielle de la francophonie canadienne aux TNO.

La seconde section du mémoire se propose de retourner le questionnement vers les membres de cette communauté franco-ténoise afin de sonder s'il y a existence de références communes qui justifieraient l'appellation de « communauté » que leur octroie la Fédération. Encore une fois, une première analyse nous permet d'entrevoir des éléments de réponse à ce questionnement. Nous pouvons supposer, d'abord, que ces référents proviendront en partie des efforts de la Fédération franco-ténoise et en partie des aspirations propres des francophones des TNO. Comme le travail de la Fédération franco-ténoise est le seul effectué en ce sens aux TNO, nous supposons qu'il assure un rôle dans la construction identitaire franco-ténoise. Nous pouvons aussi laisser entendre *a priori* que ce rôle resterait limité. En effet, puisque les francophones sont à forte majorité originaires de l'extérieur des TNO et qu'ils ne les habitent que pour une période déterminée, nous prévoyons que le projet identitaire qui leur est proposé par la Fédération ne les rejoint pas dans son ensemble.

L'affirmation identitaire francophone qui se développe aux Territoires du Nord-Ouest depuis le début des années 1980 est en effet issue essentiellement de ce mouvement pan-canadien qui a vu, à partir des années 1970, le Canada français se scinder en plusieurs identités francophones provinciales<sup>9</sup>. À l'échelle du pays, les Canadiens français « reconstruisent » leurs identités et,

---

<sup>9</sup> Nous présentons ici globalement le phénomène de la « rupture du Canada français » afin d'expliquer dans quel cadre s'inscrit notre sujet de recherche. Pour une analyse approfondie de ce phénomène voir, entre autres, les approches de Marcel Martel, « Trois clés pour comprendre la rupture du Canada français, 1950-1965 », dans Benoît Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français – Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, pp. 35-52 et Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, no 3, 1997, p. 419-467.

de Canadiens français qu'ils étaient, ils deviennent Franco-albertains, Franco-Ontariens ou Franco-manitobains, cela est maintenant bien connu.

En même temps que s'opérait cette « rupture du Canada français », le passage à un État-Providence favorisa la laïcisation des institutions. Les francophones virent s'effriter les bases traditionnelles qui soutenaient l'identité canadienne-française, particulièrement l'Église catholique. Pour les remplacer dans le soutien et la définition des nouvelles affirmations identitaires provinciales naissaient successivement, en 1971, neuf associations francophones provinciales. Celles-ci se fédérèrent en 1975 sous l'égide de la FFHQ (qui devient en 1992 la FCFA)<sup>10</sup>, afin de se donner une force d'action sur le plan national pour dialoguer avec les différents paliers gouvernementaux. Dès lors, la FFHQ-FCFA donne la ligne de tir aux associations et fédérations provinciales et territoriales quant au développement des communautés et aux discours qui les soutiennent.

C'est essentiellement dans ce contexte que naît la francophonie aux Territoires du Nord-Ouest, alors que quelques « Franco-ténois »<sup>11</sup> commencent aussi, à cette époque, à s'affirmer à l'aune de cette identité sous la direction de la jeune Fédération franco-ténoise. L'identité francophone aux TNO s'élève et se structure alors que les identités des autres communautés francophones « changent de cap ». Nous pouvons donc considérer que, pour les TNO, il s'agit d'une « première » construction identitaire collective francophone sur ce territoire : trop peu nombreux jusqu'aux années 1980 pour s'être développés en communauté et, de surcroît, n'ayant jamais possédé les institutions traditionnelles propres au Canada français, l'identité canadienne-française n'y a pas « existé ». Sous la direction de la Fédération franco-ténoise, l'identité francophone aux TNO suivra cette tendance et, ne pouvant passer de canadienne-française à franco-ténoise, elle « naîtra » franco-ténoise.

La FFHQ-FCFA a été créée afin de chapeauter les actions provinciales des communautés francophones et acadiennes. Par sa mission et ses priorités d'actions, « elle travaille de concert

<sup>10</sup> FFHQ (Fédération des francophones hors Québec) et FCFA (Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada). Patricia-Anne De Vriendt, « De l'identité des francophonies minoritaires canadiennes : analyse du parcours de la FFHQ et de la FCFA du Canada, 1975-1995 », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, *Dynamiques identitaires au Canada francophone*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, à paraître.

<sup>11</sup> Ils sont six.

avec ses associations membres pour que les communautés francophones et acadiennes disposent des outils essentiels à leur développement et à leur épanouissement<sup>12</sup> ». Ainsi, de la parution des *Héritiers de Lord Durham* (1979) à celle de *Dessein 2000 : pour un espace francophone* (1992), la FFHQ-FCFA trace pour les communautés francophones et acadiennes la voie à suivre.

Il est aisé de remarquer que les lignes directrices orientant le discours de la Fédération franco-ténoise sur l'identité sont une adaptation régionale de celles qui sont véhiculées par l'organisme national. Il n'est toutefois pas dans notre intention de comparer ces deux discours de façon détaillée. Nous voulions seulement démontrer ici que nous sommes consciente du cadre discursif national qui soutient la construction du discours de la Fédération franco-ténoise et, de façon plus globale, la francophonie aux TNO.

#### *Sources utilisées*

Dans un premier temps, notre étude vise à mettre au jour les mécanismes discursifs de la Fédération pour la construction de l'identité franco-ténoise. La pièce maîtresse qui servira de base à notre analyse est un ouvrage à caractère historique édité par la Fédération en 1989, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest*<sup>13</sup>. Fixant la position de l'organisme quant au passé francophone dans les TNO et au développement de la communauté actuelle, ce petit ouvrage demeure, parce que ses grandes lignes sont reprises dans les autres documents, le témoin majeur de la direction que donne la Fédération à la construction de l'identité franco-ténoise.

D'autres pièces viendront se greffer en cours d'analyse à ce document primordial. Elles sont de natures diverses et choisies selon qu'elles témoignent de la position de l'organisme quant à l'identité du groupe qu'elles représentent : interventions publiques, rapports narratifs, programmations de fonctionnement et de développement des organismes membres et de la Fédération, textes divers à caractère historique, documents afférents à un recours judiciaire

<sup>12</sup> « La FCFA active dans les communautés », voir site officiel de la FCFA, <http://www.fcfa.ca/200.html>. Pour la liste des associations membres de la FCFA, voir <http://www.fcfa.ca/300.html>. Consulté le 01/05/03.

<sup>13</sup> Denis Perreault et Huguette Léger, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest*, Yellowknife, Les Éditions franco-ténoises, 1989, 95p.

opéré par la Fédération à l'encontre des gouvernements des TNO et du Canada, actes de colloques et forums, constitutions, mémoires et lettres ouvertes, revues de presse thématiques, etc, tous documents destinés à une diffusion interne ou externe. Ces documents se présentent soit sous forme papier, de une à 150 pages, reliés et publiés localement par la Fédération, ou sont disponibles sur le site internet des francophones des TNO ([www.franco-nord.com](http://www.franco-nord.com)), lequel est administré par la Fédération. À ces documents divers s'ajoute le journal local *L'Aquilon-Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest*, publication assurée par les Éditions franco-ténoises, administrées par la Fédération. Des entrevues ont aussi été effectuées auprès des dirigeants de l'organisme et de ses affiliés, entrevues portant sur les fondements et missions de ces organismes ainsi que sur leur vision de la réalité et de l'identité francophone aux TNO. Leurs positions, parce que étant au centre du fonctionnement de l'institution étudiée, seront de cette façon mises au cœur de l'analyse. Représentant la voix officielle, ces témoignages permettront de comprendre les fondements et objectifs de l'organisme et de dégager les mécanismes qui régissent ses discours concernant l'identité francophone des TNO.

Dans un second temps, notre étude cherchera à saisir les choix des francophones des TNO relativement à leur identité et à comprendre la relation qui les unit au discours produit par la Fédération pour la construction d'une identité franco-ténoise. Cette section de l'analyse s'appuiera essentiellement sur les résultats d'un questionnaire distribué parmi la population francophone des TNO ainsi que sur des entrevues effectuées auprès de francophones. Nous présenterons en détail nos procédures de cueillette de données au chapitre 3.

#### *Méthode d'analyse employée*

La méthode d'analyse que nous avons privilégiée consiste en une approche qualitative du contenu des discours produits par la Fédération, d'un côté, et par les francophones, de l'autre. Qu'ils soient documentaires ou oraux, ces discours feront l'objet d'une analyse de contenu orientée vers le repérage de passages traitant du profil collectif des « franco-ténois », s'il y a lieu, ou soutenant une identité collective autre. Suivant cette ligne directrice, notre projet tentera en premier lieu d'identifier les mécanismes idéologiques régissant le discours de la Fédération, c'est-à-dire de dégager les éléments démontrant que l'organisme, suivant notre hypothèse, fournit aux francophones des assises spécifiques pour la construction de leur

identité. Il s'agit ainsi de cerner, dans l'argumentaire et le ton du discours de la Fédération, les traces d'une idéologie directrice véhiculée par l'organisme.

Suivant notre problématique, le centre de ce projet consiste à démontrer comment la Fédération franco-ténoise tente de réunir, sous une même identité, des francophones de diverses origines n'ayant pas, *a priori*, de références communes. Comme l'hypothèse suggère que la Fédération fournit un passé et un avenir communs aux francophones pour asseoir la construction de leur identité collective, il s'agira notamment de vérifier comment, dans les discours, est représentée la présence historique d'une collectivité francophone aux TNO et quels sont les défis qui sont proposés (et accessibles) sur cette base.

Il est difficile d'appuyer cette méthode sur une pratique de recherche historique spécifique ; bien que l'analyse de discours soit une pratique répandue, la méthode qui la guide n'est que rarement définie par les auteurs. La lecture critique de notre corpus reste toutefois inspirée de démarches de recherche portant sur les francophones en milieu minoritaire et qui partagent des types de sources et des approches analytiques semblables. Particulièrement proches de notre projet se trouvent les recherches de Monica Heller, chercheure au CREFO<sup>14</sup>, qui s'intéresse à l'évolution des discours du monde associatif franco-ontarien. Celle-ci travaille à partir de l'idée générale que les associations représentatives produisent un discours « non seulement pour la construction d'une conscience sociale collective, mais aussi pour des gestes de résistance et donc [pour] une conscientisation politique, et pour la construction de réseaux et d'activités tendant à la fabrication et la circulation des ressources sous contrôle francophone et par l'entremise de l'emploi du français<sup>15</sup> ». Son étude démontre ainsi les mécanismes de

---

<sup>14</sup> Le Centre de recherche en études franco-ontariennes de l'Université de Toronto. D'autres chercheurs de ce groupe utilisent des problématiques semblables en s'appuyant sur les mêmes types de sources et en leur faisant subir la même méthode d'analyse. Par exemple, la chercheure principale Diane Gérin-Lajoie, a dirigé en 1999-2001 un projet sur « La reproduction identitaire dans les communautés francophones minoritaires », basé sur ces deux mêmes techniques de cueillette de données pour une analyse qualitative des discours. Le chercheur Normand Labrie s'est quant à lui penché en 2000-2001 sur les « Rencontres du monde associatif : analyse de discours », employant aussi la cueillette de données par entrevues pour tenter d'interpréter et d'expliquer comment s'articulent les identités et appartenances multiples à des communautés dont l'existence tient à un critère linguistique commun. [www.oise.utoronto.ca/crefo](http://www.oise.utoronto.ca/crefo).

<sup>15</sup> Monica Heller, *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Document de travail accompagnant une communication de Mme Heller effectuée dans le cadre du séminaire annuel offert par la CÉFAN à l'automne 2002 à l'Université Laval. Ce document est le survol d'un ouvrage de l'auteure qui paraîtra en 2003 (Paris, Didier).

construction des discours des institutions représentatives francophones en Ontario. Quant à la perception qu'ont les francophones de leur identité, ce sont les travaux de Laurent Godbout, chercheur associé à l'institut de recherche de la Faculté St-Jean, à Edmonton, qui se rapprochent le plus de notre projet. Dans une étude menée en deux temps et sur dix années (en 1976 et en 1986), Godbout a tenté de saisir les particularités identitaires contenues dans le discours des communautés francophones de l'Alberta. Globalement, il a relevé les conceptions de ces francophones quant à leur identité, que ce soit sous la bannière canadienne-française, franco-albertaine ou autre. Il a également cherché à discerner les modes de perception, par les francophones habitant l'Alberta, du passé et de l'avenir de leur langue. Cette étude expose aussi des tendances idéologiques identitaires à travers l'interprétation des sondages et des entrevues effectuées auprès de la communauté.

Il serait trop long de décrire plus avant les pratiques identitaires mises au jour par ces auteurs. Mais leurs démarches ont contribué à guider le cadre de l'entreprise d'analyse que nous poursuivons. Dans le discours associatif, il s'agira de repérer les références et l'idéologie de l'identité collective : l'appartenance à un passé commun, la poursuite de projets collectifs, bref les indices de la perception qu'a l'organisme de la communauté franco-ténoise comme une entité collective et ce, malgré sa naissance récente et sa composition éclatée. Pour ce qui est de l'étude des interactions entre les deux discours (construit « par en-haut » et construit « par en-bas »), une étape qui ne trouve pas encore d'équivalent dans la recherche actuelle, un croisement des données fournies par le corpus tentera, dans la mesure où nos sources nous le permettront, d'évaluer la réception par la communauté du discours que lui fournit la Fédération.

### *Structure du mémoire*

Avant d'aborder l'analyse des deux discours, soit celui de la Fédération franco-ténoise d'un côté et celui (ou ceux) des francophones des TNO de l'autre, il est important de bien camper dans son contexte social la population et les institutions que nous allons étudier. Le premier chapitre de ce mémoire sera donc consacré à ce que nous avons appelé les « morphologies sociologiques » des francophones des TNO. Dans ce chapitre seront ainsi présentés d'abord les

Territoires du Nord-Ouest, leur géographie et leurs populations uniques, afin de bien positionner, ensuite, les francophones et la langue française dans cet ensemble particulier. Suivront un survol historique de l'implantation du français aux TNO ainsi qu'une genèse du mouvement identitaire francophone actuel aux TNO et du développement de ses infrastructures.

Cette présentation sociologique et historique nous mettra en position d'aborder, au chapitre second, le discours de la Fédération franco-ténoise. Dans ce chapitre nous exposerons en premier lieu la façon par laquelle l'organisme façonne un passé aux francophones « disparates » habitant les TNO, fournissant ainsi les pierres d'assises d'une identité les regroupant. En second lieu, nous examinerons quels genres de projets (c'est-à-dire quel horizon) propose la Fédération à ces francophones sur la base de ce passé « construit ». Les lignes directrices de l'organisme seront ainsi mises à jour.

Le chapitre 3 permettra de revenir plus longuement sur les procédures par lesquelles il nous a été possible de récolter, auprès des francophones des TNO, les informations concernant leur(s) sentiment(s) d'appartenance et leur(s) identification(s). L'ensemble des résultats tirés de l'analyse des questionnaires sera par la suite exposé, dessinant ainsi le portrait complet de l'échantillon que nous avons créé à partir de la population francophone des TNO.

Finalement, dans le chapitre 4, nous reprendrons en première partie les données exposées au chapitre 3, soit les résultats de l'analyse des questionnaires, et les croiserons avec le contenu des entrevues afin de tenter de les expliquer. En seconde partie de ce dernier chapitre, nous mettrons cette interprétation des résultats en relation avec le contenu de notre chapitre 2, soit la construction du discours de la Fédération franco-ténoise. Nous arriverons ainsi à définir la relation qui existe entre les francophones des TNO et cet organisme, et voir si les choix identitaires des francophones dépendent, en tout ou en partie, des éléments de discours fournis par la Fédération.

## CHAPITRE I

### De la présence francophone dans les Territoires du Nord-Ouest

Ce premier chapitre vise à présenter l'information factuelle et démographique concernant les francophones des TNO, soit l'espace particulier qu'ils occupent dans la mosaïque ethnique et linguistique des TNO et le lien historique de la langue française avec ce territoire. S'appuyant sur les particularités de la situation démo-linguistique du groupement et s'enracinant dans un parcours historique précis, le discours identitaire francophone est indissociable de la morphologie de la population francophone et de l'expérience historique de la langue française aux TNO. Il s'agit donc ici de mettre en place les éléments contextuels préalables à la compréhension des mécanismes discursifs opérés par la Fédération, d'une part (2<sup>e</sup> chapitre), et du mouvement d'affirmation identitaire francophone vécu sur ce territoire actuellement, d'autre part (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> chapitres).

Les francophones des Territoires du Nord-Ouest, en regard de ceux qui composent les autres communautés francophones officielles du Canada, présentent un portrait historique et social atypique. D'une part, ils ne sont pas issus d'un mouvement de colonisation massif comme ce fut le cas dans les provinces avoisinantes des Prairies, lequel avait donné naissance à des villages francophones groupés autour d'un clocher catholique. D'autre part, les francophones qui évoluent aujourd'hui aux TNO forment une communauté de passage, puisque la plupart d'entre eux proviennent d'autres régions du Canada et y retourneront. Ce profil historique et social fait des francophones des TNO un groupe dont les assises identitaires ne peuvent être étudiées à partir des mêmes repères que les autres communautés francophones canadiennes.

Ainsi, afin de comprendre les référents choisis par les francophones des TNO pour constituer les assises de leur définition identitaire, il importe de comprendre la spécificité de leur situation. Dans un premier temps, une brève exposition des morphologies sociales s'avère nécessaire à la mise en contexte des discours qui feront subséquemment l'objet de la présente analyse. Par ailleurs, il est également nécessaire de retracer le parcours historique du français sur le territoire qui correspond aux TNO actuels. Cette seconde étape de la mise en contexte, historique cette fois, consolidera aussi la compréhension des discours étudiés, particulièrement lorsqu'ils se

réfèrent au passé territorial. En deux mots, un arpentage social et historique du champ d'étude sera effectué en ce chapitre, lequel poursuit le but de répondre aux deux questions suivantes : qui sont les francophones aux TNO et quelle place le français a-t-il occupée historiquement sur le territoire.

### **1.1 Morphologies sociales d'un groupe fragmenté**

Le mouvement d'affirmation identitaire francophone analysé dans cette étude a émergé dans le cadre unique que sont les Territoires du Nord-Ouest, unicité due à sa composition sociale et à son fonctionnement politique singulier. Repérer les contours sociologiques de la présence francophone aux TNO dans son milieu propre constituera l'essentiel du présent exercice de contextualisation. Dans un premier temps, il importe de mettre à nu la silhouette sociale des TNO et de repérer la distribution et la provenance des francophones en son sein. Il importe ensuite de différencier l'espace occupé par les francophones eux-mêmes de l'espace occupé par la langue française aux TNO qui, elle, se manifeste largement dans un cadre gouvernemental. Il sera donc démontré comment les francophones animent une dynamique dans un espace qui leur est propre, parallèlement à l'espace occupé par la langue française elle-même.

#### **1.1.1 Présentation du « territoire d'accueil »**

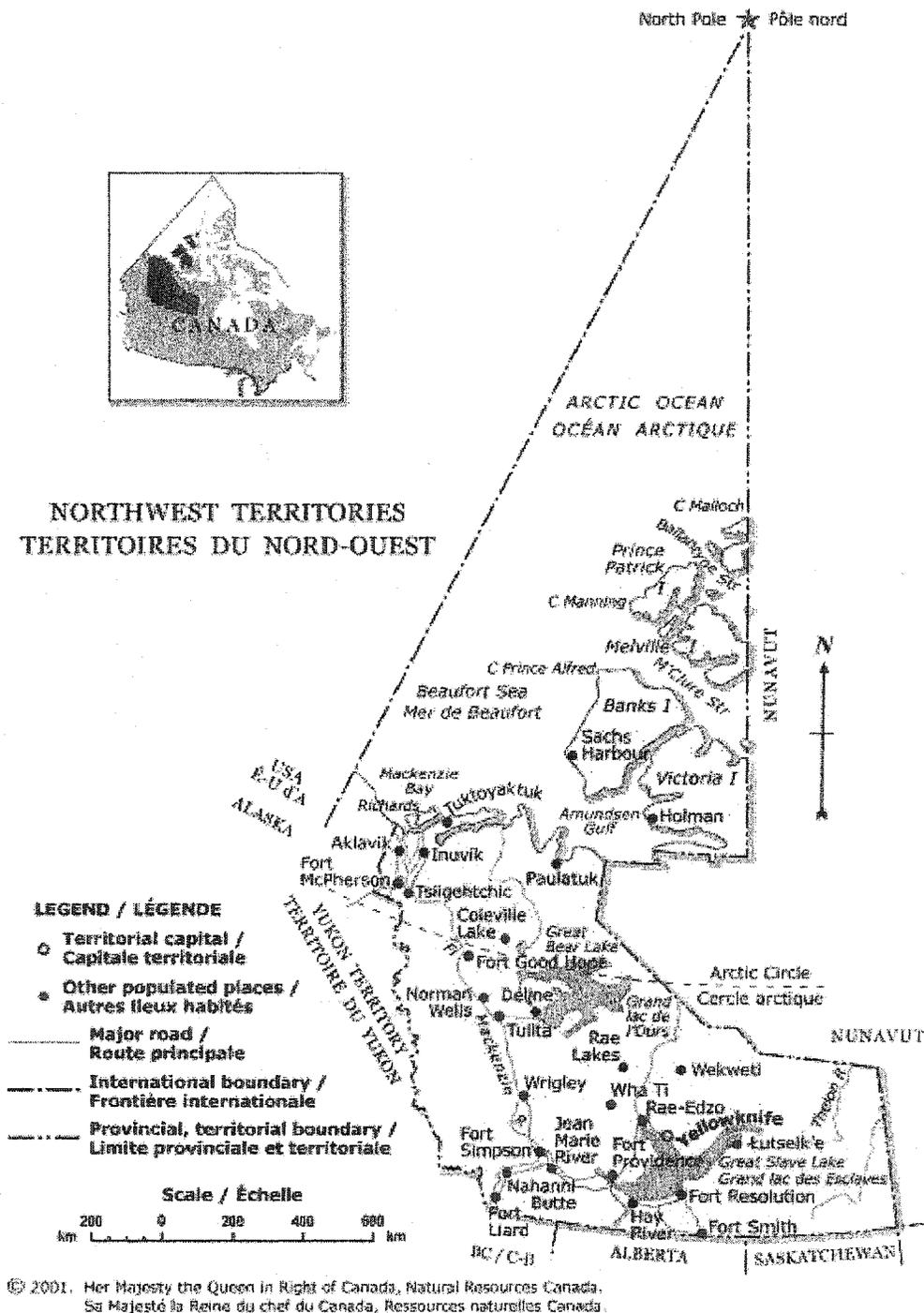
La francophonie des Territoires du Nord-Ouest se développe dans un environnement singulier, d'abord en raison de sa situation géographique. Positionnée en marge de l'axe est-ouest accueillant la majorité de la population canadienne – à titre indicatif, Yellowknife est à près de 1500 kilomètres au nord d'Edmonton, grand centre le plus près – la réalité des TNO est comparable à celle du Grand Nord canadien. Si l'appellation « Territoires du Nord-Ouest » réfère à d'autres géographies au cours des siècles précédents<sup>1</sup>, elle renvoie aujourd'hui à cette immense région de plus d'un million de kilomètres carrés qui s'étire du 60<sup>e</sup> parallèle, ligne dessinant la frontière nord de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, jusqu'au pôle Nord. Bordés à l'ouest par le territoire du Yukon et à l'est par celui du Nunavut, les

---

<sup>1</sup> Celles-ci seront présentées au prochain chapitre.

TNO s'étendent sur trois zones climatiques – boréale, subarctique et arctique – pour atteindre le pôle nord (cf. carte 1).

Carte 1 : Les Territoires du Nord-Ouest



Source : <http://atlas.gc.ca/rasterimages/francais/maps/reference/provincesterritoires/nwt.jpg>  
Site des Ressources naturelles du Canada, Gouvernement du Canada

Singulier au chapitre de sa situation géographique, l'environnement dans lequel évolue la francophonie aux TNO l'est également en raison des caractéristiques de sa population. Celle-ci, d'abord, est faible en nombre et très dispersée, avec un regroupement concentré autour de la capitale, Yellowknife. En chiffres précis, la population totale des TNO atteint en 2001 quelques 37 360 habitants, dont plus de 16 500 habitent la capitale territoriale<sup>2</sup>. Les autres localités, au nombre de 41, comptent de 4 à 3510 habitants et sont sises principalement sur les berges du fleuve Mackenzie, du Grand Lac des Esclaves et des îles de l'océan Arctique, voies naturelles de transport sur ce territoire immense à la composition géographique accidentée et au climat rigoureux. Ces localités vivent dans une situation d'isolement notoire, en extrême périphérie de leur capitale. Parsemées sur un vaste territoire, elles sont tenues éloignées les unes des autres par des kilomètres de lacs et de forêts et par des infrastructures routières limitées ou tout simplement inexistantes. Dans ce contexte, les habitants des petites localités, dépendantes du transport aérien satellite à Yellowknife, ont une mobilité restreinte, ce qui contraste avec leur capitale qui se trouve reliée à la réalité du « sud » par le réseau routier permettant des mouvements de population plus fréquents.

Une autre particularité de la population territoriale est sa forte concentration autochtone – la seconde au Canada – qui forme la moitié des habitants des TNO.<sup>3</sup> Celle-ci est répartie en plusieurs groupes linguistiques différents. Les Inuit occupent les localités situées au nord du cercle polaire et dans l'archipel arctique, localités dont la plus peuplée est Inuvik avec 2894 habitants<sup>4</sup>. Plus au sud, ce sont les Dénés (incluant les Dogrib, les Esclaves, les Chippewyans et les Gwich'in), les Cris et les Métis qui peuplent le territoire. Hay River (3510 habitants) et Fort Smith (2185 habitants) en représentent les centres démographiques qu'ils partagent également avec une population non-autochtone. Les localités de 2000 habitants et moins sont pratiquement à 100% autochtones tandis que Yellowknife est largement habitée par des non-autochtones<sup>5</sup>.

<sup>2</sup><http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/Table-PR.cfm> pour la population des TNO et [http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1_f.cfm) pour la population de Yellowknife. Consultés le 29/04/03.

<sup>3</sup> Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, « Revitalizing, Enhancing, and Promoting Aboriginal Languages-Strategies for Supporting Aboriginal Languages », Yellowknife, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, 1999, p. i (introduction).

<sup>4</sup> [http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1_f.cfm) pour la population des différentes localités mentionnées dans ce paragraphe. Consulté le 29/04/03.

<sup>5</sup> En 2001, la population de Yellowknife comptait 3 640 individus ayant une identité autochtone et 12 815 individus non autochtones. À Hay River, ces deux groupes représentent chacun la moitié de la population, mais à Fort Smith





La présence francophone aux TNO est tout de même assez manifeste pour avoir vu se développer en son sein un mouvement d'affirmation identitaire encadré par des institutions représentatives. Au-delà de sa répartition à l'intérieur de l'ensemble social que forme les TNO, il importe maintenant de dégager les caractéristiques qui modèlent le profil particulier de ces francophones.

### 1.1.2 Où et qui sont les francophones des TNO ?

Les francophones des Territoires du Nord-Ouest partagent trois traits sociaux principaux les distinguant de leurs homologues des francophonies minoritaires voisines. Le premier concerne leur origine : ils proviennent essentiellement de l'extérieur des TNO. Les second et troisième traits touchent à leur situation sur le territoire. Ils l'habitent de façon temporaire et une motivation principale les y a conduits : le travail.

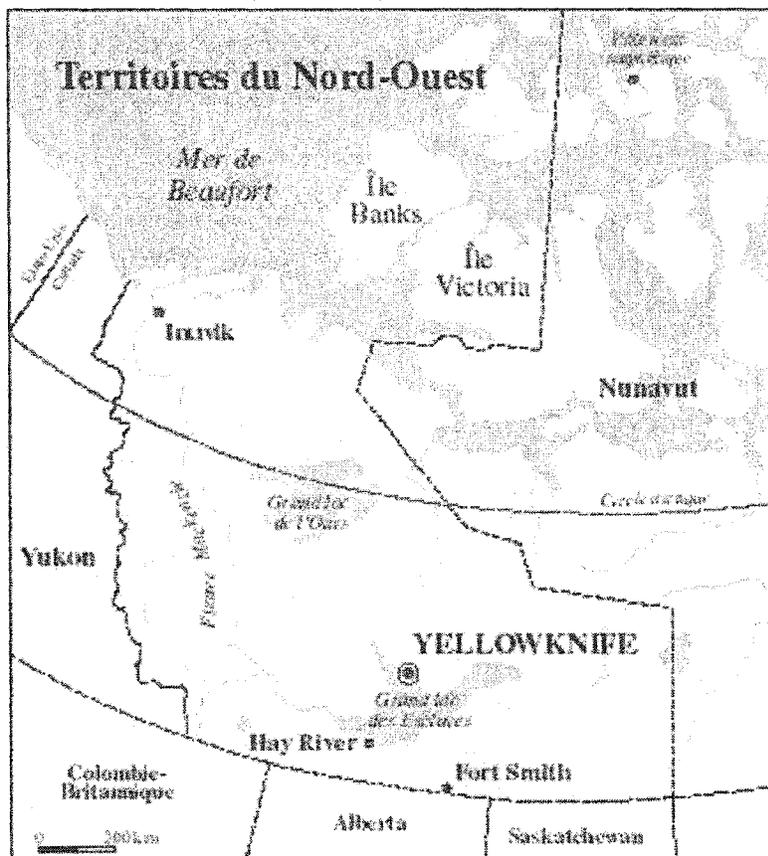
En 2001, on dénombrait 1060 personnes ayant le français pour langue maternelle aux Territoires du Nord-Ouest, ce qui représente 2,5% de la population territoriale<sup>9</sup>. Parmi ceux-ci, on estime que 915 locuteurs ont le français pour première langue parlée et encore comprise<sup>10</sup>. Quatre localités se partagent 90% de cette population francophone, laissant quelque 10% éparse dans les petites localités du territoire, principalement dans la région de Fort Smith, soit à la frontière nord-est avec l'Alberta (cf. carte 3).

---

<sup>9</sup> Nous avons obtenu ce nombre en additionnant les données suivantes : les individus ayant le français comme langue maternelle (950), le français et l'anglais (85), le français et une langue non officielle (15) et le français, l'anglais et une langue non officielle (10), pour un total de 1060. ([http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo18d\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo18d_f.htm))

<sup>10</sup> Nous avons obtenu ce nombre en additionnant les données suivantes : 875 individus ayant pour langue première et encore comprise le français et 75 individus ayant pour premières langues parlées et encore comprises l'anglais et le français, pour un total de 915 pour la population francophone. <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/97F0007XIF2001045.htm>. Consulté le 29/04/03.

Carte 3 : Les Territoires du Nord-Ouest francophones



Source : <http://www.franco-nord.com/carte.html>  
Site de la Fédération franco-ténoise

Le tableau 2 témoigne de façon plus précise de la répartition de la population francophone parmi ces principales localités des TNO :

Tableau 2 : Répartition des francophones parmi les principales localités des TNO

Localité	Population totale, 2001	Population francophone <sup>11</sup> , 2001	% de la pop. francophone par localité
Yellowknife	16541	725	4,4
Hay River	3510	70	2,0
Fort Smith	2185	75	3,4
Inuvik	2894	45	1,6

<sup>11</sup> Il s'agit des données-échantillon (20%) concernant la(les) première(s) langue(s) parlée(s) et encore comprise(s), tirées de ce dernier recensement. Elles comportent l'ensemble des individus qui ont le français seulement et le français et l'anglais pour premières langues parlées et encore comprises.

[http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1_f.cfm). Consulté le 27/04/03.

La grande majorité (79%) des francophones habite Yellowknife, la capitale territoriale. Cette concentration s'explique par le fait qu'à titre de centre économique et administratif de la région, la ville profite particulièrement de l'essor démographique que vit le territoire depuis les années 1960, celui-ci résultant surtout de l'exploitation de ses riches ressources naturelles et de l'implantation gouvernementale. Capitale internationale de l'or et du diamant, Yellowknife compte plusieurs sièges sociaux d'entreprises minières en plus d'abriter le cœur de la fonction publique fédérale relative au Nord, les ministères territoriaux, une base des Forces armées canadiennes ainsi qu'un petit campus universitaire. En périphérie des réseaux commerciaux concentrés à Yellowknife, les localités de Hay River, de Fort Smith et d'Inuvik participent aussi, quoique à plus petite échelle, à l'essor économique du territoire ainsi qu'à ses mouvements de population, accueillant une petite proportion de francophones.

La faible population pourvoyant mal aux besoins de personnel que nécessite le roulement de l'économie territoriale, le marché de l'emploi puise les travailleurs qui lui font défaut dans le bassin démographique des autres provinces canadiennes et des autres pays. Attirés notamment par les forts salaires et les indemnités d'isolement, les intéressés entendent profiter de la prospérité nordique. Dans ce contexte, la population des TNO compte maintenant, entre autres groupes, 2,5% de francophones arrivés récemment, lesquels viennent s'ajouter à la palette linguistique locale.

Cet attrait que constitue la prospérité nordique va de pair avec un phénomène singulier qui touche l'ensemble de la population des Territoires du Nord-ouest, mais, semble-t-il, particulièrement les francophones : la mobilité. De façon presque invariable, les francophones habitent les Territoires du Nord-Ouest temporairement. Ils viennent prendre part, pour une période plus ou moins longue, à l'essor économique qui touche la région, avant de retourner dans leur province d'origine. Ils proviennent à près de 90% de l'extérieur du territoire, contrairement à 41% chez les anglophones, et habitaient à près de 85% dans une autre province cinq ans auparavant.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Commissariat aux langues officielles du Canada, « Les langues officielles au Canada : faits et chiffres. Alberta, Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest, Yukon », Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2001, p. 14. (À noter : cette analyse a été réalisée à partir du recensement de 1996. Les données sur les Territoires du Nord-Ouest comprennent ainsi la portion de territoire qui est depuis 1999 le Nunavut.)

Les francophones sont présents dans toutes les sphères d'activités économiques des TNO. Comme il s'agit d'une population fortement scolarisée – les 2/3 détiennent une formation post-secondaire – ils occupent surtout des postes dans les secteurs de l'administration publique et de l'éducation, de même que dans ceux de la santé et des services sociaux qui regroupent plus de 40% des francophones<sup>13</sup>. Certains sont entrepreneurs (près de 9%) et beaucoup font partie de la main-d'œuvre du secteur des ressources naturelles, telles les mines et le pétrole, ou de leurs dérivés, le transport et la construction. Il s'agit d'une population qui bénéficie d'un niveau de vie élevé. Son revenu annuel moyen s'élève en effet à près de 8000\$ au-dessus de la moyenne territoriale<sup>14</sup>.

En bref, les francophones des TNO offrent un profil sociologique propre à la nordicité et qui les différencie en plusieurs points des francophones qui composent les autres communautés francophones canadiennes. Leurs origines essentiellement extérieures à la région qu'ils habitent, la mobilité qui les caractérise, leur concentration urbaine, leur niveau d'éducation et d'emploi élevé en font des représentants des dynamiques sociales qui ont récemment marqué le développement économique des TNO.

### 1.1.3 L'espace du français et l'espace francophone

La présence francophone aux TNO s'inscrit dans une conjoncture linguistique qui donne des assises particulières à la langue française et détermine de ce fait l'orientation du comportement identitaire des francophones. En effet, en plus d'être reconnue langue officielle territoriale avec les langues autochtones et l'anglais, le français est aussi langue officielle du Canada, ce qui lui confère l'égalité avec l'anglais sur l'ensemble du territoire. Ainsi, bien que ses locuteurs soient moins nombreux que ceux d'autres groupes linguistiques autochtones présents, la langue française a une visibilité officielle plus grande. La volonté fédérale de soutenir le bilinguisme canadien donne en effet au français une vitrine dans les institutions gouvernementales qui peut être perçue comme le résultat d'une vaste dynamique sociale francophone. Or, on peut distinguer

---

<sup>13</sup> Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), *Profil de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest*, Ottawa, FCFA du Canada, février 2000, p. 7. (Les données qui y sont utilisées proviennent aussi du recensement de 1996, donc incluent le Nunavut actuel).

<sup>14</sup> Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), *Profil...*, p. 8.

deux *espaces* d'usage et de contextualisation relativement bien définis de la langue française : celui du français employé comme « langue seconde » dans un contexte de reconnaissance linguistique officielle et celui des francophones pour qui le français est la langue première. Cette distinction entre un *espace du français* et un *espace des francophones* est essentiel à la compréhension de la dynamique identitaire des francophones aux TNO, bien que ces derniers évoluent dans chacun de ces espaces. Les francophones ne vivent comme tels qu'à l'intérieur d'un seul espace recoupant en partie, mais pas totalement, l'espace officiel réservé au français<sup>15</sup>.

Répandue dans les institutions anglophones, la langue française s'affiche, se parle et se fait entendre au travers des multiples services dispensés sur l'ensemble du territoire, dynamique *obligée* découlant de l'application de la loi sur les langues officielles du Canada. Chacune des localités territoriales possède ainsi des bureaux des gouvernements fédéral et territorial, lesquels disposent d'un personnel pouvant dispenser des services au public en français, dans les secteurs de la santé et des services sociaux et dans celui des transports. Même si, à ce propos, une étude spéciale, menée récemment par le Commissariat aux langues officielles du Canada auprès des bureaux de service au public du gouvernement fédéral, a conclu à la piètre qualité des services en français ou, dans de rares cas, à leur inexistence, les services étant majoritairement offerts en langue anglaise ou autochtone<sup>16</sup>, un personnel est tout de même présent pour l'assurer. Il s'agit ici en grande partie de personnel bilingue ou dont la langue maternelle est l'anglais ; leur connaissance du français est seconde et se résume généralement au vocabulaire nécessaire à leur emploi.

Le français a aussi une large place dans le réseau éducatif des TNO. Il est enseigné comme langue seconde dans toutes les écoles. Les élèves peuvent opter soit pour le français, soit pour la langue autochtone de la région. De plus, essentiellement à Yellowknife, dont une large part de la population travaille dans des institutions fédérales, l'enseignement en immersion française est

---

<sup>15</sup> Roger Bernard aborde aussi cet aspect de la vitalité linguistique et culturelle des francophones au Canada : « Il faut distinguer l'espace linguistique du français langue seconde de l'espace social, culturel et identitaire du français langue maternelle et première », dans *Le Canada français : entre mythe et utopie*. Les Éditions du Nordir, Ottawa, 1998, p. 197.

<sup>16</sup> Commissariat aux langues officielles du Canada « Rapport Étude spéciale. Suivi de l'étude spéciale de bureaux fédéraux désignés pour répondre au public en français et en anglais dans les Territoires du Nord-Ouest, mars 2000 », 50p.

largement favorisé, comptant tout un programme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans plusieurs écoles<sup>17</sup>.

L'ensemble des individus qui maîtrisent la langue française s'élève à 3170 individus<sup>18</sup>, ce qui représente 8,5% de la population des TNO. Or, les francophones de langue maternelle en représentent moins de 2,5%. Cet écart montre que la dynamique de la langue française existe hors des limites du fait francophone comme tel. Elle demeure surtout animée par des anglophones qui connaissent le français ou par des francophones qui travaillent au sein d'un personnel et dans un environnement anglophones. Il ne s'agit pas d'un milieu francophone proprement dit, car la langue française y est considérée comme *seconde*. Or, les francophones possèdent en parallèle un espace qui leur est propre.

La dynamique propre aux francophones se retrouve essentiellement dans les institutions où le français est utilisé comme langue première. On pense ici principalement à la Fédération franco-ténoise et ses représentants locaux, qui l'animent et la définissent. Ces organismes sont les seules infrastructures francophones proprement dites qui soutiennent et organisent une vie francophone aux TNO.

Ainsi, des associations culturelles chapeautées par la Fédération soutiennent la particularité francophone de chacune des localités où le fait français est manifeste au sein d'un ensemble majoritairement anglophone. Une petite école dispense l'enseignement du français en tant que langue première à quelques 120 enfants de Yellowknife ainsi qu'à une vingtaine d'élèves à Hay River qui sont maintenant, depuis tout récemment, sous l'égide d'une commission scolaire francophone indépendante. Depuis peu, les francophones peuvent aussi s'exprimer dans leur langue par le biais d'une fréquence radiophonique d'animation communautaire. C'est entièrement au sein de ces infrastructures que se développe l'espace francophone et essentiellement par elles

---

<sup>17</sup> Pour l'année 1998-1999, on a recensé 395 élèves inscrits en immersion française (langue seconde) au primaire et 297 au secondaire. [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/educ23a\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/educ23a_f.htm). Le regroupement des parents francophones des TNO parle de plus de 600 élèves inscrits à Yellowknife en immersion française pour l'année 2000-2001 et d'environ 3000 élèves qui suivent des cours de français de base dans les TNO. Regroupement des parents francophones des Territoires du Nord-Ouest, « L'éducation en français aux TNO : États et perspectives 2002-2009. Conférence de positionnement tenue à Yellowknife le 27 avril 2002. Yellowknife, Fédération franco-ténoise, avril 2002, p. 107.

<sup>18</sup> C'est-à-dire qui peuvent, selon la définition de Statistique Canada, soutenir une conversation en français seulement (40) et en français et en anglais (3130). [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo19a\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo19a_f.htm)

qu'il se définit. Toutes les activités culturelles (spectacles de chanteurs francophones, pièces de théâtre, présentations de films en français, ...) sont les initiatives des associations culturelles. Elles représentent le moyen par lequel les francophones peuvent « se reconnaître » eux-mêmes en tant que tels. Car les francophones aux TNO ne fonctionnent pas en vase-clos, ne vivent pas en « ghetto ». Bien qu'ils aient leurs propres institutions, ils n'habitent pas de quartier spécifique dans lequel ils peuvent évoluer en tant que groupe homogène. De même, nulle part ils ne forment des localités homogènes dont un noyau francophone aurait évolué en une communauté pouvant s'appuyer sur un héritage plurigénérationnel et se développer à partir d'assises traditionnelles. C'est plutôt de façon individuelle qu'ils s'installent parmi les autres habitants des différentes localités. L'espace des francophones est en fait entièrement préservé par le réseau associatif, exception faite des quelques rencontres amicales informelles et des rares cellules familiales homogènes francophones.<sup>19</sup>

Par conséquent, leur reconnaissance à l'extérieur de leur espace se fait lors d'événements ponctuels touchant l'ensemble de la localité ou du territoire, tels que des festivals de musique, des carnivals culturels et récréatifs pour lesquels les associations francophones vont préparer une activité de rassemblement particulier, telle que la cabane à sucre, l'épluchette de blé d'Inde, la soirée folklorique, etc., qui les caractérisent comme tels dans l'imaginaire de la majorité anglophone ou même de la société globale.

Dans l'environnement décrit ci-haut, les francophones disposent ainsi d'un espace qui leur est propre et dont ils animent entièrement la dynamique. Ils disposent des acquis de leur langue à titre de « double » minorité officielle, territoriale et fédérale, statut qui leur permet d'obtenir, d'un côté, des services et l'éducation dans leur langue, et de développer, de l'autre, des infrastructures qui leur sont propres. Ces deux espaces qui viennent d'être présentés démontrent que la langue française a une dynamique officielle parallèle à celle des francophones.

---

<sup>19</sup> Le recensement de 1996 annonce une exogamie atteignant 70% pour les familles territoriales. Commissariat aux langues officielles du Canada, « Les langues officielles... », p. 15.

## 1.2 Un survol historique de la présence francophone aux TNO

Les recherches historiques sur le Nord-Ouest indiquent que la présence du français dans la région comprise à l'intérieur des limites actuelles des TNO remonte à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. C'est en suivant deux parcours historiques spécifiques, en l'occurrence les réseaux de traite d'abord et ceux de l'implantation missionnaire ensuite, que le français a investi le Nord-Ouest. Langue de commerce et d'évangélisation, le français fut introduit massivement parmi les langues dénuées locales au point de devenir la *lingua franca* des Territoires du Nord-Ouest à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le langage le plus commun aux diverses communautés autochtones<sup>20</sup>.

La diffusion historique du français dans le Nord-Ouest n'a pas été le fruit d'un projet de colonisation francophone local, comme ce fut le cas dans les Prairies juste au sud, mais plutôt de conjonctures favorisant son utilisation par des populations qui avaient d'autres langues maternelles. Le mouvement collectif d'affirmation identitaire francophone qui se manifeste aux TNO aujourd'hui résulte quant à lui de l'arrivée de francophones d'autres provinces canadiennes à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Dans la partie suivante du chapitre, le survol de l'implantation de la langue française au Nord-Ouest, puis une genèse de l'affirmation identitaire francophone, nous permettront de comprendre comment l'affirmation identitaire francophone a vu le jour quelques deux siècles après l'introduction de la langue française dans cette région.

### 1.2.1 Les premières voies de pénétration du français aux TNO

Le passé de la région du Grand Lac des Esclaves et du fleuve Mackenzie, découverts officiellement dans les années 1770, peut être reconstitué principalement grâce à trois types de témoignages : les journaux d'explorateurs, les écrits des missionnaires et les documents des compagnies de traite. D'après ces écrits, les Métis, intermédiaires de compagnies de traite, y auraient introduit la langue française dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Le français se serait ainsi implanté sur le territoire en se propageant aux populations locales, puis aurait été soutenu parmi ces dernières par l'arrivée de missionnaires francophones dans la région au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>20</sup> Bunny Yanik Koosel, «Le violon et la ceinture fléchée. Une histoire des Métis des Territoires du Nord-Ouest ». Yellowknife, Metis Heritage Association, 1992, p. 12.

Comme partout dans l'Ouest du continent nord-américain, les réseaux de traite de fourrures du bassin du Mackenzie ont été largement développés par des voyageurs canadiens-français et leurs descendants métis. Quelques indices historiques laissent supposer que cette vague canadienne-française et métisse atteignit précocement la région actuelle du Nord-Ouest<sup>21</sup>. Le réseau de traite des fourrures, dont l'épicentre occidental était situé au Manitoba, couvrait l'ensemble des Prairies, s'étendant par le chapelet des lacs et des rivières du Nord-Ouest subarctique vers de nouveaux bassins de fourrures (*cf.* carte 4).

Les premières traces documentées d'extension commerciale au Nord-Ouest remontent à 1786 alors qu'une série de postes de traite fut implantée par Laurent Leroux pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest au Grand Lac des Esclaves et au Grand Lac de l'Ours.<sup>22</sup> Autour de ces premiers postes de traite rudimentaires se développa une activité économique d'envergure, soutenue en grande partie par d'autres Canadiens français et des Métis<sup>23</sup>. Déjà en 1786, la Compagnie du Nord-Ouest recrute dans cette région quinze hommes pour aller hiverner au Grand Lac des Esclaves. Or, 14 de ceux-ci avaient des noms francophones. Vingt ans plus tard, le profil est le même : en 1806, sur 42 interprètes engagés par la Compagnie du Nord-Ouest, 35 portent des noms français<sup>24</sup>. En très vaste majorité, ces employés francophones ne restaient que quelques années dans la région, abandonnant souvent leurs progénitures au Nord-Ouest. Comme le souligne l'historien-linguiste Robert Vézina, du fait de ce roulement de personnel francophone, même les instances commerciales de l'Ouest devaient fonctionner à cette époque largement en français ; «[d]ans certains cas, affirme Vézina, l'ignorance du français pouvait nuire à la carrière

<sup>21</sup> Louis-Arthur Prud'homme, rapporte que « le vieux Beaulieu que Mgr Taché rencontra au lac Athabasca, lorsqu'il visita cet endroit pour la première fois en 1847, disait à cet éminent missionnaire, qu'il était le doyen des Métis du Nord-Ouest. Cet homme demeurait sur la rivière Au Sel, entre le lac Athabasca et le Grand Lac des Esclaves. [...] Or le père Beaulieu, comme on avait l'habitude de le nommer, était âgé d'environ 72 ans en 1847. Les Métis, en admettant que le berceau du père Beaulieu fût aussi celui de la nation Métisse, ne remonteraient donc pas antérieurement à 1775 ou 1776 », *L'élément français au Nord-Ouest. Voyageurs canadiens-français et métis 1763-1870*. Montréal, Compagnie de Publication de la Revue canadienne, vol.47, 1904, p. 143.

<sup>22</sup> Pierre Dufour, « Laurent Leroux » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VIII : 1851-1860, University of Toronto Press/Presses de l'Université Laval, 1985, pp. 553-555.

<sup>23</sup> Louis-Arthur Prud'homme en a fait une liste (non exhaustive) dans *L'élément français au Nord-Ouest. Voyageurs...*, pp. 147, 312 à 319 et 380 à 401.

<sup>24</sup> Robert Vézina, « La dynamique des langues dans la traite des fourrures », dans Daniel Latin et Claude Poirier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*. Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'Université Laval et Agence universitaire de la francophonie, Actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », 2000, p. 146.



autochtones<sup>27</sup>. Lorsqu'il récidive dans sa tentative pour rejoindre le Pacifique par le Nord, le grand explorateur fait une fois de plus appel à des francophones de la région. Citons ses dires :

« In this splendor vessel, we shipped provisions, goods for presents, arms [...] and an equipage of ten people: Alexander Mackey, Jacques Beauchamp, François Beaulieu, Baptist Bisson, François Courtois, Joseph Landry and Charles Ducette, the two latter being part of my former voyage<sup>28</sup> ».

Son récit laisse entendre que ses guides étaient familiers de la région en lui présentant les Amérindiens locaux, en lui servant d'interprètes et en prévoyant les réactions des Amérindiens à leur arrivée parmi ceux-ci. De nombreux autres témoignages attestent d'une implantation francophone sur le territoire, dont celui de Sir John Franklin, qui en 1819 entreprit sa première expédition par terre à la recherche du passage du Nord-Ouest. Franklin avait alors emmené seize voyageurs d'origine française dont on ne sait s'ils étaient de l'endroit, et quatre interprètes métis de la région : deux pour traduire l'esquimau (aux noms inuit) et deux Métis tchippewyans (Pierre Saint Germain et Jean-Baptiste Adam)<sup>29</sup>. À ces récits d'explorateurs témoignant d'une présence métisse et canadienne-française dans le Nord-Ouest actuel s'ajoute celui, très circonstancié, du père missionnaire oblat Émile Petitot qui recueillit la tradition orale des Dénés de 1862 à 1868<sup>30</sup>. Il note avoir rencontré quelques « Métis français » ou « Métis franco-dènè » très âgés et qui seraient « nés dans le pays même tels que Beaulieu, Poitras, son beau-frère, [Louis] Cayen, Le Camarade, Lafleur, Charlois, les frères Tourangeau et autres, [...] aventuriers sans fortune, coureurs des bois obscurs, gens sans lettres ni but avoué<sup>31</sup> ». De ceux-ci, le plus rencontré dans les sources reste François « Old Man » Beaulieu, marié à une Tchippewyane et chef de la nation des Couteaux-Jaunes, fils d'une Tchippewyane et d'un Français, celui-là même qui accompagna

<sup>27</sup> Alexander Mackenzie, *Journal of the Voyage to the Pacific*. New York, Dover Publications, 1995 [1801], p. 32.

<sup>28</sup> Alexander Mackenzie, *Journal of the Voyage...* p. 79.

<sup>29</sup> Sir John Franklin, *Narrative of the Journey to the Shores of the Polar Sea in the Years 1819, 20, 21 and 22*. London, John Murray, 1823, p. 198 et 201. Une liste complète des officiers et des hommes composant l'expédition depuis Fort Providence est donnée à la page 208 du journal de Franklin, tous les engagés ont des noms français.

<sup>30</sup> Robert Choquette, *The Oblate Assault on Canada' Northwest*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1995, pp. 59-61.

<sup>31</sup> Émile Petitot, *Autour du Grand Lac des Esclaves*. Paris, Nouvelle Librairie Parisienne/Albert Savine Éditeur, 1891, p. 78.

Mackenzie dans ses expéditions de cartographie et de recherche du passage du Nord-Ouest, et qui se disait « doyen des Métis du Nord-Ouest<sup>32</sup> ».

Ainsi, la première vague canadienne-française et métisse de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> aurait drainé vers la région du Grand Lac des Esclaves plusieurs voyageurs francophones. Leur connaissance du territoire et de la culture des populations locales permet de supposer qu'ils fréquentaient la région depuis longtemps, sinon qu'ils y étaient nés. Robert Vézina mentionne, en se basant sur les écrits du missionnaire Émile Petitot, que jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Nord-Ouest canadien, le « français des traiteurs » était véhiculé par les Métis<sup>33</sup>. Or, il est difficile d'évaluer si cette présence a mené à l'émergence d'un sentiment identitaire francophone ou métis local. Les sources, que ce soit les registres d'employés de traite ou celles de Petitot, laissent plutôt entrevoir le contraire. La plupart des commerçants ne restaient que quelques années dans la région, se mariaient et finissaient plutôt leurs jours dans les Prairies. Leurs descendants nordiques s'intégraient aux populations autochtones locales, troquant dès la deuxième génération la langue française pour les langues dénées<sup>34</sup>.

Une seconde vague métisse entraînera la venue d'autres francophones dans la région : après la défaite en 1885 du mouvement de résistance des Métis occupant principalement la vallée de la Rivière Rouge et du nord de la Saskatchewan, plusieurs rebelles vinrent se réfugier au Grand Lac des Esclaves, s'intégrant à l'économie locale basée sur la traite des fourrures et la pêche<sup>35</sup>. Plus nombreux que les Métis de la première vague et intégrés aux populations locales, ils imposèrent leurs spécificités culturelles et leurs traditions qui devinrent celles de la région.<sup>36</sup>

<sup>32</sup> L. A. Prud'homme, « L'élément français... », p. 29.

<sup>33</sup> Robert Vézina, « La dynamique des langues... », p. 153.

<sup>34</sup> Émile Petitot en témoigne avec sa présentation des douze enfants de François-Baptiste Le Camarade de Mandeville, âgé de 65 ans en 1863, « Métis franco-castor, élevé parmi les Tcippewayans, et marié en secondes noces à une Esclave, Marie *Tsa-shiré-tpa* » : « Tous ces enfants de Le Camarade étaient de vrais sauvages dènè, ne comprenant pas un mot de français, à l'exception de Baptiste et de Michel, élevés dans le fort, prenant des noms indiens à la naissance de leur premier-né et affublés du pagne et des jambières de cuir comme de vrais sylvicoles. Et voilà comment l'on devient sauvage. Pas n'est besoin de périodes séculaires pour cela. À la deuxième génération, la mutation est opérée ». Émile Petitot, *Autour du Grand Lac des Esclaves...*, p. 359.

<sup>35</sup> Bunny Yanik Koosel, « Le violon et la ceinture fléchée. Une histoire des Métis des Territoires du Nord-Ouest ». Yellowknife, Métis Heritage Association, 1992, p. 2.

<sup>36</sup> Une étude généalogique démontre que la très vaste majorité des métis d'origine française dans la région proviennent de familles qui se sont implantées localement après 1885. Bunny Yanik Koosel, « Le violon et la ceinture fléchée... », p.2.

À partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le français a suivi une seconde voie d'implantation dans la région du Grand Lac des Esclaves et du fleuve Mackenzie, celle des missionnaires catholiques. Profitant du réseau de transport établi pour la traite, les activités missionnaires s'étendront aux mêmes territoires que la traite, à tel point qu'une mission accompagnera toujours un poste de traite. Initié par des intermédiaires francophones, le commerce permettra aux missionnaires catholiques de s'introduire, ainsi que leur langue, presque massivement au cœur des populations locales pour quelques décennies.

Le trajet missionnaire au Nord-Ouest avait pour buts avoués de protéger la foi des commerçants et de la diffuser aux Autochtones. C'est Mgr Alexandre Provencher, évêque de St-Boniface au Manitoba, qui amorça les activités missionnaires chez les Métis de la Rivière Rouge en 1841, lesquelles furent étendues aux Dénés dès 1845<sup>37</sup>. Durant la décennie 1850, plusieurs missions furent fondées, notamment par le père Henri Faraut à Fort Resolution (1852) et par le père Henri Grollier à Fort Simpson (1858), Fort Rae (1859), Fort Norman (1859) et Fort Good Hope (1859)<sup>38</sup>. Depuis ces postes avancés, les missionnaires sillonnèrent le Nord-Ouest, tentant de devancer l'avancée nordique parallèle du protestantisme<sup>39</sup>. Chaque mission, en plus de posséder une chapelle, animait une école destinée à instruire ou « civiliser » les enfants dénés dans la religion catholique. En 1901, la population de 5216 personnes dans la région du Mackenzie comptait 1396 catholiques et 184 anglicans, 3631 personnes restant sans foi spécifique. Déjà en 1911, le nombre de catholiques passait à 3305 personnes tandis que le nombre d'anglicans atteignait 485. Le nombre des « sans foi spécifique » avait quant à lui chuté à 1714<sup>40</sup>.

Dès 1867, l'ampleur du phénomène était telle qu'on requéra l'aide des Sœurs grises, basées à Montréal, pour prendre en charge l'éducation de même que les soins médicaux des populations à convertir, principalement au Fort Providence, doté d'un hôpital et d'un pensionnat pour orphelins dénés. À partir de 1885, les Oblats instaurèrent une cinquantaine d'écoles résidentielles sur l'ensemble du territoire canadien. À la suite de ce mouvement généralisé, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle

<sup>37</sup> Guy Lacombe, « L'épopée des oblats dans l'Ouest canadien », *Francophonies d'Amérique*, 1991, No 1, p. 101.

<sup>38</sup> Robert Choquette. *The Oblate Assault...*, pp. 53-56. Pour un survol complet de l'implantation des missions oblats et des pensionnats dans la région, voir le chapitre 3 de cet ouvrage, « Deployment in Athabasca-Mackenzie », pp. 51-80.

<sup>39</sup> James Duggan, *The Effects of Oecuminism on the Attitude of Oblate Missionaries in the Mackenzie Valley of the Western Arctic*. Toronto School of Theology, 1985, p. 50.

<sup>40</sup> James Duggan, *The Effects of Oecuminism...*, p. 56.

sont retrouvés dans la région du Grand Lac des Esclaves et jusqu'à l'Arctique cinq pensionnats et autant d'hôpitaux qui fonctionnèrent pour la plupart jusqu'à la fin des années 1960, dont les plus imposants ont été ceux de Fort Smith, de Fort Resolution et de Fort Providence. Dans ce cadre s'amorcera la francisation systématique des Dénés qui devront apprendre et utiliser le français dans les institutions scolaires et hospitalières des missionnaires. Dans ce contexte, les Sœurs grises tiendront des classes au Nord-Ouest jusque dans les années 1940, imposant à divers degrés l'usage du français aux enfants dénés<sup>41</sup>. La diffusion du catholicisme dans le Nord-Ouest emprunta également des voies médiatiques. Du début du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1920, un journal écrit en français, *La Voix amie*, était distribué aux populations dénées afin d'entretenir l'adhésion à un mode de vie considéré comme civilisateur et de nourrir aussi la foi des Dénés durant leurs longues expéditions de chasse et de pêche.<sup>42</sup>

À partir des années 1920, l'anglais fit une entrée colossale sur le territoire. Dès 1892, l'anglais est nommé seule langue officielle des TNO. En 1901, son enseignement devient obligatoire. Les supérieurs de la Congrégation oblate, entre autres Mazonod, reconnaissant l'avantage d'une connaissance de la langue anglaise – il en fait désormais un préalable à leur travail – décident d'outiller les missionnaires afin de leur permettre de mieux approcher le milieu anglophone<sup>43</sup>. Les missionnaires seront désormais recrutés à même les provinces de l'Ouest, introduisant ainsi des anglophones dans leurs rangs. Cette politique eut un effet tardif dans la région du Grand Lac des Esclaves et jusqu'à l'Arctique, mais fit en sorte que l'enseignement du français auprès des Dénés fut finalement délaissé au profit de l'anglais à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1930, le français sera enseigné seulement un jour par semaine<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> Guy Lacombe, «L'épopée des oblats...», p. 101. Le père Duchaussois, lors d'une visite au pensionnat de Providence témoigne: « Nous avons rencontré des petits, n'ayant pas leurs sept ans, et s'exprimant en français et en anglais, après quelques mois de couvent. [...] [I]l nous fut donné de lire des comptes-rendus de discours assez élevés, rédigés en anglais et en français indifféremment, sans aucun apprêt, de tout premier jet, par des élèves des couvents de l'Athabaska et du Mackenzie, et presque irréprochables de plan, de développements, de style et d'orthographe ». R. P. Duchaussois, *Femmes héroïques : les Sœurs grises...*, p. 216. Notons que ce volume a été écrit pour glorifier le travail des sœurs grises auprès des Amérindiens.

<sup>42</sup> Duchaussois, *Femmes Héroïques : les Soeurs grises...*, p.220-230.

<sup>43</sup> Martha McCarthy. *From the Great River to the Ends of the Earth. Oblate Missions to the Dene, 1847-1921*. Edmonton, University of Alberta Press, 1995, pp. 3-5.

<sup>44</sup> Entrevue avec Ernie Camsell, ancien commis au comptoir de la Baie d'Hudson. Rae-Edzo, janvier 2001. Il soutient que l'enseignement du français était dispensé que les mercredis lorsqu'il fréquentait la mission dans les années 1930.

Le développement des infrastructures fédérales et minières à partir des années 1930 marginalisera rapidement l'utilisation du français comme langue commune chez les Autochtones au profit de l'anglais. Ce déclin fut d'autant plus prononcé que les structures religieuses catholiques et le commerce des fourrures, principales bases d'utilisation du français, s'effritèrent aussi à partir de cette période<sup>45</sup>. Le français n'a ainsi gardé que quelques décennies son rôle prépondérant dans le Nord-Ouest, avant l'instauration de politiques favorisant l'utilisation de l'anglais.

Historiquement, la langue française a été introduite dans la région du Grand Lac des Esclaves et du fleuve Mackenzie par deux acteurs principaux du développement du Nord-Ouest : les intermédiaires des compagnies de traite, à savoir les Canadiens-français et les Métis, puis les missionnaires catholiques venus évangéliser les populations locales. Dans la région du Grand Lac des Esclaves et du Mackenzie, le français n'a pas été utilisé à l'intérieur de communautés francophones fixes mais par des individus pour la plupart en constante mouvance, venus travailler ou œuvrer pour quelques mois ou quelques années dans le Nord-Ouest. Les sources suggèrent par ailleurs que ceux qui restèrent, ainsi que leurs descendants, s'intégrèrent aux communautés de langue locales. Le français a donc été répandu au Nord-Ouest en se propageant à la surface des cultures locales pour servir les besoins du commerce et de la conversion.

Les années passant, quelques groupes d'autochtones, de plus en plus restreints et âgés, ont continué à utiliser le français comme langue d'usage courant jusqu'à aujourd'hui. Comme le démontre l'ex-commissaire aux langues officielles des TNO, Betty Harnum, dans un rapport préparé à cet effet pour le compte de l'Assemblée législative territoriale, la plupart des autochtones parlant le français aujourd'hui l'ont appris dans un contexte missionnaire et ne l'ont utilisé que par contrainte ou pour converser avec des gens provenant d'autres communautés linguistiques autochtones dans leur jeunesse<sup>46</sup>. Par ailleurs, quelques familles métisses aux

---

<sup>45</sup> En fait, la dépression économique de la fin des années 1920 et la chute des prix des fourrures à la même période entraînent le déclin du commerce des fourrures. La Compagnie de la Baie d'Hudson ferme alors « un grand nombre de ses avant-postes, surtout dans la vallée du Mackenzie, et ses concurrents les plus importants ne tardent pas non plus à rationaliser leurs entreprises ». Peter J. Usher, « Postes de traite des pelleteries des Territoires du Nord-Ouest 1870-1970 ». Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1973, p. 29.

<sup>46</sup> Plusieurs autochtones âgés ont témoigné de ce fait lors d'une conférence sur le michif tenue en février 1994 tenue à Yellowknife par la Métis Heritage Association des Territoires du Nord-Ouest. Aussi, certains chercheurs et associations métisses aux TNO essaient de faire reconnaître la légitimité d'une langue michife, soit le « français des Métis » des TNO, comme langue à part entière et non comme simple dialecte du français. Voir Betty Harnum,

racines canadiennes auraient entretenu également leurs propres variations du français dont le michif, langue toutefois largement influencée par l'enseignement missionnaire qui poursuivait le but de « corriger leurs dialectes »<sup>47</sup>. Une conférence rassemblant les autochtones parlant le français des TNO, tenue à Yellowknife en 1994, a permis de constater que la langue française fut localement répandue au début du siècle, mais rarement utilisée comme langue première. Pour la plupart de ces autochtones, la prière est devenue, au fil des années, le dernier refuge de l'utilisation du français, lequel est associé largement à la vie missionnaire.<sup>48</sup> Ces autochtones se retrouvent principalement dans les communautés isolées bordant le Grand Lac des Esclaves, telles Fort Smith, Fort Providence, Fort Rae et Fort Résolution, derniers retranchements linguistiques de l'épopée du français chez les autochtones du Nord-Ouest.

### **1.2.2 Un nouveau germe de francophonie : Genèse du phénomène francophone actuel**

Après la Deuxième Guerre mondiale, le commerce des fourrures du Nord-Ouest fait place à des structures économiques diversifiées amenant des milliers d'individus d'autres régions du Canada, dont des francophones, à s'y installer quelques temps. D'abord, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de l'or avait été découvert dans la région de Yellowknife. Son exploitation commença à la fin des années 1930, devenant le cœur du développement économique du territoire jusqu'aux années 1980, appelant des milliers de personnes à son exploitation. Parallèlement, durant les années 1950, en pleine guerre froide, l'Arctique canadien devient un emplacement militaire stratégique et se voit doté d'un imposant système de surveillance anti-soviétique exigeant un vaste personnel militaire. Les années 1960 voient le siège du gouvernement des TNO déménager d'Ottawa à Yellowknife, faisant de cette dernière la capitale territoriale et le centre de la fonction publique nordique. Puis, à la fin des années 1990, les TNO connaissent un deuxième boom minier, cette fois diamantifère. Cette foulée expansionniste draine vers le nord, particulièrement vers Yellowknife, des milliers de travailleurs, militaires, administrateurs et autres, tous accroissant la population non autochtone et principalement anglophone de la région. Alors que la population de Yellowknife était de 12

---

“Michif Language and the Métis in the Northwest Territories or “Michif is not Bad French”. Paper prepared for the special committee on the Review of the *Official Languages Act*, Legislative Assembly of the Northwest Territories, August 2002. Non paginé.

<sup>47</sup> Betty Harnum, « Michif Language... ».

<sup>48</sup> Entrevue avec Alex Lafferty, métis de la région de Hay River (Little Buffalo Village). Entrevue réalisée au camp temporaire de chasse au castor au kilomètre 80 km au nord de la frontière Alberta/TNO, mai 2002.

âmes en 1920, elle grimpe à 3500 personnes en 1960, puis à 6000 en 1980<sup>49</sup>. Aujourd'hui, la population de Yellowknife avoisine les 17000 habitants, dont près de 25% vivaient dans une autre province cinq ans auparavant<sup>50</sup>.

La plupart des nouveaux arrivants du Nord-Ouest n'y restent que temporairement, travaillant quelques années avant de retourner dans leur province d'origine. C'est dans ce contexte que des centaines de francophones, individus, couples ou familles, ont été amenés aux TNO, en provenance d'autres régions du Canada, principalement du Québec, mais aussi du Nord de l'Alberta, de l'est Ontarien et de l'Acadie. À l'image des autres travailleurs nouvellement arrivés, les francophones s'installent rarement au Nord-Ouest, la plupart n'y transitant que quelques années<sup>51</sup>, remplacés par d'autres travailleurs dans le roulement démographique qui caractérise la région encore aujourd'hui.

Parallèlement à cette nouvelle présence francophone nordique, un mouvement d'affirmation identitaire anime les francophones du Canada dans leur ensemble au tournant des années 1970. En effet, à la suite de l'affirmation du Québec, l'idée d'une identité canadienne-française pan-nationale commence à se déstructurer. Se sentant délaissés dans le processus de reformulation des Québécois, le Canada français amorce sa scission en communautés distinctes, sous des étendards identitaires « provincialisés ». Les années 1970 verront naître dans ce contexte de nouvelles formules identitaires pour *délimiter* les communautés se considérant autrefois uniformément comme des Canadiens-français, tels que les franco-ontariens, les franco-manitobains et les fransaskois, notamment<sup>52</sup>. Ce mouvement d'affirmation des communautés francophones minoritaires au Canada aura son pendant aux Territoires du Nord-Ouest : les francophones qui y

---

<sup>49</sup> Pour un survol du développement des Territoires du Nord-Ouest au 20<sup>e</sup> siècle, voir Morris Zaslow, « Les Territoires du Nord-Ouest 1905-1980 ». Ottawa, La Société historique du Canada, Brochure historique no 38, 1984, 29p.

<sup>50</sup> <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/Details/details1pop1.cfm>. Consulté le 08/05/03.

<sup>51</sup> Entrevue E1-YK, originaire du Québec. Elle habite Yellowknife depuis 1951 et affirme qu'elle et son mari, lui-même aux TNO depuis 1941, sont les seuls francophones arrivés à cette époque (dans les premiers à Yellowknife) qui y sont encore, les autres familles étant retournées dans leur province d'origine après quelques années de travail nordique.

<sup>52</sup> Gilles Cadrin, « L'affirmation des minorités francophones depuis la Révolution tranquille », dans Gratien Allaire (dir.), *Après dix ans... Bilan et prospective*. Edmonton, Institut de recherche de la Faculté St-Jean, 1992, pp. 269-283 et Danielle Juteau-Lee, « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens-français, Franco-ontariens, Ontariens : Qui sommes-nous? », *Pluriel*, no 24, 1980, pp. 21-42.

sont nouvellement arrivés, à partir de la fin des années 1970, commencent à moduler les assises d'une affirmation identitaire territoriale.

C'est ainsi qu'en décembre 1978, l'Association culturelle franco-ténoise est fondée à Yellowknife par un petit groupe de bénévoles maintenant reconnus comme les fondateurs du mouvement associatif francophone dans les TNO<sup>53</sup>. Le mouvement se donne comme objectif de soutenir les francophones des différentes localités des Territoires dans leurs projets de se regrouper et de fonder des associations pour la promotion de leur langue et de leur culture. En pratique, cette couverture associative permet aux francophones habitant à cette époque dans les TNO de se coaliser pour convaincre Radio-Canada de diffuser en français aux TNO<sup>54</sup>. Une fois ce combat gagné en 1986 à Yellowknife, puis en 1988 à Hay River, la structure associative regroupant désormais plusieurs francophones locaux soutiendra surtout une programmation d'activités culturelles rassembleuses (films, spectacles, artisanat, livres, arts folkloriques) destinées à conserver et à agrandir le réseau de liens sociaux créés.

Dans cette lancée, la politique canadienne instaurant officiellement le bilinguisme partout au pays, entrée en vigueur en 1984, attise le militantisme politique des francophones des TNO en ce qui a trait à leurs droits linguistiques<sup>55</sup>. La prise de conscience de ces droits se manifeste immédiatement dans le réseau associatif. Les revendications politiques, telles l'obtention de services gouvernementaux et de structures éducatives en français, s'ajoutent au mandat culturel de l'AFCT, ce qui l'incite à vouloir se faire reconnaître et la fait chercher un appui au niveau national. L'organisme devient alors membre de la Fédération des Francophones Hors-Québec (FFHQ) en 1986, laquelle lui fournira désormais soutien et modèles de revendications<sup>56</sup>. Dans cette lancée politique, l'AFCT (devenant en même temps la Fédération franco-ténoise) engage un projet d'envergure en 1988, *La Grande Tournée, les Retrouvailles* – une consultation territoriale sur les services en français – dont le mandat est de définir les réalités, besoins et attentes des francophones de l'ensemble du territoire en cette matière, et organiser ses priorités d'action en

<sup>53</sup> Il s'agit de Allain St-Cyr, Joanne Denault, Françoise Byrne et Alida Walsh. Fédération franco-ténoise, 1979-1989. *Le français, toute une expédition!*. Yellowknife, Éditions F.F.T., 1989, p. 15.

<sup>54</sup> Entrevue avec Fernand Denault, président de la Fédération franco-ténoise, Yellowknife, juillet 2002 et entrevue avec Gerry Goudreau, commissaire scolaire francophone, Hay River, mai 2002.

<sup>55</sup> Entrevue avec Daniel Lamoureux, directeur général de la Fédération franco-ténoise depuis 1992, Yellowknife, juillet 2002.

<sup>56</sup> La Fédération franco-ténoise, 1979-1989. *Le français, toute une expédition!...*, p. 17.

fonction de ceux-ci<sup>57</sup>. Les constats relevés lors de cette tournée alimenteront le processus de revendications désormais basé sur ce qui sera présenté comme une preuve des lacunes territoriales en matière de services linguistiques pour les francophones.

Le mouvement de conscience identitaire francophone aux TNO se consolidera au fil des années 1980, comme en témoigne l'expansion du réseau associatif. En 1981, l'Association des francophones de Frobisher Bay (aujourd'hui Iqaluit, au Nunavut) naît de l'initiative d'une quinzaine de francophones. Émerge aussi cette même année l'Association canadienne-française à Inuvik. Trois ans plus tard, les francophones habitant les localités au sud du Grand Lac des Esclaves se dotent aussi d'une association représentative. C'est le cas en 1984 à Fort Smith et en 1988 à Hay River<sup>58</sup>. Entre temps, l'Association culturelle franco-ténoise, basée à Yellowknife mais ayant un mandat territorial, pousse en 1984 les francophones de Yellowknife à former un groupe à champ d'action local : l'Association franco-culturelle de Yellowknife est alors fondée. Ainsi, lorsque en 1988 l'Association culturelle franco-ténoise change de nom pour devenir la Fédération franco-ténoise, celle-ci chapeaute les activités de quatre associations à travers les TNO, par l'entremise d'un comité exécutif dont les membres proviennent de chacune des associations constitutives<sup>59</sup>. Afin de rejoindre l'ensemble de la population francophone, un journal, à l'origine mensuel et maintenant hebdomadaire, est mis en place en 1986, *L'Aiglon, le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest*, tiré à 1000 exemplaires.

Les débuts sont lents pour les petites associations. Rejoignant surtout des travailleurs de passage, la mobilité des personnes impliquées retarde l'avancement des projets<sup>60</sup>. Le difficile recrutement de personnel et de membres laisse parfois des sièges vides dans les associations pour plus d'une année. Certaines associations ne survivront tout simplement pas à des changements conjoncturels d'envergure affectant la population locale tels que les fermetures de mines, les transferts de bases militaires ou le départ de leaders<sup>61</sup>. C'est le cas de l'Association des francophones de Nanisivik,

<sup>57</sup> Denis Perreault, « La Grande Tournée, Les Retrouvailles. Comité de consultation sur les services en français dans les Territoires du Nord-Ouest ». Yellowknife, 1988, pp. 7-8.

<sup>58</sup> Il est à noter que ces deux dernières associations, mises sur pied par des francophones venus d'autres provinces, ne le seront pas de concert avec les Autochtones âgés locaux et les Métis, dont plusieurs parlaient (et parlent encore) le français à ce moment. Entrevue E14-FS.

<sup>59</sup> La Fédération franco-ténoise, 1979-1989. *Le français, toute une expédition! ...*, pp. 11 et 18.

<sup>60</sup> La Fédération franco-ténoise, 1979-1989. *Le français, toute une expédition! ...*, p. 15.

<sup>61</sup> FCFA, « Profil ... », p. 1.

Tuktuyaktuk et Resolute Bay, mortes dans l'œuf. Inuvik verra son association francophone s'éteindre jusqu'en 2000, année où elle sera recréée sous le nom d'Association des francophones du Delta du Mackenzie, englobant Tuktuyaktuk.

Les objectifs poursuivis par les organismes francophones seront, durant les années 1990, grandement marqués par des préoccupations politiques et par la question des droits linguistiques. Essentiellement, ces objectifs seront moulés aux recommandations issues du projet de consultation « La Grande Tournée, Les Retrouvailles » mené deux ans auparavant. En plus de la programmation culturelle pour le réseau associatif désormais bien implanté, l'obtention d'une école francophone autonome vient au premier rang des préoccupations dans les années 1990, principalement en ce qui concerne Yellowknife, là où le nombre d'ayant-droits le justifie aux yeux du gouvernement<sup>62</sup>. Bien que l'école Allain-St-Cyr y débute ses activités en 1989-1990, elle se trouve au départ annexée à une école anglophone et d'immersion française. L'idée d'obtenir un centre scolaire et communautaire indépendant de tout concubinage institutionnel anglophone apparaît ainsi comme une priorité à la suite d'une étude faite auprès de la population en 1990<sup>63</sup>. Les fonds gouvernementaux fédéraux et territoriaux sont finalement dégagés pour la construction d'une école francophone homogène qui ouvre ses portes en 1999 avec une cinquantaine d'élèves répartis dans des classes à degrés mixtes et ce, de la maternelle à la sixième année. Un sommet sur l'éducation en français dans les Territoires du Nord-Ouest est aussi tenu par la Fédération franco-ténoise en 1996, afin de promouvoir l'enseignement en français langue première<sup>64</sup>.

Parallèlement au dossier scolaire, la Fédération franco-ténoise et quelques francophones impliqués dans le réseau associatif engageant, dès la fin des années 1980, un recours judiciaire contre les gouvernements territorial et fédéral, lesquels, à leurs yeux, bafouent les droits des francophones des TNO relativement à la prestation de services en français dans leurs différents organes institutionnels. Selon la Fédération franco-ténoise, ces derniers ne mettraient pas en application une entente stipulant que « Le Canada assumera d'année en année, en permanence,

<sup>62</sup> Fédération franco-ténoise, « Vers une politique de développement culturel ». Yellowknife, Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon, 1992, p. 11.

<sup>63</sup> ACORD (Association des consultants en organisation, en recherche et en développement), « Un centre francophone à Yellowknife ». Fédération franco-ténoise, avril 1990, 40p.

<sup>64</sup> Fédération franco-ténoise, « À l'aube de l'an 2000. Forum sur l'éducation en français aux Territoires du Nord-Ouest - Actes ». Yellowknife, Fédération franco-ténoise, avril 1999, 322p.

tous les coûts relatifs à la prestation des services en français au public ainsi que les coûts relatifs à l'application du français comme langue officielle des Territoires du Nord-Ouest comme l'exige la Loi sur les langues officielles<sup>65</sup> ». Les procédures lourdes et le rythme lent d'une telle démarche font en sorte que la poursuite judiciaire est toujours pendante, attendant actuellement son instruction en Cour suprême des TNO<sup>66</sup>.

Aux organismes culturels et politiques du réseau se greffent d'autres ramifications institutionnelles créées aux fins de financement. Les années 1990 coïncident ainsi avec l'apparition de plusieurs organismes dont le contrôle est centralisé sous le chapeau de la Fédération franco-ténoise. À titre d'exemple, mentionnons Boréal Consultants, Azimut Communications et le Consortium DUNOR Co. Ces organismes occupent un marché commercial diversifié allant des services de traduction aux relations publiques, en passant par l'élaboration de stratégies de marketing.<sup>67</sup> En bout de ligne, le réseau institutionnel francophone s'est développé, depuis la création de la première association culturelle francophone en 1978, dans plusieurs sphères d'activités culturelle, scolaire, politique et financière, étendues sur l'ensemble des TNO, quoique centralisées à Yellowknife. Aujourd'hui, les institutions communautaires se répartissent suivant quatre branches principales :

-le réseau socio-culturel, composé de quatre associations à Yellowknife, Fort Smith, Hay River et Inuvik ;

-le réseau éducatif, composé de la Commission scolaire francophone des TNO, de l'École Allain-St-Cyr de Yellowknife, de l'école de langue française de Hay River, de la Garderie Plein-Soleil de Yellowknife, de l'Association des parents de Yellowknife et du Comité des parents francophones de Hay River (et prochainement, en juin 2003, de l'Association des parents ayant droit de Yellowknife) ;

-le réseau des communications, composé des Éditions franco-ténoises/l'Aiglon, de Radio-Taïga et de [www.franco-nord.com](http://www.franco-nord.com) ;

-le réseau de financement et de représentation politique, composé de la Fédération franco-ténoise, du Regroupement des parents francophones des

<sup>65</sup> Fédération franco-ténoise, « Le recours judiciaire intenté par la Fédération franco-TéNOise à l'encontre des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest – Survol », 2001, p. 2

<sup>66</sup> Simon Bérubé, « On se retrouvera en Cour... », *L'Aiglon*, Vol. 17, No 45, 22 novembre 2002, p. 3.

<sup>67</sup> Fédération Franco-Ténoise, *Rapport Bisannuel 1994-1996*. Éditions FFT, Yellowknife, 1996. p. 26.

TNO, de la Fondation franco-ténoise, de Boréal Consultants, d'Azimut Communications, du Consortium DUNOR Co et du Comité de développement économique des Territoires du Nord-Ouest<sup>68</sup>.

Au tournant du millénaire, le mouvement associatif francophone des TNO s'étend aux quatre principales localités des TNO et ce, autant dans leur géographie que dans leurs structures politiques et économiques. De nouveaux objectifs s'ajoutent également à ceux qui sont déjà poursuivis. Avec une subvention du gouvernement fédéral, la Fédération franco-ténoise s'affilie à un projet national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne. En ce sens, elle s'est donné dernièrement (2002) un nouveau mandat pour les années à venir avec la création d'un comité de développement économique. Ce mandat est de créer un réseau d'affaires francophone élaboré au cours de l'année 2002 pour être institué dès avril 2003<sup>69</sup>. Les activités culturelles locales se poursuivent également tandis que l'éducation reste à l'avant-plan des préoccupations, mobilisant de plus en plus de francophones. À ce point, le réseau institutionnel vise l'élargissement du système scolaire de Yellowknife qui pourrait assurer l'ensemble des classes, de la maternelle à la douzième année, plutôt que de faire transférer les élèves en immersion à partir de la 9<sup>e</sup> année. Le réseau lutte également pour l'obtention gratuite de nouveaux canaux télévisuels francophones diffusés à partir d'autres régions du Canada, en plus de planifier l'agrandissement de ses structures radiophoniques locales.

C'est précisément dans cette large structure institutionnelle, au fil des 20 dernières années, que naîtra et sera promu le concept d'une identité dite franco-ténoise avec pour but de rassembler sous son label les francophones de passage aux TNO. À quelques exceptions près, les employés du réseau associatif ont d'ailleurs été recrutés directement dans les régions où les francophones sont majoritaires, particulièrement au Québec. Une fois intégrés au réseau, ceux-ci oeuvreront au fonctionnement des diverses activités menées au nom des « Franco-ténois ». Dans un terroir institutionnel, un nouveau germe de francophonie naîtra ainsi dans les Territoires du Nord-Ouest. L'encadrement associatif jouera un rôle de premier plan dans l'affirmation identitaire francophone locale et c'est uniquement par celui-ci qu'elle passera.

---

<sup>68</sup> Fédération franco-ténoise, « Dimension économique – Projet d'actualisation de l'an 1 de la planification stratégique *Bâtir un pays*, présenté au Fonds d'appui pour le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne », 11 février 2002, p. 5.

<sup>69</sup> Fédération franco-ténoise, « Dimension économique... », p. 5. À noter : nous avons ajouté à cette référence les institutions créées en 2002 et 2003.

## CHAPITRE II

### Construction d'une identité francophone aux TNO : le discours de la Fédération franco-ténoise

« *Il faut créer des clochers* »

Daniel Lamoureux, directeur général de la Fédération franco-ténoise

Tel que nous l'avons précédemment mis en relief, la région qui correspond aux limites actuelles des Territoires du Nord-Ouest a été investie historiquement par des francophones. La présence historique des francophones sur cette terre reste toutefois sporadique et inconstante. Ils ne séjournent en effet dans la région que de façon temporaire avant de retourner dans leur lieu d'origine. Pour leur part, les descendants locaux de ces francophones ont intégré les communautés amérindiennes et métisses. De ce fait, ils n'ont pas assuré régionalement une transmission intergénérationnelle durable de la culture et de la langue française. Ainsi, les francophones vivant actuellement aux Territoires du Nord-Ouest ne sont pas les héritiers d'un processus de colonisation. Leur présence découle plutôt d'un apport migratoire récent en provenance d'autres régions du Canada.

Dans ce contexte émerge depuis peu chez ces francophones aux multiples provenances le désir d'une reconnaissance en tant que communauté. Le concept de francophonie ne voit en effet le jour aux Territoires du Nord-Ouest qu'au début des années 1980.<sup>1</sup> Les francophones des TNO, par la diversité de leurs origines, apportent une multitude de références culturelles qui peuvent orienter de différentes manières la construction de cette nouvelle identité collective. En d'autres termes, sans enracinement historique, donc sans noyau collectif local à partir duquel faire germer un sentiment d'appartenance commun, ils se trouvent devant une gamme de *possibilités* identitaires potentielles. Il manque aux « Franco-ténois » les bases habituellement rencontrées chez une communauté. Ces bases leur sont proposées « préfabriquées » par la Fédération franco-ténoise.

---

<sup>1</sup> Daniel Lamoureux, « La communauté franco-ténoise » dans Histoire, état et perspectives de la francophonie aux Territoires du Nord-Ouest. Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/interventionspubliques>. Consulté le 01/05/03. La version originale de ce texte est une lettre envoyée le 25 janvier 2000 à Mme Micheline Doiron, de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), dans le but d'être intégrée à une brochure d'information sur les francophones des TNO, laquelle a été publiée sous le titre de « Profil de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest », Ottawa, FCFA du Canada, 2000, pp. 13-15.

En effet, selon sa constitution, cet organisme a pour but général de *répondre aux besoins exprimés par les organismes membres tout en assurant une présence francophone dans les TNO*. Plus concrètement, il s'agit d'*assurer la représentativité et [d']être le porte-parole officiel de la communauté franco-ténoise auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement des TNO ainsi qu'au sein des organismes nationaux et régionaux*. Ces objectifs lui permettent de poursuivre la mission qu'elle s'est donnée, qui  *vise à promouvoir, entretenir, encourager et défendre la vie culturelle, politique, économique, sociale, communautaire franco-ténoise*.<sup>2</sup> En d'autres termes, la Fédération franco-ténoise est née pour « aménager » une identité francophone aux Territoires du Nord-Ouest puisqu'elle se donne comme mandat d'en actualiser les formes d'expression, voire de les créer si nécessaire.

Si, d'une manière générale, les communautés s'édifient sur la base d'une représentation du passé qui leur permet de se définir une identité propre, quelle est la représentation offerte aux francophones des Territoires du Nord-Ouest par la Fédération qui travaille à en faire des Franco-ténois ? Si la représentation du passé collectif permet à cette communauté d'envisager un avenir, quel est l'avenir planifié pour ces mêmes Franco-ténois par la Fédération ? Ce questionnement est au cœur de la prochaine étape d'analyse dont l'objectif est de démontrer comment la Fédération, afin de justifier ses actions tant auprès des francophones que des autres groupes en présence aux TNO (autochtones, anglophones), a développé un discours par lequel elle offre aux francophones un ensemble de repères pouvant jalonner la construction d'une identité collective et ce, sur le mode d'un véritable « argumentaire » identitaire. La Fédération franco-ténoise y propose un passé, et sur cette base un avenir, à la communauté dans les différents propos et motivations (interventions publiques, recueils historiques sur les francophones des TNO, articles dans les journaux locaux, territoriaux ou nationaux défendant leur cause, etc) qu'elle tient et utilise dans les revendications qu'elle mène au nom de la communauté. Autrement dit, le discours soutenu au nom des Franco-ténois par la Fédération offre à la fois les racines manquant à l'émergence de la communauté et les horizons pour croire en sa cohésion. Ce sont ces racines et ces horizons que nous allons plus particulièrement explorer dans ce chapitre.

---

<sup>2</sup> Constitution de la Fédération franco-ténoise (octobre 1991).

## 2.1 Proposition d'un récit mémoriel comme base de l'identité franco-ténoise

Si les références au passé collectif sont diffusées par la plupart des actions publiques entreprises par la Fédération – pensons par exemple au recours judiciaire qu'elle soutient pour le respect des lois et ententes concernant la dispense de services gouvernementaux en français aux TNO, à la lutte pour la construction d'une école francophone ou à l'organisation de rassemblements culturels – ces références se trouvent rassemblées et aménagées de façon concise dans un récit sur l'histoire. En 1989, la Fédération franco-ténoise édite en effet un ouvrage à caractère historique : *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire des Francophones dans les Territoires du Nord-Ouest*<sup>3</sup>. Cette publication « se veut une documentation de l'histoire de la présence française dans les Territoires du Nord-Ouest et cela depuis les débuts de la colonisation<sup>4</sup> ». Outil représentatif et incontournable de promotion et d'information sur le passé des francophones aux TNO, ce récit a été rédigé par le coordonnateur du comité de consultation sur les services en français des Territoires du Nord-Ouest, consultation tenue l'année précédent la parution de l'ouvrage<sup>5</sup>. Les représentations du passé de la communauté y sont synthétisées, faisant de l'ouvrage le pilier des références mémorielles sur lesquelles s'appuie l'ensemble du discours politique de la Fédération. Comme repère d'une identité collective francophone aux TNO, la Fédération a donc doté la communauté d'un accès possible à un passé collectif. En lui offrant ce récit du passé comme *sien* et en lui permettant ainsi un retour interprétatif sur elle-même, la Fédération accorde à la communauté la possibilité de s'imaginer comme communauté fonctionnelle *dans le temps*. Autrement dit, elle lui formule la *mémoire collective* qui lui fait défaut. Une analyse de cette pierre d'assise du discours de l'organisme permettra, puisque l'ensemble des orientations mémorielles s'y retrouvent, d'en dévoiler les lignes directrices.

---

<sup>3</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest*. Yellowknife, Éditions de la FFT, 1989, 95p. Coll. Francophones du Nord, No 1. Ce document a été produit dans le cadre d'une entente entre le Secrétariat d'État du Canada et le gouvernement des TNO, créant en 1988 le Comité de Consultation sur les Services en français dans les Territoires du Nord-Ouest, « La Grande Tournée, Les Retrouvailles ». Denis Perreault dirigeait ce comité et, parallèlement, la rédaction de *La petite histoire*, publiée peu après aux Éditions franco-ténoises (FFT).

<sup>4</sup> Denise Canuel, « Projet de diffusion de la culture Franco-ténoise » présenté au bureau des langues, services français du Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 30 mars 1989.

<sup>5</sup> Soit la « Grande Tournée, Les Retrouvailles », abordée à la note 3 ainsi qu'au chapitre premier.

*La petite histoire* se présente sous la forme d'un document succinct de lecture facile, comportant une centaine de pages divisées en trois sections distinctes. La première section retrace la présence des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest et leur rôle dans le développement du territoire pour la période allant du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. La seconde section dresse un portrait de la réalité vécue par les francophones au cours du 20<sup>e</sup> siècle aux TNO. La troisième section présente une traduction française réalisée au début du siècle par le missionnaire Émile Petitot de contes et légendes dénées et inuit des Territoires du Nord-Ouest. Les deux premières parties de cet ouvrage fournissent aux francophones l'ensemble des références historiques, soit le fondement qui soutient l'essentiel du discours mémoriel de la Fédération. Ce fondement est nul autre que l'idée de l'histoire d'une présence francophone continue aux Territoires du Nord-Ouest.

### 2.1.1 L'invention d'un territoire identitaire

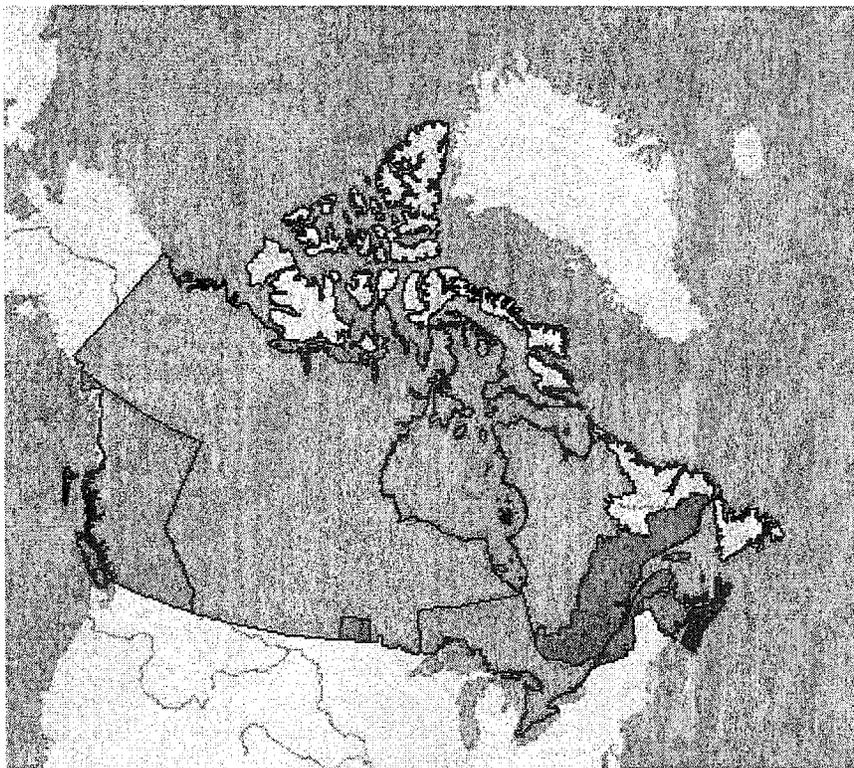
Dans son ensemble, *La petite histoire*, à travers toutes les étapes du développement des Territoires du Nord-Ouest, tisse la trame d'un enracinement ininterrompu des francophones sur le territoire, comme l'indique sans aucune ambiguïté le titre de son premier chapitre, *Les Francophones du Nord, l'histoire d'une présence continue*. Or, le bref survol historique du passé francophone des Territoires du Nord-Ouest effectué précédemment a permis de démontrer que l'établissement d'une communauté souche n'a pas été à la base du développement de la francophonie actuelle des TNO. De surcroît, la région qui correspond aux limites actuelles des Territoires du Nord-Ouest n'a fait l'objet que d'une présence francophone ponctuelle sur le plan historique. Pour justifier la continuité d'une présence francophone dans les Territoires du Nord-Ouest actuels et pour le bénéfice de ceux qui y habitent maintenant, *La petite histoire* réfère aux frontières du lieu originel. Les limites présentes des TNO ne lui permettent pas en effet de démontrer cette continuité. Cette « présence continue » ne peut s'expliquer dans les faits que par un retour aux frontières originelles des Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire celles qui, jusqu'en 1876, englobaient tout ce qui était à l'ouest et au nord de l'Ontario actuel, hormis la Colombie-britannique, le Manitoba d'alors et incluant le Nord du Québec<sup>6</sup> (cf. carte 5).

---

<sup>6</sup> Il faut mentionner que le cas du Nunavut ne fait pas partie de l'analyse; sa formation étant très récente (1999), *La petite histoire*, publiée en 1989, n'en fait évidemment pas mention.

On le sait maintenant, cette entité administrative quasi-continentale sera découpée par la suite pour former successivement les districts de Keewatin puis d'Athabaska, de Saskatchewan, d'Assiniboine et d'Alberta. Éventuellement, une grande partie sera fusionnée au Québec. Cependant, *La petite histoire* se réapproprie – ou se rit de – ces découpages administratifs et les rattache symboliquement aux Territoires en intégrant leur vécu francophone à son histoire. Cet ajustement est autorisé par la permanence de l'appellation « Territoires du Nord-Ouest » en dépit des nombreux changements apportés dans le temps aux limites géographiques des territoires. Par un tour de passe passe historico-discursif, *La petite histoire* récupère un territoire n'existant plus aujourd'hui. Or, cette récupération permet à l'imaginaire collectif de s'y référer sans percevoir que l'histoire appartenant « désormais » à la Saskatchewan ou au Manitoba, par exemple, est intégrée à celles des Territoires du Nord-Ouest actuels. Tout au long de *La petite histoire*, la trame historique se construit avec fluidité sur une immense portion du continent qui portait autrefois l'appellation des Territoires du Nord-Ouest, mais ne le porte plus depuis un bon moment déjà.

#### Carte 5 : Les Territoires du Nord-Ouest en 1874



Site des Ressources naturelles du Canada, Gouvernement du Canada. Consulté le 01/05/03.  
<http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/historical/territorialevolution/1874>

Chaque parcelle territoriale ayant porté des présences francophones, soit le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest en général, est ainsi insérée en temps et lieu pour faire apparaître une certaine continuité historique. Les divisions du premier chapitre de *La petite histoire* en témoignent : *L'évolution du fait francophone dans les Territoires du Nord-Ouest au XVIIe siècle; Le XVIIIe siècle ou l'accentuation de la pénétration blanche dans le Grand Nord; Première étape de la colonisation<sup>7</sup> : les agents de développement dans le Nord-Ouest et dans le Nord-Est*. En d'autres mots, cette adaptation des frontières territoriales permet de créer un passé spécifique pour le soutien de la définition identitaire de la communauté franco-ténoise.

### 2.1.2 Des ancêtres de substitution

Ce travail de « mobilisation » de fragments du passé des Territoires du Nord-Ouest pour la production d'une continuité francophone est aussi effectué par le recours à certaines figures historiques. Comme la communauté franco-ténoise actuelle ne tire pas son origine d'une « souche » intergénérationnelle, elle ne peut se fier à une ascendance établie pour expliquer la continuité de sa présence sur le territoire. *La petite histoire* reconnaît ce fait :

[L]es francophones travaillant dans les Territoires n'avaient jamais engagé un processus de colonisation ni même réfléchi à un projet spécifique de développement sociétal. Ils étaient venus profiter du développement des Territoires [...]. Les Oblats et les Sœurs grises venaient propager la foi chrétienne ; les trappeurs, petits commerçants et responsables des comptoirs représentaient les intérêts économiques des maisons de fourrures de Montréal et de Toronto. Aucun projet de société francophone du Nord n'a germé dans leur esprit<sup>8</sup>.

La Fédération présente plutôt tous les Canadiens français ayant marqué le développement de cette vaste étendue comme de véritables ancêtres de substitution. Ceux-ci sont intégrés à la « trame » afin que la communauté actuelle puisse constater la continuité d'une présence et d'un ascendant

<sup>7</sup> Le terme colonisation fait ici référence au développement de structures économiques et religieuses et non pas comme arrivée massive de colons pour peupler le territoire. Cette section de l'ouvrage résume ainsi l'installation de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de la Compagnie du Nord-Ouest, des missionnaires et de la gendarmerie royale sur le territoire.

<sup>8</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 66.

francophones sur le territoire. Le processus traditionnel de colonisation ou de « projet de développement sociétal » est remplacé par l'expérience des différents Canadiens français qui contribuèrent au développement économique des TNO – évidemment dans ses frontières originelles ! Cette nouvelle ascendance prend racine dans les grands parcours exploratoires des LaVérandrye, Des Groseillers et Radisson, qui, à l'instar « des personnages tels que Le Moyne d'Iberville et le chevalier de Troyes, se distinguèrent comme défenseurs des intérêts français<sup>9</sup> » sur le territoire *élargi*... au XVIIe siècle ! Sont aussi nommés ancêtres importants des hommes comme « Jacques R. Legardeur de St-Pierre qui fonda, en 1751, le fort Jonquière qui est maintenant la ville actuelle de Calgary et le chevalier Saint-Luc de la Corne qui fut le premier homme blanc à entreprendre, dans la vallée de la Carotte, tributaire de la Saskatchewan inférieure, les premiers essais en agriculture<sup>10</sup> ». Plusieurs noms de Canadiens français, répertoriés par L. A. Prud'homme en 1904 pour son ouvrage « L'élément français au Nord-Ouest<sup>11</sup> », sont même insérés entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties de *La petite histoire*, laquelle explique qu'« un rôle crucial [est] joué par les Canadiens français dans ce développement du Grand Nord. Cet apport est indéniable, on ne le dira jamais assez. [...] Pour étoffer cette démonstration, nous relevons en encadré une liste de noms de canadiens français [*sic*] ayant œuvré dans les Territoires<sup>12</sup> ». Quelques-uns de ces Canadiens français ont foulé le territoire actuel, mais la plupart ont parcouru l'Ouest, de Montréal aux Rocheuses, ainsi que le nord des Prairies, au sud des Territoires du Nord-Ouest actuels.

### 2.1.3 Des figures emblématiques

Bien que la plupart des personnages historiques intégrés à la trame de *La petite histoire* n'ont jamais foulé la région à laquelle réfère l'appellation Territoires du Nord-Ouest en 1989, deux d'entre eux font exception. Ces deux personnages font d'ailleurs l'objet d'une plus grande attention que les autres, leurs noms figurant dans le titre de l'ouvrage. Ils sont montrés par ce fait comme les piliers emblématiques du panthéon des figures franco-ténoises historiques. La manière

<sup>9</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 18

<sup>10</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 20.

<sup>11</sup> Voir la note 24 du premier chapitre.

<sup>12</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 43.

dont sont élevés en figures historiques certains individus est au cœur de l'opération de récupération de fragments du passé effectuée dans *La petite histoire*.

Le premier de ces personnages est Laurent Leroux, individu au profil et aux activités plutôt communs pour l'époque, trafiquant temporaire de fourrures, parcourant le pays à la recherche d'un gagne-pain comme plusieurs autres Canadiens français ou anglais (à noter que le siège de la Fédération franco-ténoise porte son nom). Originaire de l'Assomption (Bas-Canada), Leroux se rend dans la vallée du Mackenzie à l'automne 1786. Il y épouse selon les mœurs amérindiennes une jeune fille de la nation des Sauteurs de la région de l'Athabasca (laquelle se trouve dans les limites des TNO actuels) union dont naquirent apparemment au moins quatre filles. Leroux fonde et exploite quelques postes de traite – certains étant devenus villages – pour le compte d'une petite compagnie indépendante concurrente de la North West Company sur le pourtour du Grand Lac des Esclaves avant de regagner sa patrie d'origine, en 1792, laissant sa descendance en communauté amérindienne. Revenu au Bas-Canada, il épouse légitimement une jeune fille de son village natal – mariage duquel naîtra une fille – et y termine sa vie<sup>13</sup>. *La petite histoire* présente Laurent Leroux comme étant le premier blanc à atteindre la région du Grand Lac des Esclaves :

Si Alexander Mackenzie, un des hauts fonctionnaires de la nouvelle compagnie [du Nord-Ouest], fut le premier Blanc à descendre le « grand fleuve » [Mackenzie] jusqu'à la mer de Beaufort en 1789, ce fut un Canadien français, Laurent Leroux, qui, trois ans plus tôt en 1786, au nom de la Compagnie du Nord-Ouest, se rendit du lac Athabasca au Grand Lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest. Il était le premier Blanc à explorer le lac et il fonda Fort Résolution<sup>14</sup>.

Les documents de l'époque ne permettent toutefois pas d'établir avec certitude à qui doit revenir ce titre de pionnier que lui consacre *La petite histoire*<sup>15</sup>. Aussi, bien que Leroux eut une descendance métissée sur le territoire reconnu par la Fédération franco-ténoise, cette descendance n'est pas intégrée à la trame référentielle. Il en va de même pour la descendance qu'il eut au Bas-

<sup>13</sup> Pierre Dufour, « Laurent Leroux »..., pp.553-555.

<sup>14</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 26-27.

<sup>15</sup> Il n'est que de se rappeler les explorateurs qui commencèrent à parcourir cette région vers les années 1770. À titre d'exemple, il revient à Samuel Hearne la découverte officielle du Grand Lac des Esclaves en 1772. Émile Petitot, *Autour du Grand Lac...*, p. 75-76.

Canada et qui y demeura<sup>16</sup>. En bout de ligne, seul le trafiquant de fourrures temporaire est retenu dans la trame référentielle pour sa présence sur le territoire en tant que francophone, si peu longtemps qu'il y soit resté.

Un autre individu est présenté dans le titre de *La petite histoire*. Par cette position, celui-ci peut être vu comme l'un des personnages clés du passé continu francophone des TNO – ou de la trame référentielle des francophones aux TNO. Il s'agit de François Beaulieu<sup>17</sup>. Fils d'un coureur des bois français du même nom et d'une Amérindienne chippewyan de la région, Beaulieu grandit chez les Amérindiens et fut même chef de la tribu des Couteaux-Jaunes. Connu pour avoir guidé John Franklin sur le fleuve Mackenzie dans la décennie 1820, il fit le commerce du sel vers la fin de sa vie pour le compte de la Hudson's Bay Company au sud du Grand Lac des Esclaves. Vivant selon les coutumes amérindiennes, il eut plusieurs enfants – qui n'apprirent pas la langue française – de ses trois épouses et ses descendants habitent toujours la région. François Beaulieu a été depuis « approprié » par la Northwest Territory Métis Nation, qui le monte en figure historique fondatrice de la communauté qu'elle représente<sup>18</sup>. La famille Beaulieu se montre toujours rattachée à la culture métisse et certains, dont Angus Beaulieu, de descendance directe avec le premier Beaulieu et violoneux de métier, en sont aujourd'hui les ambassadeurs à l'échelle nationale<sup>19</sup>. *La petite histoire* élude aussi sa descendance par l'absence de référence à l'égard de l'aïeul. Quant à François Beaulieu lui-même, il se rattachait à la nation métisse : « Le vieux Beaulieu que Mgr Taché rencontra au lac Athabaska [...] disait à cet éminent missionnaire, qu'il était le doyen des Métis du Nord-Ouest<sup>20</sup> ». Il semble donc que le Métis n'ait été retenu, à l'instar de Leroux, que pour avoir été un francophone présent sur le territoire, permettant à *La petite histoire* de tracer sans intermittence la ligne temporelle francophone dont elle a besoin.

<sup>16</sup> Pierre Dufour, « Laurent Leroux »..., p. 554.

<sup>17</sup> Il est à noter que Beaulieu ne paraît que dans le titre de l'ouvrage. Le père ou le fils d'ailleurs? Les deux ont fréquenté la région et sont souvent confondus. Le père guida Sir Alexander Mackenzie dans ses voyages dans les années 1780-90. Les deux individus ont un profil semblable : coureur des bois d'origine française, époux d'une (ou de plusieurs) Amérindiennes, choix de vie métis. Nous vous présentons ici le fils, sur lequel plus d'informations sont disponibles.

<sup>18</sup> Voir le survol historique de la communauté métisse effectué par la Northwest Territory Métis Nation et intitulé « The Fiddle and the Sash », dans *Northwest Territory Métis Nation, Information Kit*, Hay River, NTMN, 2000, 90 p.

<sup>19</sup> Angus Beaulieu donna avec son groupe une performance à Ottawa le 1<sup>er</sup> juillet, lors des cérémonies officielles soulignant l'anniversaire de la Confédération canadienne, le 1<sup>er</sup> juillet 2001. Entrevue réalisée avec Angus Beaulieu. Yellowknife, le 19 juin 2002..

<sup>20</sup> Louis-Arthur Prud'homme, *L'élément français*..., p. 143.

Cette proposition d'une trame référentielle construite sur la base de fragments de passé réunis appelle la communauté à s'identifier à partir d'éléments historiques pouvant lui *appartenir*, soit un territoire et une ascendance bien à elle. La Fédération fait du vocable *francophone* la clé de la continuité recherchée. Lors de leur enrôlement pour la cause identitaire franco-ténoise, les personnages de *La petite histoire* trouvent leur propre identité simplifiée à leur seule qualité de locuteur de la langue française, les transmuant ainsi en « Franco-ténois ». Français en séjours exploratoires tel Radisson, Canadiens français de passage tel Laurent Leroux ou Métis tel François Beaulieu, les appellations identitaires adoptées par les personnages ainsi que par les groupes auxquels ils se sont identifiés ne sont pas admis ou retenus. Seule leur qualité de locuteurs de la langue française est conservée pour les intégrer à la mémoire collective de la continuité francophone sur le territoire et à la construction d'une autre identité – franco-ténoise – sur cette base. La formulation de la mémoire franco-ténoise de *La petite histoire* se diffuse dans l'ensemble des productions de la Fédération qui présente invariablement sa communauté comme étant enracinée historiquement dans les Territoires. Par exemple, dans son *Histoire, état et perspectives de la francophonie aux Territoires du Nord-Ouest*, brochure d'information publique disponible sur le site internet de l'organisme et dans ses bureaux, le directeur de la Fédération franco-ténoise affirme qu'« [o]n appelle Franco-ténoises et Franco-ténois les francophones qui habitent les Territoires du Nord-Ouest. En tant que collectivité ils y sont chez eux depuis des siècles<sup>21</sup> ». Ainsi, par l'application occasionnelle de l'expression « franco-ténois » au contexte historique<sup>22</sup>, la Fédération encadre la construction identitaire de repères, soit un territoire et une ascendance appropriés au développement d'un sens commun qui fournit aux francophones des TNO l'enracinement manquant.

La communauté franco-ténoise peut désormais se comprendre à travers un passé à son image et expliquer son désir de se reconnaître elle-même et d'être reconnue collectivement. Figure de proue du discours sur un passé collectif, le contenu historique de *La petite histoire* est véhiculé comme base référentielle de l'identité des francophones des TNO et trouve ses résonances dans

<sup>21</sup> Daniel Lamoureux, « Histoire, état et perspectives de la francophonie aux Territoires du Nord-Ouest ». Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/etat.html>. Consulté le 01/05/03.

<sup>22</sup> Nous avons aussi remarqué que la Fédération utilisait comme synonymes les termes franco-ténois, canadien-français, canadien-français du Nord, francophone, francophone nordique, francophone de l'Arctique de l'Ouest, francophone des Territoires du Nord-Ouest et canadien de langue française. Pour un exemple, voir Fédération franco-ténoise, « Plannification quinquennale 1999-2004 de communautés francophones des Territoires du Nord-Ouest ». Yellowknife, octobre 1998, pp. 66-67.

l'ensemble de la production discursive de la Fédération franco-ténoise. Or, en plus de fournir le passé, elle propose aussi la manière de « s'en souvenir ». Cette mise en lien d'éléments historiques recueillis sur l'immense entité qu'étaient les Territoires du Nord-Ouest permet à l'organisme de développer un discours sur la base des « droits acquis de l'histoire<sup>23</sup> » par la communauté franco-ténoise.

## 2.2 Proposition d'un horizon d'attente comme base de l'identité franco-ténoise

Dans son discours sur le passé, la Fédération présente sous la forme d'un récit historique continu les différentes expériences ponctuelles vécues en français depuis le 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui aux Territoires du Nord-Ouest, toutes frontières historiques confondues. *La petite histoire* constitue une référence tangible confortant l'apport historique des francophones dans le développement des TNO, ou, pour emprunter les termes de la Fédération, « combien l'empreinte franco-ténoise demeure et perdure de nos jours<sup>24</sup> ». Ce discours sur le passé creuse des fondations pour une identité en proposant à la communauté franco-ténoise une mémoire collective qui n'y était pas<sup>25</sup> et grâce à laquelle celle-ci peut envisager un avenir. En effet, l'organisme produit un discours sur l'histoire des francophones aux TNO qui suggère leur présence continue en tant que communauté sur le territoire. Ce travail de construction mémorielle ne permet toutefois pas de soutenir seul l'entreprise identitaire engagée par l'organisme au nom des francophones des Territoires du Nord-Ouest. En effet, la vision d'un passé commun ne suffit pas en lui-même à assurer la viabilité d'une identité collective. Il faut encore que ce passé soit porteur d'un avenir significatif pour elle. Autrement dit, une identité ne peut se construire uniquement sur les bases d'un « vécu passé ». Elle a nécessairement besoin d'un horizon d'attente pour croire en sa cohérence. C'est pourquoi la Fédération propose aussi, à la communauté qu'elle tente d'édifier, une manière de « se souvenir » de ce passé et d'agir conséquemment en fonction de cette manière.

<sup>23</sup> L'expression est de la Fédération. Voir Fédération franco-ténoise, « Survol du recours judiciaire ». Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/recours.html>. Consulté le 01/05/03.

<sup>24</sup> Fédération franco-ténoise, « Carrefour culturel de Yellowknife ». Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/233.html>. Consulté le 01/05/03.

<sup>25</sup> À cet égard, voir S.-L. Lamontagne qui remarque aussi cette caractéristique : « Il n'y a pas de culture d'origine propre à tous ces gens venus d'ailleurs », *Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon*, Ste-Foy, INRS-Culture et Société/Consortium de producteurs francophones, 1998, Série Francophonies d'Amérique, p. 55.

### 2.2.1 Profil identitaire à la mesure d'un avenir anticipé

Le processus d'affirmation identitaire franco-ténois s'est enclenché alors que les autres minorités francophones du Canada – ayant déjà traversé un vécu collectif local sous la bannière identitaire canadienne-française – passaient à une autre étape de leur affirmation, à savoir la provincialisation de leur identité (ou l'appropriation provinciale de leur identité)<sup>26</sup>. L'identité franco-ténoise germe en effet à la fin des années 1970 alors que les discours sur les identités francophones provinciales se substituent définitivement au discours sur l'identité canadienne-française. L'affirmation identitaire des francophones aux TNO, Fédération franco-ténoise en tête, s'est ainsi greffée, pour se développer, à ce tronc d'affirmation identitaire provincialisé, celui-ci étant déjà enraciné dans un discours identitaire aux paramètres bien établis.

Un de ces paramètres majeurs qu'utilisent les minorités francophones canadiennes (soit les Franco-albertains, les Franco-manitobains, les Acadiens, les Franco-ontariens, les Fransaskois, etc.) dans la construction de leur identité est le fait d'avoir subi collectivement l'oppression de la majorité anglophone au fil des siècles. Les minorités francophones formulent en effet un nouveau discours revendicatif en réaction à la dépossession historique de leurs droits par la majorité anglophone, droits pourtant acquis par leur présence séculaire dans leur province respective<sup>27</sup>. La Fédération franco-ténoise, dans son discours général, s'approprie ce même paramètre comme référence collective, lequel se traduit par la quête de la reconnaissance de la communauté franco-ténoise comme groupement opprimé « depuis toujours » par la majorité anglophone, et, *de facto*, en position pour réclamer à l'avenir ses droits usurpés. L'institution ne fournit pas alors seulement les traces d'un passé collectif ou les composantes tangibles d'une mémoire collective, mais aussi la manière appropriée « de se souvenir » pour revendiquer maintenant. La mémoire collective (manquante) est ainsi présentée aux francophones qu'elle représente enrobée d'une enveloppe discursive empruntée aux autres minorités francophones canadiennes, soit celle de

<sup>26</sup> La Fédération reconnaît ce mouvement comme le coup d'envoi de l'affirmation identitaire francophone des TNO : « Partout au Canada des francophones osent revendiquer les droits que leur confère la toute récente Loi sur les langues officielles. Si bien qu'en 1978 naît l'Association culturelle franco-ténoise ». Portrait de Fernand Denault, Site de la Fédération franco-ténoise. [http://www.franco-nord.com/p\\_fd.html](http://www.franco-nord.com/p_fd.html). Consulté le 01/05/03.

<sup>27</sup> Monica Heller, chercheure au CREFO (Centre de recherche franco-ontariennes de l'Université de Toronto) a étudié les transformations discursives du Canada français. Elle relève à cet effet trois formes de discours utilisées par les francophones hors Québec, soit le discours traditionaliste, le discours modernisant et le discours mondialisant. Un des éléments qui soutient le discours traditionaliste d'une minorité francophone canadienne selon Mme Heller est la « résignation à son statut marginalisé et opprimé ». *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier, 2003.

l'oppression séculaire par la majorité anglophone à son endroit. À titre d'exemple, voici un extrait de *La petite histoire*, lequel témoigne de ce travail discursif:

Leur langue, leur culture est marginalisée, niée dans sa différence [*sic*]. La banalisation et l'assimilation seront poussées à fond [...]. Marginalisés, intégrés de force à l'américanisation / anglicisation du continent nord-américain, les Franco-ténois ont vu que les possibilités de lutte et de réaction étaient souvent limitées et violemment rabrouées. Le repli se faisait à l'intérieur de la cellule familiale, dernier repaire d'une culture à l'agonie.<sup>28</sup>

Bien que nouvellement née, la communauté franco-ténoise en construction se voit, paradoxalement, dépeinte par la Fédération à travers le parcours identitaire des autres minorités francophones du pays, laquelle la fait d'emblée s'imaginer comme une survivante. La Fédération interpelle les francophones à propos de leur culture « à l'agonie », « repliée » sur elle-même par la force de l'oppression. La manière de se souvenir qui est proposée par l'organisme pour cimenter les francophones des TNO en communauté est celle de la survie séculaire, soit le destin des autres minorités francophones du Canada. Dans l'extrait suivant, les francophones « enracinés » aux Territoires du Nord-Ouest depuis des siècles subissent « le cours inexorable » de leur destin de minorité. L'utilisation récurrente du paramètre de la survivance régissant le discours de la Fédération démontre que l'identité francophone aux TNO se veut définie par l'organisme sur cette image :

Les francophones, enracinés depuis les débuts de la pénétration des Blancs dans ces Territoires, sont conscients de cette réalité. Ils ont tenu, tiennent et tiendront compte de cette réalité dans leurs revendications linguistiques et culturelles. Ils subissent aussi une marginalisation linguistique et culturelle. [...] Malgré une augmentation en chiffres réels, le taux de transfert linguistique reste alarmant. Il se situe autour de 55,4%. L'anglicisation suit son cours inexorable.<sup>29</sup>

Par cette tangente discursive marquée, la Fédération fait naître la communauté franco-ténoise comme l'une de ces minorités francophones canadiennes en résistance sans même qu'elle n'ait vécu comme tel. Ses origines, comme nous l'avons démontré précédemment, ne relevant

<sup>28</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 65.

<sup>29</sup> Denis Perreault, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire...*, p. 63.

pas d'une souche lointaine et intergénérationnelle sur le territoire actuel, elle ne possède donc pas, par voie de conséquence, les assises traditionnelles sur lesquelles se sont édifiées ces communautés<sup>30</sup>. La communauté franco-ténoise est ainsi présentée comme devant se battre pour garder et se réappropriier ses droits, alors qu'elle ne devrait qu'être en mesure de les acquérir une première fois. Dans ce discours, ces droits sont issus de l'Histoire. Ils découlent de la présence passée et continue de la communauté sur le territoire. L'histoire légitime les francophones dans leur lutte pour leur reconnaissance. Ainsi, le discours historique produit par la Fédération analysé dans la précédente partie est enrobé de ce paramètre identitaire majeur de la lutte pour la survivance face à l'oppression, forgeant ainsi la structure de l'identité franco-ténoise.

Ce paramètre discursif est largement utilisé et diffusé<sup>31</sup>, accompagnant chaque intervention publique faite par l'organisme. Il est le fil conducteur nécessaire à toutes les actions qu'elle entreprend au nom de la communauté franco-ténoise. À titre d'exemple, lors d'une cérémonie de dévoilement d'un artefact de langue française<sup>32</sup> par le musée Prince-of-Wales, de Yellowknife, le président de la Fédération franco-ténoise témoigne publiquement de cette solidarité de situation, diffusant ainsi ce paramètre qui conjugue les éléments de son discours :

À l'époque de la traite des fourrures, la langue du commerce était le français, la langue d'instruction était le français, la religion se pratiquait en français. Cet état de fait s'est reflété dans les lois à partir de 1877, alors que le Parlement canadien adoptait un amendement à la Loi de 1875 portant sur l'administration des territoires non érigés en province. L'amendement, proposé par le sénateur Girard du Manitoba, prévoyait que toute personne peut utiliser le français ou l'anglais lors des débats du Conseil des territoires et devant les tribunaux, et que les ordonnances, journaux, et procès-verbaux du Conseil devaient être tenus et publiés dans ces deux langues. Cette

<sup>30</sup> C'est-à-dire les piliers culturels canadiens-français qu'étaient (et que sont toujours dans plusieurs cas) l'Église catholique ou la Société St-Jean-baptiste, par exemple.

<sup>31</sup> Tant localement que sur le plan national. Comme la Fédération franco-ténoise est le porte-parole officiel des francophones des TNO, c'est à elle que s'adressent les instances locales, régionales et nationale (les municipalités des TNO, les représentants des ministères dont Patrimoine Canada, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), Radio-Canada par exemple) pour obtenir de l'information sur les francophones des TNO. La Fédération agit localement mais, consultée par différents groupes extérieurs aux TNO, elle forge l'identité franco-ténoise à l'extérieur de son terrain d'action puisqu'elle y propage SON discours. Par exemple, le site de la Fédération franco-ténoise est en lien sur la majorité des sites francophones du Canada, dont nordicité.com « le Carrefour de la francophonie nordique », franco.ca « Votre accès à la francophonie canadienne » et francoidentitaire.ca « Francophonies canadiennes Identités culturelles ». Autre exemple, le texte « Profil de la communauté franco-ténoise », écrit par le directeur de la Fédération franco-ténoise, est aussi disponible dans FCFA, « Profil de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest ». Ottawa, FCFA du Canada, février 2000, pp. 13-15.

<sup>32</sup> Soit le journal de John Steinburck, un commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson au XXe siècle, intitulé *The Yellow Knife Fort Journal*, écrit en 1802 sur écorce de bouleau.

modification rendait justice à la présence, aux Territoires du Nord-Ouest, d'une population à 50% francophone. En 1891 l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest reprenait ses principes.

Ici, l'Histoire se reflétait dans le droit. Il ne fallut que quelques années cependant pour que la majorité anglophone entreprenne, à la grandeur du Canada, de tenter de faire disparaître la langue française : en 1885 l'Ontario décrète l'anglais langue obligatoire, en 1890 le Manitoba abolit le français, en 1905 la Saskatchewan interdit l'usage du français, [...] Parlons franc : il s'agit sans équivoque d'un génocide culturel, d'une épuration ethnique presque aussi féroce que la déportation des Acadiens, de l'élimination progressive de l'un des peuples fondateurs du pays ». [...] Et qu'arrive-t-il 16 ans après 1984, 16 ans après l'adoption d'une Loi territoriale sur les langues officielles? Rien. Pas de services en français, ou si peu. Pas de bilinguisme, officieux ou officiel. [...] Aucun respect de l'esprit de cette loi, et surtout aucun respect des francophones eux-mêmes, devenus une minorité comme les autres[...]. Comme si, aux TNO, la purge entreprise 115 ans plus tôt en Ontario se poursuivait.<sup>33</sup> »

Cette intervention publique témoigne du travail de la Fédération à fournir un passé comme fondement des luttes pour l'avenir des Franco-ténois. Toute la force discursive du seul paramètre d'oppression séculaire par la majorité anglophone, que s'est approprié la Fédération des mains des autres francophonies minoritaires canadiennes, s'y retrouve. Un autre exemple de cette application discursive est l'argumentaire appuyant le recours judiciaire dirigé par l'organisme à l'endroit des deux paliers gouvernementaux pour le respect des droits de francophones aux TNO : on y retrouve à la fois « le souvenir » et « la manière de se souvenir », donc la manière d'agir pour atteindre les objectifs visés. Le recours judiciaire se veut pour la Fédération le parachèvement de plusieurs années d'études sur la condition francophone et la transgression de leurs droits linguistiques aux TNO<sup>34</sup>. L'obtention du respect des droits linguistiques francophones est devenue l'un des leitmotivs de l'organisme, sur lequel s'est développé l'essentiel de sa structure organisationnelle politique. Or, ce recours judiciaire est évoqué comme étant une résultante de la marginalisation linguistique subie par l'histoire<sup>35</sup>. Les francophones des TNO,

<sup>33</sup> Fernand Denault, « La présence francophone aux Territoires du Nord-Ouest ». Intervention publique lors de la cérémonie de dévoilement d'un artefact de langue française par le musée Prince-of-Wales de Yellowknife, le 13 octobre 2000. Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com> Consulté le 01/05/03.

<sup>34</sup> Pour consulter les documents découlant de ces études, voir le site de la Fédération franco-ténoise, page d'accueil. <http://www.franco-nord.com>. Consulté le 01/05/03.

<sup>35</sup> « [...] considérant l'existence de droits linguistiques, conférés aux Franco-ténoises et aux Franco-ténois par l'Histoire, par les lois constitutionnelles du Canada, par la Charte canadienne des droits et libertés, par la Loi sur les langues officielles du Canada, par la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest [...] l'assemblée extraordinaire de membres de la Fédération franco-Ténoise 1-engage un recours judiciaire à l'encontre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du Canada aux fins de respect et d'actualisation des droits linguistiques de Franco-ténoises et des Franco-ténois 2-mandate son conseil d'administration pour mener à

pour revendiquer des droits usurpés, se doivent nécessairement de les avoir perdus, se doivent d'avoir subi l'oppression. Le compendium du recours judiciaire distribué au public par la Fédération, sous forme de brochure informative, témoigne de l'utilisation du « souvenir » dans le cadre de ce projet mobilisateur d'envergure. Ainsi, il est affirmé d'entrée de jeu :

Jacques Cartier est le premier Européen à explorer le Canada à des fins commerciales, en 1535 [sic]. Le premier comptoir permanent de traite des fourrures est fondé à Tadoussac en 1600. Dès lors les coureurs des bois français parcourent l'Amérique du Nord, établissent des relations avec les Amérindiens, créent des comptoirs de traite[...]. Des conflits armés ont lieu : en 1755 les Acadiens sont déportés et leurs propriétés occupées (notamment) par des Anglais, Québec capitule en 1759, Montréal capitule en 1760. Créée en 1775, la Compagnie du Nord-Ouest envoie des explorateurs vers l'Ouest et le Nord : Laurent Leroux, premier Blanc à fouler le sol des actuels Territoires du Nord-Ouest, fonde Fort Résolution en 1786, et Fort Providence (alors situé à 20 km de l'actuelle Yellowknife) en 1790. [...] La *Loi constitutionnelle* de 1867 est considérée par la plupart comme un pacte entre les deux peuples fondateurs du Canada. De fait, la langue française occupait une position dominante aux premiers temps du pays. Depuis, elle décroît constamment [...]. La présence francophone aux Territoires du Nord-Ouest, et sa contribution au développement culturel et économique des Territoires, restent néanmoins indéniables. Alors que les Franco-ténois représentaient en 1877 quelque 50% de la population, on estime aujourd'hui leur nombre à 960 seulement; considérant l'attrait de l'anglais (surtout pour les jeunes), il est évident que la survie à long terme de la langue française nécessite des mesures de protection<sup>36</sup> ».

S'appuyant sur sa propre interprétation du passé des TNO, l'organisme puise une légitimité pour sa communauté en s'associant au destin des autres minorités francophones minoritaires. Le lecteur de cette brochure perçoit une relation entre le sort identitaire des Acadiens, par exemple, opprimés par l'Anglais, et celui des francophones aux TNO. Pour appuyer cette relation idéologique, un rappel du passé collectif des francophones des TNO – étayé dans *La petite histoire* analysée précédemment – démontre que les recours sont justifiés. En revenant aux frontières de 1877, l'appellation « Territoires du Nord-Ouest » couvrait une grande part des communautés métisses francophones des Prairies, lesquelles se trouvent nécessairement désignées comme « Franco-ténois » dans ce récit. Par ailleurs, le nombre actuel des Franco-

---

bien cette démarche ». Assemblée générale extraordinaire de la Fédération Franco-TéNOise, 18 septembre 1999, Résolution d'action. Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/45.html>. Consulté le 01/05/03.

<sup>36</sup> Fédération franco-ténoise, « Survol du recours judiciaire ». Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/recours.html>. Consulté le 01/05/03.

ténois, auquel fait référence cet extrait, correspond à la population pouvant utiliser le français aux Territoires du Nord-Ouest dans les limites de 1989 (cf. carte 1, p. 13). Le discours de la Fédération s'y appuie entièrement.

Ces extraits de discours produits par la Fédération démontrent que le paramètre majeur « de l'oppression séculaire de la majorité » sert de base à son discours et de tremplin pour l'atteinte de ses objectifs fondamentaux. En utilisant ce paramètre, la Fédération offre aux Franco-ténois un passé dont ils ont besoin pour envisager un avenir en tant que collectivité. La mobilisation collective des francophones pour leur survie est possible grâce à la manière précise de « se remémorer ». Dès lors, la communauté franco-ténoise est invitée à endosser un avenir que lui présente aussi la Fédération et qui est dicté par le travail de mémoire que l'organisme a fait en son nom.

### **2.2.2 L'horizon d'attentes envisageable (envisagé?) par ce discours : le rôle de *L'Aquilon***

La mémoire construite par la Fédération franco-ténoise appelle les francophones d'aujourd'hui vers des aspirations communes, vers des projets d'avenir à atteindre en tant que communauté. Pour rejoindre collectivement les francophones des TNO, la Fédération emprunte les voies mémorielles développées par les autres communautés francophones minoritaires provinciales du Canada. Par ce moyen, la Fédération peut diriger les francophones vers des projets collectifs. Elle lui offre effectivement cet avenir sur la base des « droits acquis de l'histoire<sup>37</sup> », ancrant ses fondements à même le bassin de représentations mémorielles précédemment exposé. La construction d'un « souvenir collectif » entreprise par la Fédération mène naturellement la communauté franco-ténoise à jumeler son devenir à celui des autres communautés francophones minoritaires du Canada.

Par la diffusion d'informations récurrentes dans ses médias, la Fédération fait apparaître la cohérence de ce discours qui appelle les Franco-ténois à s'identifier au devenir des francophonies minoritaires du Canada. L'une des plus manifestes expressions de cette alliance est certainement celle qui est entretenue par le premier médium issu de la Fédération : *L'Aquilon, le souffle*

---

<sup>37</sup> Fédération franco-ténoise, « Survol du recours judiciaire ». Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/recours.html>. Consulté le 01/05/03.

*francophone des Territoires du Nord-Ouest*<sup>38</sup>. L'analyse du discours diffusé à travers ce média permettra de démontrer comment s'opère ce jumelage du devenir franco-ténois à celui des autres francophonies minoritaires canadiennes soutenu par l'organisme. Cette analyse s'étendra également sur le contenu d'un autre appendice médiatique de la Fédération. Il s'agit des courts portraits biographiques destinés, selon le directeur général de la Fédération, à « mettre en valeur les bâtisseurs de notre communauté »<sup>39</sup>. Diffusés, entre autres, sur le site internet officiel de la Fédération, ces portraits permettent également d'étudier le discours que l'organisme adresse aux francophones sur leur avenir en tant que membres de la communauté franco-ténoise.

Avant d'être soumis à un survol analytique, le contenu et le fonctionnement de *L'Aquilon* doivent faire l'objet d'une présentation. Ce petit hebdomadaire, tiré à quelques 1000 exemplaires par semaine, est né comme un feuillet de liaison entre les différents membres de la Fédération. Depuis, il a élargi son mandat pour tenter de rejoindre l'ensemble de la vie francophone et en français<sup>40</sup>. Pour ce faire, il a pris la forme d'un quotidien. En quelques mots, il s'agit d'un journal d'une dizaine de feuilles dont la mission consiste à « informer la communauté franco-ténoise de façon à favoriser son épanouissement<sup>41</sup> ». Ainsi, suivant sa politique rédactionnelle, une « priorité de couverture est accordée aux événements qui touchent directement la communauté franco-ténoise » [et un] traitement privilégié [est] accordé à l'actualité récente, territoriale et de la francophonie canadienne<sup>42</sup> ». Ainsi, chaque parution du journal contient quatre ou cinq articles traitant des autres communautés minoritaires ou de la francophonie canadienne<sup>43</sup>. Par ces choix de publication, la Fédération rend accessible aux francophones des TNO le devenir collectif que

---

<sup>38</sup> Plus que des liens équivoques, *L'Aquilon* entretient une relation intime avec la Fédération franco-ténoise : (dans ce qui suit le terme « la Société » signifie Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon. ). Dans le rapport final adoptant les nouvelles structures décisionnelles de l'Aquilon, Alain Bessette, le rédacteur en chef du journal, explique que « afin de ne pas « dupliquer des structures déjà en place et pour s'assurer de ne pas modifier l'état des relations actuelles entre l'Aquilon et la FFT [...] le comité exécutif de la FFT serait aussi celui de cette nouvelle société et conserverait son contrôle actuel du journal » dans Alain Bessette, *Étude sur les structures décisionnelles à L'Aquilon. Rapport final.*, Yellowknife, mars 1992, p. 8. De façon plus concrète, dans le manuel des procédures internes du journal, il est mentionné que « La composition de l'Assemblée générale et du conseil d'administration est la même que pour la Fédération franco-ténoise. Leurs réunions se tiennent à l'intérieur de l'ordre du jour de réunions de la FFT ». Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon, « *L'Aquilon de A à Z...* », p. 11.

<sup>39</sup> Entrevue réalisée par l'auteure avec Daniel Lamoureux, directeur général de la Fédération franco-ténoise. Yellowknife, le 5 juillet 2002.

<sup>40</sup> En d'autres mots, pour faire référence au chapitre premier, l'ensemble de l'espace francophone et de l'espace de la langue française.

<sup>41</sup> Fédération franco-ténoise, « Rapport bisannuel 1994-1996 ». Yellowknife, 1996, p. 24.

<sup>42</sup> Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon, « *L'Aquilon de A à Z...* », p. 15.

<sup>43</sup> Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon, « *L'Aquilon de A à Z...* », p. 7.

lui permet la construction mémorielle proposée, soit une reconnaissance concrète de sa cohérence par les réalités auxquelles elle choisit d'identifier la communauté franco-ténoise.

*L'Aquilon* représente la seule publication francophone régulière se glissant sur les comptoirs de presse locaux, lesquels ne contiendraient autrement que des publications en langues anglaise ou autochtones. L'hebdomadaire est également distribué par la poste à ses abonnés, c'est-à-dire principalement aux membres des associations culturelles régies par la Fédération et à des particuliers francophones et francophiles des TNO, par exemple des individus habitant une localité isolée des TNO ou des parents d'enfants en immersion française<sup>44</sup>. Les articles traitant des autres communautés minoritaires se retrouvent dans *L'Aquilon* à la suite d'une décision de la Fédération de lier le journal à l'Association de la presse francophone (APF), laquelle comprend une agence de presse permettant à ses membres d'avoir accès à une banque d'articles touchant les autres francophonies minoritaires et la francophonie canadienne dans son ensemble. Le réseau de presse de l'APF, qui regroupe 24 journaux francophones à travers le Canada<sup>45</sup>, produit des articles les concernant, car selon l'association, « l'information nationale est le ciment qui unifiera les autres démarches et interventions des francophones hors Québec visant à leur donner une dignité et un sentiment d'appartenance<sup>46</sup> ». S'appropriant ce mandat par son intégration au réseau<sup>47</sup> en 1991, *L'Aquilon* (la Fédération), diffuse régulièrement de l'information traitant des différentes activités, projets et débats qui animent ces communautés ou l'ensemble de la francophonie canadienne. Ces quelques titres témoignent de ces emprunts médiatiques qui ont paru dans les colonnes de *L'Aquilon* en moins d'un mois (cf. tableau 3) :

<sup>44</sup> Entrevue réalisée avec Alain Bessette, directeur et rédacteur en chef du journal *L'Aquilon*. Yellowknife, le 4 juillet 2002.

<sup>45</sup> Vingt-quatre journaux francophones de l'extérieur du Québec sont abonnés à l'Agence, soit *Le Gaboteur* de Terre-Neuve, *La Voix acadienne* de l'Île-du-Prince-Édouard, *La Liberté* du Manitoba, *L'Eau Vive* de de la Saskatchewan, *Le Franco* de l'Alberta, *Le Soleil* de la Colombie-Britannique, *L'Aurore Boréale* du Yukon, *L'Aquilon* des Territoires du Nord-Ouest, de même que *Le Moniteur*, *L'Action Régionale*, *L'Info-Affaires*, *le Pro-Kent*, *Le Madawaska* et *L'Acadie Nouvelle*, du Nouveau-Brunswick, *Le Carillon*, *L'Édition*, *Le Goût de Vivre*, *La Boîte à Nouvelles*, *Le Journal de Cornwall*, *Le Rempart*, *Le Voyageur*, *Le Nord de Hearst* et *Le Nord de Kapuskasing* de l'Ontario, ainsi que *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*. Yves Lusignan, « Agence de presse francophone, bonjour! », Agence de la presse francophone, Ottawa, Septembre 1991, p.30.

<sup>46</sup> Yves Lusignan rapporte ici les paroles du directeur de l'APF de l'époque, Wilfred Roussel. Yves Lusignan, « Agence de presse francophone, bonjour!... », p. 30.

<sup>47</sup> « Le journal est membre à part entière de l'Association de la presse francophone (APF) ». Les Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon*, « *L'Aquilon* de A à Z... », p. 12.

**Tableau 3 : Exemples d'articles sur la francophonie canadienne ayant paru dans *L'Aiglon***

« Le Québec et l'Acadie. Entente historique »-28 septembre 2001  
 « Un haut fonctionnaire québécois pour la francophonie canadienne » -5 octobre 2001  
 « Un député dépose un projet de loi sur le bilinguisme à Ottawa » -19 octobre 2001  
 « Fête des Acadiens. Le Sénat se penche sur la fête du 15 août »-2 novembre 2001  
 « Riel est toujours un criminel »-16 novembre 2001  
 «Les Rendez-Vous de la Francophonie. Affichons nos liens avec fierté! » -30 novembre 2001

Par ailleurs, ce partenariat avec l'APF permet aussi de diffuser de informations portant sur les Franco-ténois à travers les autres publications de la francophonie canadienne. Voici quelques titres d'articles, tirés au hasard d'une revue de presse concernant le recours judiciaire de la Fédération franco-ténoise contre les gouvernements territorial et fédéral, illustrant cette diffusion (cf. tableau 4) :

**Tableau 4 : Exemples d'articles sur les francophones des TNO ayant paru dans les journaux des autres communautés francophones canadiennes**

« Les francophones des Territoires poursuivent le fédéral », dans *Le Gaboteur*, journal francophone de Terre-Neuve, 27 août 1999, pp.4-6.  
 « Les francophones des Territoires du Nord-Ouest poursuivent le fédéral, dans *Le Franco*, journal francophone de l'Alberta, 1<sup>er</sup> au 7 octobre 1999.  
 « Une cause qui nous touche tous. Les Franco-ténois en cour », dans *L'Aurore boréale*, journal francophone du Yukon, 12 novembre 1999.

Ainsi, par l'entremise de *L'Aiglon* et de son partenariat avec l'APF, la Fédération engage une relation concrète avec les autres communautés francophones minoritaires du Canada. La communauté franco-ténoise se trouve à consommer des informations concernant ces minorités et, comme ces dernières ont aussi accès par le même moyen à la réalité francophone des TNO – telle que proposée par la Fédération, il va sans dire – cet échange d'informations donne l'impression d'un dialogue d'égal à égal avec ces communautés. Plaçant ainsi la communauté franco-ténoise en relation avec d'autres réalités montrées comme similaires et fonctionnelles, la Fédération fait apparaître la cohérence de l'articulation franco-ténoise construite dans cette alliance avec des devenirs similaires déjà engagés. En d'autres termes, la Fédération franco-ténoise démontre dans

sa vitrine hebdomadaire, aux yeux de la francophonie canadienne et aux yeux des francophones des TNO, que l'existence de la communauté franco-ténoise, articulée collectivement par les repères identitaires spécifiques qu'elle lui fournit, est une nécessité : elle permet aux francophones des TNO de s'imaginer comme le groupe officiel qui représente le territoire au sein de la francophonie canadienne. Témoin de cette reconnaissance et aboutissement du travail (discursif) de la Fédération, l'Association franco-yukonnaise appuie officiellement le recours judiciaire engagé par la Fédération franco-ténoise en s'associant à la poursuite<sup>48</sup>.

Le dialogue avec les minorités francophones du Canada – dialogue permis par la solidarité de situation construite sur les repères mémoriels de la Fédération – concrétise la fonctionnalité de l'identité franco-ténoise proposée. Comme témoins « internes » de cette fonctionnalité, la Fédération diffuse aussi des éléments qui prouvent que cette voie permet à la communauté d'être fonctionnelle. Ce sont les personnages franco-ténois. Brèves notices bibliographiques d'une à deux pages, ces portraits retracent le parcours général des individus choisis comme modèles franco-ténois destinés à une diffusion publique à la fois sur le site internet officiel de la Fédération et dans une série nationale de portraits pour « célébrer la francophonie canadienne », soutenue par Patrimoine Canadien. Les personnages franco-ténois choisis se retrouvent ainsi aux côtés des Antonine Maillet, Gabrielle Roy, Lionel Groulx, Daniel Lavoie et autres représentants issus de divers domaines, associés à l'épanouissement ou à la défense du Canada français dans l'imaginaire collectif.

Par la présentation des portraits de ces hommes et femmes, la Fédération franco-ténoise élève à la position de figures identitaires emblématiques des individus appartenant au nouveau germe de la francophonie qui s'est développée dans la région durant les deux dernières décennies. Ces portraits permettent de montrer qu'il y a actuellement des francophones qui luttent pour la réalisation des objectifs de la communauté, donc qui appliquent le discours construit par la Fédération. Ils permettent de montrer une collectivité fonctionnelle qu'animent les projets d'avenir proposés et possibles sur la base des repères identitaires proposés.

---

<sup>48</sup> Voir Cécile Girard, « Oui au statut d'intervenante », *L'Aurore boréale*, 12 novembre 1999 : « L'AFY sera une intervenante dans la cause de l'action en justice des Franco-ténois », p. 7.

Les individus choisis le sont pour leur implication dans les TNO à plusieurs niveaux (politique, culturel, économique, intellectuel), mais surtout parce qu'ils soutiennent la cause francophone des TNO ou parce qu'ils promeuvent la langue française. Il s'agit essentiellement, du moins d'après ce qu'explique le directeur de la Fédération franco-ténoise à qui revient le choix des portraits, de diffuser des modèles. « La diffusion de ces portraits, précise Daniel Lamoureux, se fonde sur la volonté de la FFT qu'ils servent de modèles, d'exemples à suivre, d'inspiration à d'autres leaders potentiels, d'autres piliers de la communauté, afin d'assurer une relève à une population en transit continu<sup>49</sup>. » La plupart de ces personnages ont d'ailleurs reçu le prix Jeanne-Dubé<sup>50</sup> attribué par la Fédération. Le prix Jeanne-Dubé a été créé en octobre 1993 « pour souligner la longévité francophone, la résistance opiniâtre à l'oppression de la majorité linguistique dominante. Peu à peu, les critères pour l'attribution du Prix se sont déplacés vers cette récompense aux bâtisseurs<sup>51</sup> ».

Jean-François Pitre est l'un de ces personnages franco-ténois. Ontarien de naissance, il habite Yellowknife depuis 1982 où, parallèlement à son occupation de propriétaire d'une compagnie de sonorisation et d'enregistrement, il s'implique, au cours des décennies 1980 et 1990, pour l'obtention d'une école francophone homogène. Membre du conseil d'administration de la FFT depuis 1995, il continue de diriger l'évolution du dossier scolaire et de promouvoir les intérêts de la communauté francophone. La FFT le retient parmi les individus à célébrer car « par son engagement et son dynamisme, [il] s'inscrit d'emblée au rang de bâtisseurs de la jeune francophonie aux Territoires du Nord-Ouest<sup>52</sup> ». À ses côtés, un autre portrait retrace le parcours général et l'implication de JoAnne St-Amour Connors pour la francophonie de Hay River. Habitant l'endroit depuis le tournant des années 1990, elle commence à s'impliquer en 1995, alors qu'elle occupe le poste d'agente de développement pour l'association francophone locale. Elle adoptera alors la cause de l'éducation en français. À ce propos, le portrait proposé par la Fédération sur son site internet rapporte que « la perspective que ses enfants n'intègrent pas la

<sup>49</sup> Correspondance avec Daniel Lamoureux, directeur de la Fédération franco-ténoise, 23 janvier 2003.

<sup>50</sup> Jeanne Dubé a vécu à Fort Smith durant plus de 40 ans et la qualité de sa langue au sortir de ce séjour restait remarquable. Correspondance avec Daniel Lamoureux, directeur de la Fédération franco-ténoise, 23 janvier 2003.

<sup>51</sup> Correspondance avec Daniel Lamoureux, directeur de la Fédération franco-ténoise, 23 janvier 2003.

<sup>52</sup> Portrait de Jean-François Pitre, site de la Fédération franco-ténoise [http://franco-nord.com/p\\_jfp.html](http://franco-nord.com/p_jfp.html). Consulté le 01/05/03.

langue et la culture française et canadienne-française parce qu'élevés dans un milieu anglophone la terrifie, car leur assimilation marquerait son échec à transmettre la culture de ses ancêtres<sup>53</sup> ».

Le contenu de ces portraits ne se limite pas à la présentation des individus eux-mêmes. Ils rapportent aussi les événements clés de la lutte francophone à travers lesquels les personnages franco-ténois sont devenus des modèles d'action. Ainsi, par ces portraits, les francophones des TNO ont aussi accès à des retours brefs et ponctuels sur des épisodes marquants de leur affirmation identitaire, témoignant ainsi du fait que l'identité franco-ténoise s'épanouit et qu'elle est fonctionnelle grâce aux bases fournies par la Fédération. Cette « identité franco-ténoise », tel qu'en témoignent les portraits, fait participer activement les francophones au développement de la région et les présente comme des modèles à suivre. Les portraits sont ainsi des références palpables de la fonctionnalité de la communauté, ou de sa cohérence, qui viennent fortifier le sentiment d'appartenance collective commencé plus tôt par la publication de *La petite histoire*. Ils témoignent d'une réussite « interne » de la voie que la Fédération a choisi de faire emprunter à la communauté franco-ténoise.

En bout de ligne, la Fédération utilise ses médias pour exposer à la communauté qu'elle tente d'édifier un devenir planifiable. Ce devenir prolonge les structures mémorielles soutenant la représentation d'un passé collectif franco-ténois multigénérationnel ayant subi l'oppression anglophone. En effet, sur la base de ce passé, la Fédération dresse aux Franco-ténois un avenir de survivance à dépasser, un projet de lutte pour la réappropriation de droits historiquement usurpés, ce qui porte les Franco-ténois au rang des autres minorités francophones du pays qui partagent le même passé et le même avenir. Ce discours se manifeste de façon ostensible dans les productions médiatiques de la Fédération, notamment par sa voie journalistique, *L'Aiglon*. Cet hebdomadaire, par le choix de thèmes francophones récurrents, arrime les Franco-ténois au devenir des autres communautés francophones minoritaires en lutte pour leur survie séculaire. Le lectorat de ce journal peut ainsi percevoir sa communauté comme intimement liée à la francophonie canadienne minoritaire dont les membres (les Franco-albertains, les Franco-ontarien, les Acadiens, etc.) partagent comme passé une oppression anglophone séculaire et

---

<sup>53</sup> Portrait de JoAnne St-Amour Connors, site de la Fédération franco-ténoise [http://www.franco-nord.com/p\\_jos.html](http://www.franco-nord.com/p_jos.html). Consulté le 01/05/03.

caressent solidairement un avenir de survie commun qui dépend de leur lutte pour la reconnaissance des droits usurpés. Afin que la communauté puisse se reconnaître dans ce projet d'avenir, la Fédération lui offre aussi un miroir. En effet, l'organisme a produit des portraits de personnalités franco-ténoises qu'elle récompense d'ailleurs en fonction de leur implication dans la cause de la survie de la collectivité. En représentant des gens aux rangs de « Franco-ténois » remarquables, la Fédération offre aux francophones des Territoires du Nord-Ouest *son* reflet, celui d'une communauté franco-ténoise mobilisée pour sa survie à laquelle des individus s'identifient.

### **Conclusion**

L'analyse des discours produits par la Fédération franco-ténoise permet de démontrer comment cet organisme donne aux francophones des TNO des bases communes pouvant appuyer la construction d'une identité les unissant. En effet, bien que les francophones des TNO proviennent d'autres régions du Canada, principalement du Québec, la Fédération leur construit et leur offre un passé collectif séculaire et continu en tant que Franco-ténois. La Fédération offre aussi à ces francophones, qu'elle tente de rassembler sous une identité commune, la façon de « se souvenir » de ce passé séculaire, de même que la manière de réagir à ce passé pour s'assurer l'avenir collectif qui lui est lié. Ainsi, la Fédération façonne en discours une communauté franco-ténoise en lutte pour la réappropriation de ses droits usurpés. Sur cette base, elle devient le pendant territorial des autres communautés francophones minoritaires partageant les mêmes aspirations. Positionnant la communauté franco-ténoise en dialogue avec ces autres communautés francophones minoritaires canadiennes, la Fédération fait apparaître que la réalité collective franco-ténoise trouve une cohérence dans cette alliance avec des réalités fonctionnelles apparentées à la sienne. Ce jumelage identitaire ferait apparaître aux Franco-ténois que ce passé et ce devenir sont bien les siens et que, collectivement, ils méritent cette place au sein des autres francophonies canadiennes provinciales minoritaires en survivance. Aussi, la Fédération, en diffusant des portraits de « personnalités franco-ténoises » luttant pour la survie de leur collectivité, offre un miroir à sa « communauté » qui lui permet de se reconnaître comme telle. Les francophones des TNO se voient ainsi proposer la possibilité de se percevoir comme faisant partie d'une communauté franco-ténoise fonctionnelle, capable de réaliser son propre passé séculaire de survivance et de formuler les aspirations qui en découlent. Car non seulement la

Fédération a besoin de cette identité pour justifier ses actions et légitimer ses revendications (ou son entreprise de reconnaissance de la collectivité), mais cette identité a besoin de ces actions pour se définir.

Il ne faut évidemment pas que ce cheminement explicatif liant le passé à l'avenir soit perçu comme une construction discursive linéaire produite par la Fédération. En effet, cet organisme n'offre pas un discours unique appelant une simple lecture continue dans lequel le passé définit l'avenir par voie de conséquence unidirectionnelle. Visions du passé et visions de l'avenir sont plutôt érigées simultanément à travers l'ensemble de la production construite et diffusée par la Fédération, et les relations qui lient ces éléments temporels, nécessaires à l'émergence d'une identité commune, s'expriment le plus souvent de façon implicite. La démonstration effectuée ici aurait pu se faire à rebours. En effet, il doit être pris en considération que l'avenir envisagé par la Fédération contribue à définir le passé dont la collectivité a besoin pour atteindre cet avenir. Dans un contexte où les revendications politiques francophones deviennent efficaces lorsqu'elles sont émises solidairement, il apparaît normal que la Fédération franco-ténoise cherche à s'affilier aux autres francophonies de survivance luttant aussi juridiquement pour la réappropriation de leurs droits, et s'inspire de leurs argumentaires basés sur leurs usurpations passées. Le discours de la Fédération, en mouvance temporelle constante, positionne ainsi les francophones des TNO entre leurs accomplissements passés et leurs besoins d'avenir en tant que collectivité franco-ténoise.

### **CHAPITRE III**

#### **Une enquête identitaire auprès des francophones des Territoires du Nord-Ouest**

La Fédération franco-ténoise agit au nom d'une seule et même communauté. Dans le chapitre précédent, nous avons montré, exemples à l'appui, de quelle façon cet organisme forge des assises communes aux francophones des TNO en offrant, à la population disparate et nouvelle qu'elle représente, l'ascendance qui lui permet de s'ancrer historiquement comme collectivité sur le territoire. Enrobant ce discours d'une rhétorique accréditée, celle de « l'oppression séculaire de la majorité anglophone », elle lui offre aussi la manière de se remémorer ce passé, soit avec des yeux de « minorité ». Ce discours est utilisé par l'organisme comme le fondement de l'« identité franco-ténoise ». Il permet ainsi, selon ce que nous avons observé, l'accomplissement de projets collectifs précis, soit ceux d'une communauté francophone canadienne officielle.

Or, comme l'un de nos objectifs est de tenter de savoir ce qu'il en est des appartenances et pratiques identitaires des francophones des TNO, nous allons présenter ici la démarche que nous avons utilisée afin de saisir les dynamismes identitaires propres aux francophones des TNO. Dans un premier temps, nous présenterons les procédures par lesquelles nous avons récolté les éléments nécessaires pour fournir des pistes de réponses aux questions proposées. Par la suite, nous présenterons les résultats bruts de cette récolte de données. L'interprétation de ces données viendra au prochain chapitre.

#### **3.1 Voies empruntées pour notre enquête**

Dès le départ, il faut mentionner que les sources documentaires portant sur les francophones des Territoires du Nord-Ouest sont très peu nombreuses. Certes, les données socio-démographiques paraissant dans les recensements et les documents fédéraux apportent certaines informations sur la population francophone territoriale. Par cette documentation, il est certainement possible de retracer le profil socio-démographique de base de ce groupement : sa répartition géographique, ses activités professionnelles ou son taux de continuation linguistique, par exemple, bref, ce que nous avons présenté au chapitre 1 comme étant les morphologies sociologiques des francophones des TNO. Ces données restent toutefois muettes sur les affiliations identitaires des francophones

locaux ou sur l'émergence d'un sentiment identitaire commun au sein de ce groupe aux origines multiples. Or, c'est cette question qui nous intéresse ici particulièrement.

Émanant d'une autre source, soit la Fédération franco-ténoise elle-même, certains documents apportent des témoignages de francophones des TNO sur leur attachement à la communauté franco-ténoise. Ces sources s'inscrivent cependant dans la ligne directrice de l'organisme dont le but est précisément de démontrer une identification à son discours en présentant, par exemple, les portraits de Franco-ténois remarquables que nous avons abordés précédemment. Le contenu respectif de ces sources issues des gouvernements, d'un côté, et de la Fédération franco-ténoise, de l'autre, est cependant peu éloquent, c'est-à-dire que les informations socio-démographiques qu'on y trouve ne sont pas mises en rapport avec les témoignages identitaires dans aucun cas, si bien que nous ne pouvons en faire que des lectures parallèles.

Dans le cadre de la présente étude, il a donc fallu créer des outils permettant de croiser ces lectures, c'est-à-dire de recueillir un corpus de données permettant de mettre en lien la situation socio-démographique de la population francophone territoriale et ses affinités identitaires. De plus, il importait de pouvoir rendre compte ultimement si ces discours des francophones sur leur identité correspondent au projet identitaire de la Fédération. Voici les démarches qui ont mené à la création de ce corpus.

### **3.1.1 La nécessité d'un questionnaire pour rejoindre les francophones sur un immense territoire**

Les facilités de distribution à grande échelle d'un bref questionnaire nous ont fait choisir d'emblée cette technique de cueillette de données que rendait plutôt complexe l'immensité du territoire à couvrir. Le questionnaire permettait ainsi de rejoindre un nombre considérable de francophones pour la constitution d'un échantillon se voulant le plus représentatif possible de la population à l'étude. Les questions qui le composent ont été déterminées afin de permettre facilement la mise en relation de données sociales sur les francophones des TNO avec leur(s) conception(s) de leur(s) identité(s).

Accompagné d'une brève note expliquant les objectifs du projet, le questionnaire a été distribué à large échelle dans les Territoires du Nord-Ouest, de façon à rejoindre le plus de répondants possible dans les circonstances de notre recherche. Le choix des milieux de distribution s'est fait selon la probabilité d'une présence francophone en leur sein. Ainsi, nous avons distribué le formulaire dans les milieux requérant un personnel bilingue ou francophone tels que les bureaux gouvernementaux et les institutions scolaires de Yellowknife, de Hay River et de Fort Smith, de façon à y rejoindre des travailleurs francophones et leur famille. Le personnel des associations francophones locales et de la Fédération franco-ténoise, ainsi que les gens participant aux activités de ces organisations, ont également reçu le formulaire. Les efforts de distribution du questionnaire ont aussi été faits de manière à rejoindre les francophones ne fréquentant pas les milieux associatifs. Ainsi, une tournée des écoles et des garderies francophones a été effectuée pour distribuer des formulaires, par l'entremise des enfants, à leurs parents francophones. Les enfants de l'école francophone et de six classes d'immersion d'écoles bilingues de Yellowknife ont transporté des questionnaires dans le but de rejoindre des parents francophones. Enfin, la distribution des formulaires a suivi les réseaux sociaux jusque dans quelques commerces où travaillaient des francophones, y compris dans les localités où ils font figure d'exception telles que Fort Providence ou Rae-Edzo. Le sondage a aussi emprunté la voie des médias : il a été glissé à 300 exemplaires dans les pages de *L'Aquilon*. Les Territoires du Nord-Ouest étant très étendus, cette méthode permettait de rejoindre, par le mode de distribution élargi du journal, les individus habitant les localités isolées, inaccessibles par voie de terre. En tout, 447 questionnaires ont été imprimés, et de ceux-ci 300 ont été envoyés par l'entremise de *L'Aquilon* (18 de ces formulaires seulement sont revenus remplis). À ceux-ci s'ajoutent 147 questionnaires qui ont été distribués manuellement dans les milieux francophones mentionnés. Cent dix-sept questionnaires ont pu, de cette façon, être récupérés dûment remplis. Ces démarches combinées ont permis d'obtenir les réponses de 135 francophones des Territoires du Nord-Ouest, ce qui nous donne un échantillon estimé à plus de 21% de la population francophone des TNO âgée de 15 ans et plus<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La population totale des Territoires du Nord-Ouest au recensement de 2001 compte 69,5% d'individus âgés de 15 ans et plus. Comme mentionné au chapitre premier, nous avons établi la population francophone des TNO à 915 individus (nombre que nous avons obtenu en additionnant les données suivantes : 875 dont la première langue parlée et encore comprise est le français, 75 dont les premières langues parlées et encore comprises sont l'anglais et le français. Pour fin d'estimation, nous avons rapporté cette proportion de 69,5% à la seule population francophone établie à 915 individus, ce qui nous donne 635,9 individus francophones âgés de 15 ans et plus aux TNO. Notre échantillon de 135 personnes représenterait ainsi environ 21,2% de la population francophone des TNO selon cette estimation. Pour la première langue officielle parlée, voir

Venons-en maintenant au contenu de notre questionnaire. Intitulé « Vous parlez français et habitez présentement les TNO... », il s'agit d'un formulaire composé de 14 blocs de questions dont certains comprenaient plus d'une question alors que d'autres incluaient des choix de réponses. Un exemplaire du questionnaire a été glissé en annexe 2 de ce travail. La présentation des questions ne suit pas un ordre numéroté. Appelant une réponse rapide, automatique ou spontanée, les questions sont présentées sous forme de rubriques à choix de réponses ou à réponses très courtes. Ces questions peuvent être cependant regroupées selon quatre thèmes principaux. Dans un premier temps, le questionnaire permettait d'obtenir des données sociales sur le répondant, données semblables à celles paraissant dans les recensements nationaux, manière de connaître la provenance de l'individu francophone, son âge, la durée de sa présence aux TNO et la longueur prévue de son séjour en ce lieu. Dans un second temps, le questionnaire, qui s'adresse à toute personne parlant le français, permettait d'identifier quelle langue d'usage le répondant privilégiait dans différents contextes d'utilisation, par exemple à la maison ou au travail. Le questionnaire visait aussi à établir la relation qu'entretenait le répondant avec la Fédération franco-ténoise. En dernier lieu, le répondant était invité à déclarer son affiliation identitaire. Voici le contenu exact du questionnaire (*cf.* tableau 5) :

---

. Consulté le 27/04/03.

et pour la répartition de la population des TNO par groupes d'âge, voir [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo31d\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo31d_f.htm) Consulté le 27/04/03.

**Tableau 5 : Questions apparaissant dans le questionnaire et regroupées par catégories d'informations**

<b>Données Sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Votre nom (facultatif)</li> <li>-Depuis combien de temps habitez-vous les TNO?</li> <li>-Qu'est-ce qui vous a amené à venir y habiter?</li> <li>-Votre lieu de naissance (ville/province ou pays)</li> <li>-Votre occupation/profession</li> <li>-À quelle tranche d'âge appartenez-vous?</li> <li>-Votre localité de résidence?</li> <li>-Combien de temps comptez-vous encore rester aux TNO?</li> </ul>
<b>La langue, son utilisation et sa transmission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Votre langue maternelle?</li> <li>-Avez-vous un[e] conjoint[e]? Si oui, parle-t-il/elle le français?</li> <li>-Avez-vous des enfants? Si oui, parlent-ils le français? Sont-ils nés aux TNO?</li> <li>-Langue la plus fréquemment parlée : à la maison, au travail, dans les loisirs, au sein du réseau social</li> </ul>
<b>Participation au milieu francophone organisé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participez-vous aux activités de l'association franco-culturelle locale ou autres, par exemple la radio communautaire?</li> </ul>
<b>Affiliation identitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comment vous identifiez-vous? Vous vous sentez d'abord... Justifiez votre choix.</li> </ul>

Il faut ajouter que des choix de réponses ont été mis à la disposition du répondant pour certaines questions. Cette situation s'applique notamment à la question relative à l'âge des répondants où des tranches d'âge de cinq années permettaient, par un regroupement préétabli, d'alléger la quantité de données. Des choix de réponses étaient aussi fournis à la question portant sur l'identité du répondant. À la suite de la distribution expérimentale de formulaires auprès de quelques répondants et après une consultation auprès de locuteurs francophones, il est apparu impératif d'offrir aux répondants des modèles de réponses à cette question, de façon à ce qu'elle soit clairement interprétée comme un appel à l'affiliation de l'individu à une identité collective culturelle et non pas à une identification personnelle telle un regroupement professionnel ou amical. Puisqu'un choix de réponse devait être donné, il nous est aussi apparu essentiel qu'il ne soit pas restrictif et qu'il présente un éventail varié d'options correspondant aux choix possibles de réponses du répondant. Les choix proposés résultent donc de consultations menées auprès de francophones, lesquels ont manifesté le désir de voir apparaître des réponses leur permettant de s'affilier tant à une province d'origine qu'à des identités francophones nationales ou même à des identités non linguistiques. C'est ainsi que, dans ces choix, apparaissaient les identités franco-ténoise, franco-albertaine et québécoise, par exemple, à côté des identités canadienne-française,

ténoise, canadienne ou même habitant du nord. Ce choix de réponses a été formulé de façon à ne pas restreindre les répondants à se conformer à certaines catégories identitaires linguistiques provincialisées, mais plutôt à exprimer l'affiliation à l'identité collective culturelle qui leur convenait le mieux et ce, quelle qu'elle soit. Dans cette même logique, le répondant pouvait cocher la réponse « autre » et indiquer lui-même une identité qui ne figurait pas dans les choix proposés. De plus, un espace vierge a été réservé aux répondants pour justifier leur(s) choix d'affiliation(s) identitaire(s).

En permettant de concilier, chez un même individu, son profil sociodémographique à son ou ses affiliation(s) identitaire(s), cette technique de récolte de données par questionnaire nous a menée à mieux connaître la population à laquelle nous nous intéressons. Afin de sonder plus profondément les francophones sur leurs choix identitaires et ainsi compléter les données recueillies par le questionnaire, des entrevues ont aussi été effectuées sur le terrain.

### **3.1.2 Des explications aux réponses du questionnaire : les entrevues**

Afin de développer l'analyse des informations statistiques fournies par les questionnaires, des entrevues ont aussi été effectuées auprès de francophones habitant les TNO. Ces entrevues ne visent évidemment pas à obtenir des explications sur toutes les réponses relevées par le questionnaire, mais plutôt à alimenter l'analyse des tendances qui s'y manifestent concernant les choix identitaires des francophones. Ainsi, les individus qui ont été interrogés l'ont été pour leurs situations variées, lesquelles ont été considérées susceptibles de pouvoir apporter des éléments de compréhension aux principales affiliations identitaires propres aux francophones des Territoires du Nord-Ouest. La plupart de ces personnes se sont révélées fortement impliquées dans l'un ou l'autre des domaines où les francophones évoluent aux Territoires du Nord-Ouest, soit le milieu associatif ou scolaire.

Le corpus se compose de 12 entrevues grâce auxquelles nous avons rejoint 15 personnes (soit trois couples et 9 personnes seules). Ces entrevues ont été réalisées à l'été 2002 dans trois localités différentes des Territoires du Nord-Ouest, localités identifiées plus tôt comme étant porteuses d'un noyau démographique et d'organismes associatifs francophones : Yellowknife (huit entrevues individuelles), Hay River (une entrevue individuelle) et Fort Smith (une entrevue

individuelle et deux de couples, soit cinq personnes au total). Une entrevue a aussi été effectuée avec un Métis de la région de Hay River à propos de son expérience d'éducation auprès des missionnaires francophones<sup>2</sup> et une autre avec un Métis descendant direct de François Beaulieu. Les entrevues se sont déroulées de façon semi-dirigée, huit d'entre elles ayant suivi une démarche formelle (enregistrée) et quatre une démarche informelle (non enregistrée)<sup>3</sup>. Lors de ces entrevues, les informateurs francophones étaient invités à répondre à une courte liste de questions posées dans un ordre variable, de façon à laisser une liberté de parole à l'informateur, sans que ce dernier ne s'égaré toutefois. La liste de questions était la suivante (cf. tableau 6):

**Tableau 6 : Schéma d'entrevue**

- 1- *Quelle est la dynamique francophone actuelle à (localité)?*
- 2- *Quelle était cette dynamique avant la formation de l'association francophone locale?*
- 3- *Quelle est l'importance de l'association francophone locale et de la Fédération franco-ténoise dans la vie francophone de (localité)?*
- 4- *Qui sont les francophones de (localité) ?*  
     *-quelle est leur origine?*  
     *-sont-ils de passage/installés*
- 5- *Comment vit-on en français à (localité)?*
- 6- *Qui sont les Franco-ténois ?*
- 7- *Quelles sont les bases de la vie francophone à (localité)?*
- 8- *Quels éléments de culture les caractérisent?*
- 9- *Quel est l'avenir francophone à (localité)?*

Par ailleurs, lors de notre séjour de recherche, certaines conversations non planifiées – que nous avons distinguées des précédentes en les nommant « entretien avec le répondant qxx » et portant

<sup>2</sup> La première, l'entrevue E2-HR, effectuée en mai 2002 et la seconde, une entrevue avec Angus Beaulieu, Yellowknife, juin 2002.

<sup>3</sup> Ne sont pas comptées parmi ces entrevues celles qui ont été effectuées officiellement auprès d'individus travaillant dans le réseau associatif ou faisant partie d'instances décisionnelles. Il s'agit des entrevues avec Daniel Lamoureux, directeur de la Fédération franco-ténoise, avec Fernand Denault, président de la Fédération franco-ténoise, avec Gerry Goudreau, commissaire scolaire francophone et Alain Bessette, directeur et rédacteur en chef du journal *L'Aquilon*. La liste de questions était adaptée aux fonctions de la personne interviewée. Des entrevues avaient aussi été effectuées auprès d'Autochtones et de Métis lors d'un séjour précédent, dans le cadre d'un projet personnel sur la langue française et les autochtones aux TNO, duquel nous avons retenu l'entrevue avec Ernie Camsell, ancien commis au comptoir de la Baie d'Hudson de Rae-Edzo, effectuée en janvier 2001. (Filmée)

sur un ou plusieurs thèmes abordés dans les entrevues – sont survenues à de nombreuses reprises. Quoique informelles, ces discussions recèlent des éléments de compréhension des phénomènes identitaires francophones aux Territoires du Nord-Ouest. Leur contenu a donc été retenu aux fins d'analyse.

### 3.1.3 Retour sur nos sources

À la suite de cette présentation de notre démarche et de nos outils, nous voulons revenir sur certains points essentiels les concernant. Ce n'est pas notre prétention de présenter le corpus de sources rassemblé pour ce chapitre comme étant un reflet exhaustif des phénomènes identitaires se manifestant chez les francophones des Territoires du Nord-Ouest. Ces sources sont plutôt considérées comme un moyen de dégager les principales opinions circulant chez ces francophones à l'égard de leur identité collective et d'apporter des éléments de compréhension pouvant les expliquer. Aussi sommes-nous consciente des lacunes inhérentes à ce corpus quant à la représentativité du phénomène étudié.

Peu nombreux, les réseaux sociaux francophones restent souvent limités à quelques dizaines de personnes. Or, toutes les gens, ou presque, prennent part à divers degrés aux activités tenues par le réseau associatif francophone. Sauf exception, les francophones entretiennent tous (ou ont déjà entretenu) avec le réseau associatif des liens plus ou moins rapprochés, souvent à titre d'employés, d'organiseurs bénévoles d'activités communautaires ou même de participants. Dans ce contexte, il apparaît difficile de dissocier la plupart des francophones des institutions associatives qui les représentent, si bien que les discours tenus de part et d'autre doivent être considérés comme pouvant s'influencer l'un l'autre. Cette « collusion de circonstances généralisées entre intérêts associatifs et populaires » sera toutefois prise en compte lors de l'interprétation des résultats parce qu'ils nous obligent à quelques nuances, particulièrement lors de l'analyse de la participation des francophones à ce réseau associatif.

Notre échantillonnage s'est réalisé, pour ces raisons, « par grappes », puisque c'est en suivant le filon de groupes sociaux francophones que nous avons rejoint la majeure partie des informateurs interviewés ainsi que les répondants au questionnaire. Il s'agit principalement de groupes

professionnels entretenant des relations amicales, comme les enseignants d'une école ou les employés bilingues travaillant pour un organisme gouvernemental, ou bien de parents gravitant autour des institutions scolaires francophones. Ainsi, les questionnaires et les entrevues reflètent plus particulièrement les opinions des francophones qui ont intégré des groupements francophones locaux. La distribution du sondage par le biais de *L'Aquilon* n'a pas permis de renverser cette tendance, puisque moins d'une vingtaine de francophones isolés des groupes sociaux visités y a répondu. En ce sens, le corpus reflète les opinions d'une centaine de gens qui ont un vécu social francophone plutôt actif, ce qui n'est peut-être pas le cas de la majorité des quelques 1060 francophones recensés aux TNO. De plus, les questionnaires ont été remplis seulement par des francophones dont les capacités linguistiques leur permettaient d'y répondre. Il est permis de supposer que l'opinion des francophiles qui n'ont pas ces capacités, ainsi que celle des gens pour qui le français n'est plus une langue courante, est sous-représentée dans le corpus recueilli, bien que ces individus forment possiblement une part importante de la population francophone recensée aux TNO.

De plus, les entrevues ont surtout été effectuées auprès d'individus jouant un rôle prépondérant pour le soutien de liens sociaux entre les francophones locaux, ce qui est particulièrement le cas des personnes interviewées dans les petites localités où les liens entre les francophones sont le plus souvent entretenus par des activités communautaires. En ce sens, les entrevues réalisées seraient plutôt représentatives d'une minorité plus engagée socialement, laquelle s'efforce, par un effort de mobilisation constant, de conserver un noyau de vie francophone aux Territoires du Nord-Ouest. Les francophones vivant en périphérie des milieux sociaux, qui ne manifestent pas l'intention d'y participer, ont été plus difficiles à rejoindre. Leurs points de vue doivent être ainsi considérés comme des reflets de situations particulières pouvant toutefois être mises en lien avec les données du questionnaire, et non pas comme un compendium des opinions de l'ensemble de la population francophone des TNO. De la même façon, nous pensons que nos entrevues, peu nombreuses, doivent être aussi considérées comme des études de cas.

Notre démarche de compilation de données devait nous permettre de vérifier si une identité collective était en voie d'émergence au sein des francophones des Territoires du Nord-Ouest et si cette identité correspondait à celle que la Fédération franco-ténoise s'efforce de construire. Ces

données ont été recueillies afin de vérifier également s'il s'opère chez ces francophones des phénomènes identitaires qui ne cadrent pas dans les projets de la Fédération franco-ténoise. Après la présentation de notre démarche, voyons maintenant les résultats auxquels celle-ci nous a mené.

### **3.2 Présentation de la population rejointe**

En introduction de ce mémoire, nous avons présenté un profil socio-démographique succinct de la population francophone des TNO, profil réalisé avec les données disponibles dans le recensement qui exposait principalement sa répartition démographique et ses activités professionnelles. Dans cette section, avec les données fournies par le questionnaire, nous dépasserons le stade de ce survol statistique général pour présenter des informations plus spécifiques sur les francophones des TNO et sur leur façon de concevoir leur(s) propre(s) identité(s) collective(s). Ce chapitre sera une occasion d'exposer les corrélations révélées par l'analyse du questionnaire, corrélations révélatrices des phénomènes identitaires se manifestant chez les francophones des TNO ainsi que leurs causes. Ces résultats seront présentés suivant les regroupements de questions énoncés plus tôt, soit 1) les données socio-démographiques, 2) la langue, son utilisation et sa transmission, 3) la participation au monde francophone organisé et 4) l'identité déclarée. Le contenu des entrevues, quant à lui, ne sera utilisé que lors de l'interprétation des résultats qui suivra au chapitre suivant.

#### **3.2.1 Données socio-démographiques**

##### Provenance des répondants, répartition géographique et occupations

Nous constatons en premier lieu que tous les répondants ont déclaré provenir de l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest. Ils proviennent majoritairement du Québec (60%), d'autres provinces canadiennes (28%) et enfin de l'extérieur du Canada (11%). La très grande majorité des répondants habite Yellowknife (82,2%), la capitale des TNO, localité qui comprend d'ailleurs la plus grande part de la population francophone totale des TNO. Suivent les localités de Fort Smith et de Hay River qui comptent respectivement 9,6% et 4,4% des répondants. Quatre autres localités, Norman Wells, Fort Providence, Rae-Edzo et Inuvik se partagent les 3,7% restants des répondants. Les francophones qui habitent présentement les TNO y ont été à près de 70% attirés par des opportunités d'emploi, incluant 15% qui ont suivi leur conjoint dans un nouvel emploi

aux TNO. À cet égard, le secteur de l'éducation se révèle un pôle attirant fortement la main-d'œuvre francophone puisque 28% des répondants y travaillent, tandis que les autres se distribuent parmi différents secteurs tels l'administration gouvernementale ou l'économie régionale (secteur minier, restauration, petites entreprises, monde associatif francophone, etc).

#### Répartition selon le sexe et l'âge

Les 135 répondants au questionnaire, qui sont en majorité des femmes, se répartissent selon les tranches d'âge suivantes (cf. tableau 7) :

**Tableau 7 : Répartition des répondants par groupes d'âge**

	15-20 ans	21-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61 ans et +	TOTAL
<b>Hommes</b>	1	6	15	20	8	6	54
<b>Femmes</b>	4	22	23	16	11	8	81
<b>Total</b>	5	28	38	36	19	14	135

À la lumière de ces données, il apparaît que la population ayant répondu à notre enquête est largement composée de gens dont l'âge se situe entre 21 et 50 ans. Les jeunes francophones de 15 à 20 ans constituent un groupe d'âge proportionnellement sous-représenté au sein des répondants. Il paraît important de mentionner les raisons pouvant expliquer ce phénomène. La faible représentativité de ce groupe d'âge pourrait résulter en partie de l'assimilation des jeunes à l'anglais (44% des parents francophones ont indiqué que leurs enfants ne connaissent pas le français ; nous pouvons donc supposer que, parmi ceux-ci, certains sont en âge de répondre au questionnaire). De plus, tel que mentionné par plusieurs répondants, ce phénomène s'explique également par les difficultés qu'éprouvent les TNO dans leur ensemble à retenir les jeunes de ce groupe d'âge, et particulièrement les francophones, lesquels doivent poursuivre leurs études supérieures dans une autre province, faute d'institutions territoriales. Plusieurs jeunes francophones travaillent aussi à l'extérieur des TNO, notamment dans les provinces d'origine de leurs parents. Finalement, les francophones plus âgés (51 ans et plus) tendent à retourner dans leur province d'origine, ce qui explique leur sous-représentation au sein des répondants.

### Durée du séjour aux TNO

Les questionnaires indiquent que les francophones ont choisi très majoritairement de s'établir aux Territoires du Nord-Ouest de façon temporaire. Peu y restent pour leur retraite. Seulement neuf individus ont déclaré vouloir y demeurer de façon permanente. La majorité des répondants ont prévu mettre un terme à leur séjour à un moment donné (54,8%). Parmi ce groupe, 4/10 prévoient y rester moins de 5 ans. Pour 35% des répondants, la durée de leur séjour aux TNO reste indéterminée et, parmi ceux-ci, seulement 10 individus ont peut-être l'intention d'y rester toujours ou le plus longtemps possible.

De façon générale, les répondants habitent aux TNO en moyenne depuis moins de 10 ans (69,7%). Le tableau suivant présente la répartition des répondants pour l'ensemble de l'échantillon (cf. tableau 8):

**Tableau 8 : Répartition des répondants selon le nombre d'années qu'ils habitent aux TNO**

Moins de 2 ans	2-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	21 ans et +
23%	24,5%	22,2%	11,8%	5,2%	13,3%

### **3.2.2 La langue, son utilisation et sa transmission**

De tous les répondants, 112 (83%) ont pour langue maternelle le français, 15 l'anglais et 5 se disent bilingues anglais-français. Ces résultats doivent toutefois être lus à la lumière de la méthode de distribution du questionnaire, lequel a été diffusé principalement auprès des individus qui gravitaient autour de groupements sociaux francophones. Cette méthode a favorisé l'approche des individus qui vivent au quotidien en français. Malgré tout, parmi les répondants, la langue la plus fréquemment parlée est l'anglais qui est utilisée dans 44% des situations d'interaction linguistique quotidienne contre 40% pour le français. Le tableau 9 suivant précise les environnements sociaux pour lesquels les répondants devaient spécifier la langue qu'ils utilisaient le plus fréquemment<sup>4</sup> :

<sup>4</sup> Ces nombres ont été obtenus par le calcul des totaux de chacun des quatre champs d'utilisation spécifiés dans le questionnaire (à la maison, au travail, aux loisirs et dans le réseau social, donc l'échantillon 135 multiplié par 4 champs d'utilisation, nous obtenons un total de 540 champs).

**Tableau 9 : Langues les plus fréquemment utilisées par les répondants**

	Français	Anglais	Fr et ang	Pas de réponse
Maison	80	42	11	2
Travail	52	65	13	5
Loisirs	38	71	22	4
Réseau s.	46	58	28	3
TOTAL	216	236	74	14

D'après ces données, nous remarquons que la langue française est la plus fréquemment parlée à la maison, soit dans 59,3% des cas. Par contre, les autres environnements d'interaction linguistique sont dominés par l'anglais : cette langue est en effet utilisée de 10 à 30% plus fréquemment que le français. Nous pouvons rajouter que parmi les individus ayant un(e) conjoint(e), ce(tte) dernier(ère) parle le français dans la majorité des cas (57,8% des hommes et 67,8% des femmes). Dernier point mais non le moindre, 56% des individus ayant des enfants leur ont transmis leur langue maternelle.

### 3.2.3 La participation au monde francophone organisé

Chez les répondants, la participation aux activités du monde associatif francophone est divisée presque également. 51,8% y participent d'une façon ou d'une autre et 48,1% n'y participent pas.

### 3.2.4 L'identité déclarée

Le tableau 10 présente les résultats relatifs aux identités déclarées dans le questionnaire. Afin d'alléger cette présentation, nous les exposons suivant les regroupements qui serviront lors de leur interprétation. (Notons que deux individus n'ont pas inscrit d'identité sur leur questionnaire. Ils ne font pas partie de ce tableau, mais ont été considérés pour calculer le pourcentage

d'individus que chacune des identités et catégories rassemblait par rapport à l'ensemble des répondants).

Ce qui frappe en premier lieu, à la lecture de ce tableau, c'est le peu d'allégeance déclarée à l'identité franco-ténoise alors même que nous étudions la population francophone des TNO. Deux individus seulement s'y rattachent, soit moins de 2% de notre échantillon. Les identités des communautés francophones du Canada et l'identité québécoise rassemblent quant à elles plus du tiers des répondants, tout comme les identités canadienne-française et de langue réunies.

Il faut aussi constater que certains individus parlant le français aux TNO ne se définissent pas par le critère linguistique, mais seulement par un lieu (ontarien, canadien, habitant du Nord, etc.). Il est aussi intéressant de remarquer qu'aucun individu n'a déclaré appartenir au groupe métis, alors que les TNO en comptent un bon nombre et que certains d'entre eux ont déclaré parler français au dernier recensement. Il faut dire qu'ils possèdent leurs propres réseaux et que ces derniers n'ont pas été investigués lors de la cueillette des données. Il a plutôt été considéré dès le départ que les Métis possèdent leurs propres organisations. De ce fait, il y a de fortes chances qu'ils ne s'identifient pas à partir de l'identité franco-ténoise. En dernier lieu, il faut mentionner que certaines personnes ont déclaré s'identifier à deux réalités, situations qui ont été regroupées sous l'appellation « identités mixtes ».

Nous arrêtons ici la présentation des résultats bruts tirés des questionnaires. Leur survol soulève d'ores et déjà plusieurs questions quant aux choix identitaires des francophones habitant les TNO. Comment expliquer ces résultats? Comment expliquer que si peu de francophones habitant les TNO s'identifient comme Franco-ténois?

Jusqu'à maintenant, les données dans leur ensemble mettent au jour un profil plus précis de la population francophone des TNO que celui qui est rendu disponible par l'entremise du recensement. Les questionnaires permettent un découpage statistique de ces francophones selon leur origine, leur communauté d'accueil, leur âge, leur sexe, leurs habitudes linguistiques, leur participation au réseau associatif francophone et leur affiliation identitaire. Ces données seraient stériles si elles n'étaient pas mises en lien avec d'autres données portant sur la façon dont les

**Tableau 10 : Les identités déclarées par les répondants**

Identité déclarée	Nombre de répondants
-------------------	----------------------

**Les identités de communautés francophones du Canada et l'identité québécoise**

(Franco-ténois) <sup>5</sup>	(2)
Franco-albertaine	5
Franco-ontarienne	5
Fransaskoise	1
Franco-manitobaine	2
Acadienne (incluant « brayon <sup>6</sup> », 1)	8
Québécoise	27
SOUS-TOTAL	48 (36%)

**L'identité canadienne-française et les identités de langue**

Canadienne-française	32
Francophone	12
Francophile	1
French	1
Bilingue	2
SOUS-TOTAL	48 (36%)

**Les identités de lieux**

Habitant du Nord	8
Canadien	4
Montréalais	1
Ontarien	1
Ténois (incluant « d'ici », 2)	3
Européen (incluant Français, de France, 2)	6
SOUS-TOTAL	23 (17%)

**Les identités mixtes**

Francophone et canadienne-française	2
Habitant du Nord et canadienne-française	1
Habitant du Nord et ténois	1
Québécoise et ténois	1
Québécoise et canadienne-française	4
Français-canadien	2
(Anglo-canadien)	1
SOUS-TOTAL	13 (10%)

<sup>5</sup> Bien que représentant une identité de communauté francophone du Canada, le statut particulier que lui confère cette étude oblige à ne pas intégrer ces répondants dans le sous-total de la catégorie.

<sup>6</sup> Nous incluons, afin de faciliter l'analyse, l'identité « brayonne » à l'identité acadienne, bien que nous soyons au courant qu'elles ne soient pas par tous reconnues comme synonymes. En effet, il semblerait qu'une identité régionale, spécifique à une région du Nouveau-Brunswick peuplée par des colons acadiens et canadiens-français, le Madawaska, s'est affirmée au cours du XXe siècle. Voir Jacques-Paul Couturier, « La République du Madawaska et l'Acadie. La construction identitaire d'une région néo-brunswickoise au XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 56, No 2, Automne 2002, pp. 153-184.

francophones conçoivent leur identité. C'est à cette étape-ci que nous ferons intervenir les données récoltées par le questionnaire dans son ensemble. Croisées ensemble et avec le contenu des entrevues, des spécificités à propos des identités déclarées pourront alors être dégagées à l'intérieur du profil global de l'échantillon et ainsi nous aider à éclairer les choix identitaires de francophones des TNO.

## CHAPITRE IV

### La complexité des identifications collectives des francophones habitant les TNO

Dans le chapitre précédent, la compilation des réponses au questionnaire a révélé que les francophones des TNO déclarent s'affilier à de multiples identités collectives. La majeure partie d'entre eux ont notamment déclaré se rattacher à l'identité francophone de leur province d'origine ou à une identité francophone pan-canadienne. Plusieurs autres ont déclaré s'affilier à des identités collectives qui ne sont pas linguistiques. Par ailleurs, les questionnaires révèlent une faible adhésion des francophones des TNO à l'identité que la Fédération tente d'édifier, à savoir l'identité franco-ténoise. En effet, sur l'ensemble des francophones consultés, seulement deux se sont déclarés d'allégeance franco-ténoise, alors que cette dernière identité est au cœur du discours construit par leur organisme représentatif. Dans ce chapitre, nous tenterons d'expliquer pourquoi si peu d'individus se sont déclarés Franco-ténois et, parallèlement, pourquoi autant d'individus se sont affiliés à d'autres identités collectives. Les diverses informations que, grâce aux questionnaires, les francophones nous ont transmises sur leurs origines, leurs habitudes linguistiques et leurs liens avec le réseau associatif nous permettront de dégager les raisons qui soutiennent leurs choix identitaires.

Nous proposerons ainsi, dans la première partie de ce chapitre, quelques réponses et hypothèses pouvant expliquer les choix identitaires des francophones des TNO et, par le fait même, leur faible adhésion à l'identité franco-ténoise. Nous aborderons aussi dans cette première partie le cas des répondants qui ont choisi de se déclarer Franco-ténois. La deuxième partie du chapitre abordera la participation des francophones aux activités de la Fédération, de façon à comprendre la nature des relations qui lient la communauté à l'institution qui les représentent. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous produirons une synthèse de l'analyse des résultats du questionnaire portant sur la réception, par les francophones, du discours de la Fédération sur l'identité franco-ténoise. Alimentée par notre interprétation des résultats, la dernière partie de ce chapitre constituera une hypothèse portant sur la réception du discours de la Fédération par les francophones.

## **4.1 Des identités déclarées par les francophones**

Les résultats découlant de notre démarche sont apparus sous la forme d'un panorama fort varié d'allégeances identitaires. Afin de nous aider à interpréter ces choix, nous avons procédé à une catégorisation assez souple des identités déclarées par nos répondants, catégorisation permise par la parité des situations que présentaient certains individus. Ce sont maintenant ces caractéristiques communes que nous exposerons dans cette première partie du chapitre, en même temps que nous présenterons des témoignages de francophones expliquant leur(s) sentiment(s) d'appartenance(s). À partir du contexte socio-politique et historique propre à la francophonie canadienne, nous présenterons aussi nos hypothèses quant à la diversité des choix identitaires des francophones des TNO.

### **4.1.1 L'exil culturel: prépondérance de l'identité d'origine**

Comme nous l'avons observé par l'examen des résultats du questionnaire, plus du tiers des répondants affirme se rattacher directement à leur communauté francophone régionale d'origine, qu'elle soit québécoise, franco-ontarienne ou acadienne. D'après les résultats du questionnaire, les individus qui ont déclaré se rattacher à l'identité francophone de leur province d'origine tendent à partager un profil de séjour commun aux Territoires du Nord-Ouest. Avant d'exposer des pistes d'analyse pouvant expliquer leur allégeance identitaire, exposons quelques caractéristiques communes au profil de ces répondants..

D'abord, ceux qui s'identifient comme Québécois et Franco-ontariens présentent un profil de séjour très court. Ils sont aux TNO depuis peu et pour un temps déterminé, soit pas plus de cinq ans. En moyenne, les individus se déclarant Québécois sont implantés aux Territoires du Nord-Ouest depuis trois ans et ne prévoient pas y rester plus de trois années supplémentaires. En cela, ils présentent un profil similaire à ceux qui s'identifient comme franco-ontariens, lesquels sont aussi aux TNO depuis trois ans en moyenne et n'y restent que pour un temps également limité à trois ans supplémentaires. Il est à noter que les répondants de ces deux groupes sont jeunes, soit entre 21 et 40 ans. Ils utilisent beaucoup de français et il en va de même pour leurs conjoints et enfants, lorsqu'ils en ont. Ils ont aussi déclaré participer en majorité au monde associatif francophone.

Pour ce qui est des Acadiens, ils habitent aussi les TNO depuis 3 ans en moyenne. Ils ne veulent pas y rester longtemps, ne prévoyant y demeurer encore que deux ans et demi en moyenne. Malgré ces données qui les font se rapprocher des Québécois et des Franco-ontariens, certaines caractéristiques les font cependant s'en distinguer : ils utilisent très peu le français couramment, quoique leurs conjoints et enfants le parlent de façon générale. Fait particulier, aucun ne participe au monde francophone organisé. Les individus originaires des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) ont quant à eux un profil de séjour qui les distinguent nettement de ceux qui se sont déclarés Québécois, Franco-Ontarien ou Acadiens. Ils sont aux TNO depuis longtemps, en moyenne 13 ans, et la durée de leur séjour reste indéterminée. Ils utilisent beaucoup l'anglais ; une très faible proportion de leurs conjoints et enfants parlent le français. Ils participent tout de même beaucoup au monde francophone organisé.

Ce qui réunit les francophones qui composent cette catégorie, c'est le fait qu'ils tiennent à se définir par leur communauté d'origine, une communauté francophone et provinciale<sup>1</sup>. Cet attachement à la communauté d'origine peut s'expliquer notamment par le fait que bon nombre d'entre eux, particulièrement les Québécois, mais aussi les Acadiens et les Franco-ontariens, sont travailleurs temporaires aux TNO. Ces répondants sont surtout de jeunes professionnels qui ne prévoient qu'un bref passage aux Territoires du Nord-Ouest. Comme ils ne s'établissent pas aux Territoires du Nord-Ouest pour longtemps, puisqu'ils laissent cette terre d'accueil moins de dix ans après y avoir emménagé, ils ne remettent pas en cause les fondements de leurs choix identitaires initiaux. Leur séjour en terre « franco-ténoise » étant transitoire, ils y apportent avec eux leur identité et leur sentiment d'appartenance à leur province d'origine. Ainsi, bien qu'ils fréquentent le milieu fédératif, porte-voix du discours identitaire franco-ténois, ils ne semblent pas prêts à « troquer » leur identité d'origine pour l'identité franco-ténoise. Plusieurs informateurs ont livré des témoignages allant dans ce sens. Par exemple, un informateur qui habite les TNO depuis 4 ans mais qui se dit toujours franco-ontarien, ayant l'intention de retourner chez lui d'ici 2 ou 3 ans, explique notamment qu'il ne peut pas se rattacher à une identité qui ne serait que « passagère » : « On ne peut pas mettre notre identité de côté pour

---

<sup>1</sup> Nous pourrions même dire nationale pour les Québécois et les Acadiens.

quelques années puis la reprendre après. T'arrives ici avec un bagage, tu le remplaces pas par un autre, c'est pas comme ça qu'ça marche-là<sup>2</sup> ».

L'importance d'un bagage culturel spécifique à la communauté d'origine peut expliquer un fort attachement à celle-ci. Plusieurs francophones habitant les TNO se considèrent en exil, évoluant dans un milieu « étranger », au sein d'une culture de laquelle ils ne sont pas issus et à l'intérieur de laquelle ils n'ont pas vécu : « C'est comme les immigrants, ils vont continuer de se dire euh...Italiens même si y sont rendus ici<sup>3</sup> ». Dans ce contexte, l'exil du milieu d'origine peut ainsi provoquer ce que nous appellerons un « repli identitaire », soit le fait de prendre conscience de l'importance de ses références culturelles originelles au contact d'un milieu étranger. Dans le même sens, s'identifier à sa communauté d'origine c'est aussi, pour ces individus, témoigner d'un attachement aux racines familiales et amicales et, nous le supposons pour la plupart d'entre eux, un attachement à l'endroit où ils ont passé la majeure partie de leur vie. C'est ce qu'a catégoriquement avancé, par exemple, un répondant au questionnaire qui se dit toujours Québécois après deux ans passés à Yellowknife. Parlant du Québec, il avoue : « J'y ai passé la majorité de ma vie. Ma famille et mes amis y sont<sup>4</sup> ».

Autre hypothèse possible pouvant rejoindre l'ensemble des répondants : le rattachement de certains individus à leur communauté d'origine est peut-être dû au fait qu'ils ne peuvent pas adhérer à l'idée que plusieurs francophonies canadiennes peuvent se rassembler en un même espace identitaire avec leurs « semblables linguistiques ». Plusieurs francophones de diverses origines, particulièrement lorsqu'ils proviennent de communautés francophones canadiennes, plutôt que de ressentir une « complicité » identitaire, vont pousser de l'avant leurs différences, lesquelles viendront étouffer leurs affinités potentielles avec les autres francophones, parmi lesquels spécialement les Québécois. Cette hypothèse s'inspire directement du contexte politique des trente dernières années dans lequel les francophones ont vu leurs identités se redéfinir. Jusqu'au début des années 1970, les Franco-ontariens par exemple, ainsi que les membres des autres communautés francophones canadiennes, s'identifiaient comme Canadiens-français, se sentant appartenir à la société canadienne-française, laquelle regroupait l'ensemble des

---

<sup>2</sup> Entretien avec le répondant q55.

<sup>3</sup> Entretien avec le répondant q131.

<sup>4</sup> Commentaire sur le q112.

francophones de l'Amérique du Nord. Or, depuis les années 1960, la montée du nationalisme québécois a inscrit graduellement la rupture du Canada français dans l'imaginaire collectif des francophones du Canada<sup>5</sup>. De nouvelles cohésions identitaires apparaissent ainsi non seulement sur la base de spécificités provinciales, mais ces affirmations identitaires « se définissent d'abord par une non-appartenance à la société québécoise<sup>6</sup> » comme le signifie le nom de la fédération qui les réunit à sa création en 1975, la Fédération des francophones hors Québec. Pour illustrer ce phénomène, prenons le cas de francophones de l'Alberta qui, dans une étude à caractère ethnolinguistique menée par Laurent Godbout en 1976, refusent de se définir comme Canadiens-français parce que ce terme inclut les Québécois et qu'ils ne veulent pas y être associés. Dix ans plus tard, cette même étude se poursuivant, la plupart des interviewés se disent Franco-albertains et toujours *différents* des Québécois<sup>7</sup>. Autre exemple témoignant de ces nouvelles affirmations identitaires est l'émergence du néo-nationalisme acadien des années 1970, celui-ci s'étant développé simultanément à la construction du nationalisme québécois. Ces deux groupes auraient ainsi suivi des tangentes identitaires différentes renforçant l'idée d'un Canada français éclaté. Témoignant de ce fait, un répondant au questionnaire d'origine acadienne déplore d'ailleurs le choix de la Fédération franco-ténoise d'arborer, sur son drapeau, la fleur de lys maintenant rattachée au Québec : « Les symboles de la Fédération ne viennent pas chercher mon identité. La fleur de lys, ça me dit rien à moi<sup>8</sup> ». De façon plus générale, selon Linda Cardinal et Joseph-Yvon Thériault, une certaine ambiguïté demeurerait chez les communautés francophones canadiennes à l'égard d'un « Québec fort ». Le Québec fort « [c]ontribue-t-il à la reconnaissance des droits des francophones hors Québec ou au contraire mènera-t-il à leur perte les francophones hors

<sup>5</sup> Pour une genèse du Canada français dans son ensemble et par régions, voir l'article de Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, Vol. 38, No 3, 1997, pp. 419-467. Pour un éclaircissement du phénomène de l'éclatement du Canada français plus particulièrement, voir le texte de Marcel Martel « Trois clés pour comprendre la rupture du Canada français, 1950-1965 », dans Benoît Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français – Discours, objets et méthodes*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, pp. 35-52. Enfin, pour comprendre le Canada français tel qu'il se présente aujourd'hui à travers ses nouveaux paramètres définisseurs, voir Roger Bernard *Le Canada français : entre mythe et utopie*. Ottawa, Le Nordir, 1998, 236p. Coll. Essai.

<sup>6</sup> Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*. Ottawa, Le Nordir, 1998, p. 166.

<sup>7</sup> Laurent Godbout, « L'identité prétendue et l'identité vécue d'après le discours de Franco-albertains », dans Gratien Allaire, Paul Dubé et Gamila Marcos, *Après dix ans... Bilan et prospective. Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à la Faculté St-Jean, Université de l'Alberta les 17, 18 et 19 octobre 1991*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté St-Jean, 1992, pp. 334.

<sup>8</sup> Entretien avec le répondant q37.

Québec?<sup>9</sup> ». Ces expériences politiques, qui ont vu s'opérer des restructurations de certaines identités, fournissent des pistes de compréhension quant au choix de certains individus de ne pas se définir sur une base unifiante – par l'identité franco-ténoise, par exemple – mais de continuer à s'identifier à leurs communautés d'origines respectives, lesquelles, comme le Québec et l'Acadie, comportent des identités aux fondements solides impliquant par exemple l'idée d'une « Nation » dans ces deux cas, nations qui ne peuvent pas entrer en osmose sans contradiction.

Ainsi, les francophones issus des communautés francophones provinciales ne souhaitent peut-être pas se définir par une identité qui comprendrait une majorité de Québécois<sup>10</sup>. À l'inverse, les Québécois ressentent aussi un malaise face à cette association. Par exemple, un répondant au questionnaire, qui a travaillé dans plusieurs provinces et qui est aux Territoires du Nord-Ouest depuis moins d'un an, se dit être « Québécois plus que jamais pis ça fait cinq ans qu'chu parti. On n'est pas comme eux-autres [les francophones hors Québec], on n'a pas le même but, t'sais<sup>11</sup> ». Du point de vue des Québécois souverainistes, un certain ressentiment envers les communautés francophones canadiennes les habite, malgré certaines ententes favorisant les bonnes relations entre le Québec et les communautés francophones canadiennes<sup>12</sup>. Selon certains, « [q]uelque soit la sympathie qu'elles leur inspirent, les souverainistes québécois savent très bien qu'à l'heure des choix cruciaux, toutes les communautés francophones hors Québec basculeront encore une fois dans le camp du NON<sup>13</sup> ». Ces raisons attisent leur sentiment d'appartenance au Québec, lequel se renforce une fois confronté à la possibilité de s'associer aux autres communautés francophones

<sup>9</sup> Linda Cardinal et J. Yvon Thériault, « La francophonie canadienne et acadienne confrontée au défi québécois », dans *Répliques aux détracteurs de la souveraineté*, pp. 329-341. Donatien Gaudet, président de la FFHQ jusqu'en 1978, parle même de la souveraineté du Québec comme de « l'euthanasie » des communautés francophones minoritaires canadiennes. Voir Donatien Gaudet, « Implications culturelles de la séparation pour les minorités françaises hors Québec » dans *Le référendum : un enjeu collectif*, numéro spécial des *Cahiers de recherche éthique*, Vol. 7, 1979, pp. 153-160.

<sup>10</sup> Rappelons que notre échantillon comprend 60% d'individus originaires du Québec.

<sup>11</sup> Entretien avec le répondant q33.

<sup>12</sup> Particulièrement la *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada*, dévoilée en période pré-référendaire en 1995. Cette politique vise un développement mutuel sur la base d'un dialogue d'égal à égal afin de renforcer la solidarité francophone, mieux se connaître et mieux partager la vitalité de la langue française au Canada. Voir *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes [sic] du Canada*. <http://www.mce.gouv.ca/saic/francophonie/resume.htm> (consulté le 21/04/2003).

<sup>13</sup> Michel David, « La douce revanche des Acadiens », *Le Soleil*, Opinions, Samedi 4 septembre 1999 (A20). À cela, nous pouvons indiquer que la première phrase énonçant la position référendaire de la FCFA en 1995 était la suivante : « La FCFA du Canada a toujours été et demeure en faveur du maintien de la fédération canadienne. Lors du référendum sur la souveraineté du Québec, nous souhaitons que les Québécoises et les Québécois votent NON ». <http://www.franco.ca/fcfa/documentation/cahier/middle/cahier17.html>. Consulté le 01/10/02.

canadiennes pour se redéfinir sur une base solidaire – à partir de l’identité franco-ténoise, par exemple.

#### 4.1.2 Une solidarité franco-canadienne chez les Québécois ou une dépolitisation de l’identité ?

Par ailleurs, si une proportion importante des répondants (36%) se rattache à une identité provinciale francophone, un même pourcentage (36%) d’entre-eux s’affilie à l’identité canadienne-française ou à une identité fondée sur la langue. Les individus se définissant par les identités canadienne-française et « de langue » semblent aussi partager des caractéristiques communes. Comme le démontre le tableau 11, la provenance et l’identité déclarée dans les questionnaires, une fois mises en relation, permet de constater que la majorité des individus ayant déclaré s’identifier comme Canadiens-français proviennent du Québec :

**Tableau 11 : Provenance des individus s’étant déclarés d’allégeance canadienne-française**

Provenance	Nombre d’individus se déclarant Canadiens-français
Alberta	2
Allemagne	1
Québec	26
Ontario	3
TOTAL	32

Il est intéressant de spécifier que ces individus originaires du Québec et s’identifiant comme Canadiens-français sont aux TNO depuis en moyenne 12 ans et que la fin de leur séjour reste plutôt indéterminée, puisque près de 30% veulent y rester. En cela ils diffèrent beaucoup des individus originaires du Québec qui s’identifient comme Québécois, lesquels, rappelons-le, ne sont aux TNO que depuis 3 ans en moyenne et y resteront peu longtemps. Ils sont aussi plus âgés et la majorité de ces répondants utilisent beaucoup l’anglais (trois environnements d’interaction linguistique sur quatre en moyenne), l’usage du français ne dominant que chez 37,5% d’entre eux. L’identité canadienne-française témoigne toutefois de leur désir affirmé de s’identifier comme parlant français, ce qui les rapproche ainsi des autres identités inscrites dans leur catégorie, soit les francophone, francophile et même bilingue. Parmi les répondants affichant ces dernières identités, mentionnons que la moitié sont aussi originaires du Québec. La participation aux activités de l’association francophone locale monte à 50% pour cette catégorie et, à ce

propos, nous n'avons pas noté de caractéristique spécifique pouvant différencier les participants des non participants au monde associatif.

Reprenons quelques éléments socio-politiques du Canada français pour nous aider à expliquer ces résultats. Le nombre considérable d'individus qui ont déclaré s'identifier comme Canadiens-français, soit 23% de notre échantillon, nous apparaît inopiné alors que le Canada français est maintenant fragmenté en identités provinciales. Certaines études ont démontré que le terme Canadien-français était graduellement tombé en désuétude au profit des nouvelles définitions identitaires provinciales<sup>14</sup>. Or, notre étude arrive à de tout autres résultats. Parmi nos répondants s'étant déclarés canadiens-français, d'abord, il n'est pas surprenant de constater que deux personnes, âgées de 80 et 86 ans respectivement, rapportent comme fondements de ce sentiment qu'ils sont nés dans la langue française et la religion catholique, soit les bases de cette identité qui définissait la nation canadienne-française avant son éclatement. Ces personnes sont restées attachées à cette identité et particulièrement à sa valeur religieuse catholique, s'impliquant beaucoup à ce niveau dans leur localité et ne participant pas, d'ailleurs, au « nouveau » monde francophone organisé qui s'est développé sur d'autres bases depuis. Originaires du Québec et habitant les TNO depuis les années 1940-50, ces personnes n'ont pas vécu le mouvement d'affirmation identitaire du Québec dans les années 1960. L'identité canadienne-française, dans leur cas, renvoie à la société canadienne-française dans son ensemble<sup>15</sup>. Par contre, la présence d'une majorité d'individus beaucoup plus jeunes s'étant déclarés d'allégeance identitaire canadienne-française surprend. L'éclatement du Canada français et de la redéfinition identitaire par province qui s'ensuivit étant consommée depuis plusieurs décennies déjà, comment expliquer cette identification à une identité canadienne-française supposément « périmée » chez les générations plus jeunes ?

---

<sup>14</sup> Par exemple, Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe ont abordé cette question lors d'une communication faite en 1976 qui s'intitulait : « Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition ». Juteau-Lee en rapporte les grandes lignes dans son article « Français d'Amérique, Canadiens, ... », en page 40-41 : « [...] cette nouvelle identité [franco-ontarienne] s'est manifestée à partir des années soixante : le terme franco-ontarien fut adopté par les nouvelles associations, qu'elles soient mises sur pied par le gouvernement ou par la communauté. [...] À la fin des années soixante-dix, la prédominance de l'identité franco-ontarienne était bien établie. Son enracinement progressif témoignait de l'existence d'une communauté distincte, définie dans et par son rapport à l'État ontarien. [...] Les personnes impliquées dans le secteur religieux, paroissial ou domestique ont conservé plus longtemps l'ancienne identité[canadienne-française] puisqu'elles vivaient à l'écart des nouveaux rapports ».

<sup>15</sup> Entrevue E1-YK.

D'abord, les résultats démontrent que la grande majorité (81%) des individus qui se sont déclarés Canadiens-français sont originaires du Québec. Une première hypothèse pouvant expliquer cette identification massive au Canada français plutôt qu'au Québec parmi ces individus est que leur venue aux TNO leur permet de découvrir la réalité francophone canadienne<sup>16</sup>, laquelle, dans son ensemble, est très peu connue à l'intérieur du Québec aujourd'hui. L'identité québécoise, au cours de la Révolution tranquille, s'est en effet forgée dans l'oubli ou la marginalisation du phénomène francophone hors Québec. Les francophones originaires du Québec, qui arrivent aujourd'hui dans le groupe francophone composite des TNO, sont confrontés à l'étendue et à la diversité des phénomènes francophones au Canada, phénomènes qu'ils croyaient pour la plupart révolus. Cette première rencontre semble faire naître, chez certains, un sentiment de solidarité envers ces autres communautés francophones canadiennes « retrouvées ». Dans ce contexte, plusieurs renoncent à ne se dire que Québécois, terme trop restrictif, et se rattachent plutôt à l'identité canadienne-française, une identité qui évoque leur conscience des phénomènes francophones inter-provinciaux<sup>17</sup>. À ce propos, Fernand Harvey traite du phénomène des jeunes travailleurs québécois qui, lors de leur séjour dans une autre province, investissent les organismes francophones, ce qui fait que « [l]eur conception du rapport entre le Québec et les communautés francophones s'en trouve généralement changé<sup>18</sup> ». Des témoignages de nos informateurs vont en ce sens : « Je me suis rendue compte que je n'étais pas seule comme francophone. Il n'y a pas que les Québécois! C'est plus large que ça<sup>19</sup> », témoigne une répondante au questionnaire, originaire du Québec et habitant les TNO depuis deux ans. Le fait que peu de répondants (seulement 5) provenant d'autres provinces que le Québec se soient déclarés Canadiens-français vient renforcer notre hypothèse.

En effet, alors que l'identité québécoise s'est forgée dans le deuil du phénomène francophone hors-Québec, les autres identités francophones provinciales se sont formées dans un mouvement

<sup>16</sup> Soit l'existence de plusieurs communautés francophones fonctionnelles à l'extérieur du Québec, à ne pas confondre avec la nation canadienne-française, dont nous avons abordé la rupture plus tôt dans ce chapitre.

<sup>17</sup> Entrevue E2-YK, Entrevue E13-FS. Une informatrice indique même que « le Québec devrait être plus conscient de ce qui se passe au Canada. Y'en a des francophones, y'en a partout! C'est quand tu sors du Québec que tu t'en rends compte que t'es pas tout seul ». Entrevue E3-YK.

<sup>18</sup> Fernand Harvey, « La double altérité du Québec et l'Amérique française », *Francophonies d'Amérique*, Presses de l'Université d'Ottawa, No10, 2000, p. 75.

<sup>19</sup> Commentaire sur le questionnaire 111.

d'expression de la multiplicité des réalités francophones au Canada, la preuve étant le nom du nouvel organisme issu de leur regroupement, soit la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (remplaçant un nom faisant référence à un seul groupe, la Fédération des francophones hors Québec). Si les individus originaires du Québec, arrivant aux TNO, prennent conscience de l'étendue et de la diversité des phénomènes francophones canadiens actuels, les individus en provenance de provinces autres que le Québec ne font pas cette découverte, puisque ces phénomènes leur sont déjà familiers. En ce sens, la rencontre de francophones aux origines canadiennes multiples aux TNO n'amène pas les Franco-Ontariens, Franco-Manitobains ou Franco-Albertains, par exemple, à remettre en question leur identité d'origine sur la base d'une prise de conscience de la diversité francophone inter-provinciale, comme c'est le cas pour plusieurs Québécois. Les francophones provenant d'autres provinces que le Québec ont aussi conscience que leurs communautés d'origine respectives forment une partie de la francophonie canadienne. Pour cette raison, ils ne ressentent probablement pas le besoin de revenir sur leur identité provinciale d'origine en déménageant dans une autre province. Cette explication rejoint les hypothèses émises précédemment à leur sujet qui tentaient d'expliquer leur attachement à leur communauté d'origine. En bout de ligne, ces pistes de réflexion peuvent expliquer pourquoi autant d'individus en provenance du Québec, et aussi peu d'individus provenant d'autres provinces, ont déclaré se rattacher à cette entité englobante qu'est l'identité canadienne-française.

Une autre hypothèse pouvant expliquer l'adhésion d'un si grand nombre d'individus originaires du Québec à l'identité canadienne-française se trouve dans le fait que beaucoup de Québécois ne parlent pas l'anglais couramment. À l'extérieur du Québec, expérimentant le milieu majoritaire anglophone, ils vont investir les milieux francophones et se rattacher à cette seule réalité linguistique qui peut les rejoindre. « Je parle que français<sup>20</sup> », avoue simplement une répondante qui, originaire du Québec, s'identifie comme francophone et canadienne-française. En ce sens, ces individus se rattachent avant tout à une identité reflétant le seul milieu linguistique dans lequel ils peuvent évoluer localement et non leur milieu culturel d'origine, inaccessible dans les circonstances.

---

<sup>20</sup> Commentaire sur le questionnaire 124.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier aussi que le terme « Canadiens-français » est une traduction littérale du terme « French-Canadian », largement préféré au terme « Quebecker » dans le milieu anglophone pour désigner les francophones du Québec. Peu de Canadiens anglais appuient en effet le projet de souveraineté que désirent atteindre certains Québécois et ce terme est pour eux synonyme de souverainiste. En contrepartie, le terme « French-canadian », ou canadien-français, évoque pour eux des valeurs politiques neutres, voire fédéralisantes. Dans ces conditions, afin de laisser aux souverainistes les inévitables débats politiques sur la question de la souveraineté du Québec, peut-être vaut-il mieux se dire « French Canadian » plutôt que Québécois. C'est ce que corrobore par exemple ce témoignage livré par un individu d'origine québécoise habitant les TNO depuis quatre ans : « Moi je suis Québécois mais des fois, c'est mieux que je dise que je suis canadien-français, sinon il faut que j'explique à tout le monde que je ne suis pas souverainiste. C'est mieux que je dise que je suis canadien-français, ça m'évite de tout le temps réexpliquer<sup>21</sup>. » Rappelons que ceux qui se disent Canadiens-français habitent les TNO depuis beaucoup plus longtemps que ceux qui se déclarent Québécois (12 ans en moyenne contre trois ans). Ainsi, leur choix d'habiter une autre province de façon prolongée nous permet de supposer qu'ils n'adhèrent pas au désir d'indépendance de leurs compatriotes d'origine et veulent ainsi montrer qu'ils s'en dissocient. L'adoption de l'identité canadienne-française peut relever de la volonté de l'individu originaire du Québec, qui habite maintenant « au Canada anglais », de dépolitiser son identité. Peut-être aussi que l'échec du référendum québécois en 1995 porte certains Québécois à reconnaître la réalité francophone canadienne comme pouvant soutenir la spécificité linguistique qu'ils croyaient propre au Québec et ce, contrairement à d'autres qui la voient comme une menace à leurs visées souverainistes. Ils peuvent ainsi reconnaître la contribution des minorités francophones à la préservation d'un espace francophone national canadien et se rattacher à cette réalité plus large et rassurante.

#### **4.1.3 Les identités de lieux ou les identités *alinguistiques***

Une part importante des répondants au questionnaire ont déclaré se rattacher à une identité collective qui ne renvoie pas à la langue française (ou autre), une identité que nous appellerons ici *alinguistique*. Plus que les Territoires eux-mêmes, c'est la réalité nordique qui rassemble le plus

<sup>21</sup> Entrevue E13-FS. La même opinion a été énoncée dans des entretiens avec les répondants q79, q134 et q117.

de ces individus aux caractéristiques variées ; 35% d'entre eux se sont présentés comme habitants du Nord. Préférant se détacher de toute collectivité linguistique – près de 70% des individus appartenant à cette catégorie ne participent pas au monde francophone organisé – ils semblent se rattacher plutôt à un milieu et à un mode de vie particulier, celui de la nordicité.

Il est intéressant de constater que près de 40% des individus qui composent cette catégorie sont de langue maternelle anglaise. Cette proportion est largement plus élevée que celle qui se retrouve dans les autres catégories (un ou deux individus dans ces cas). Ils ne ressentent probablement pas le besoin de se définir par leur langue, retrouvant aux TNO une majorité anglophone. Ils ne s'identifient ainsi qu'à la région qu'ils habitent, soit le Nord ou les TNO, ou à celle dont ils sont originaires, par exemple l'Ontario ou même le Canada.

Les individus en provenance de l'extérieur du pays, de la France, de la Belgique, des Etats-Unis, etc., représentent aussi 40% de cette catégorie. Ces individus habitent les TNO depuis longtemps (15 ans en moyenne). N'étant pas originaires du Canada, ils ne se sentent peut-être pas concernés par la dualité francophone-anglophone canadienne. De ce fait, ils ne ressentent pas, comme les Franco-ontariens ou les Franco-manitobains par exemple, le besoin de se définir par opposition à la majorité anglophone en adoptant une identité fondée sur la langue française. Autrement dit, il ont « choisi » cette immersion en milieu anglophone majoritaire. Ils continuent ainsi de se définir soit par leur communauté d'origine, soit par leur terre d'accueil, le Canada, soit par ces deux éléments. C'est le cas par exemple de deux individus qui se sont déclarés français-canadiens.

En somme, les gens qui ont déclaré s'affilier à une identité *alinguistique* proviennent très majoritairement d'un milieu canadien anglophone ou de l'extérieur du Canada. Ceux-ci participent très peu aux activités qui rassemblent les autres francophones des Territoires du Nord-Ouest. Le fait de parler français n'a pas une incidence déterminante sur leur allégeance à une identité collective, celle-ci se définissant plutôt sur la base de leur appartenance à un milieu de vie nordique actuel ou à leur milieu d'origine. À la lumière des données de notre enquête, les francophiles canadiens et les francophones provenant d'Europe tendent à adopter des choix identitaires qui leur sont propres et qui ne sont basés ni sur leur capacité à parler français, ni sur leur volonté de se rattacher à un milieu francophone. En ce sens, leurs choix identitaires diffèrent

de ceux des individus francophones nés au Canada pour qui le fait de parler français et de fréquenter des milieux francophones est au centre de leur conception identitaire.

#### 4.1.4 Ambivalence entre deux réalités : les identités « mixtes »

Dans quelques cas, des individus ont déclaré se rattacher à deux identités, témoignant ainsi d'une difficulté à se définir dans une situation d'exil culturel. Par exemple, plusieurs individus rapportent que leur séjour dans les TNO n'est qu'une n<sup>ième</sup> expérience dans une autre province canadienne, en l'occurrence dans une autre communauté francophone, et que se définir à partir de leur communauté d'origine ou d'une seule province (ou territoire) ne leur sied pas ou plus. Ils sont originaires du Québec pour la plupart, mais ont grandi dans une autre province. Certains ont même déménagé dans une troisième ou une quatrième province ou territoire. Une informatrice, née aux TNO et ayant partagé sa vie entre ce territoire et le Québec, ne veut pas être catégorisée franco-ténoise ou québécoise : « C'est plus large que ça, ça déborde une seule catégorie<sup>22</sup> ». Dans le cas d'une informatrice et de son conjoint, ils tiennent à la fois à se dire Québécois et Canadiens français : « Mes racines sont au Québec » et « j'ai habité 10 ans dans d'autres provinces du Canada<sup>23</sup> ». Mentionnons en dernier lieu que certains individus se retrouvent face à un dilemme entre deux identités, signifiant par là qu'elles balancent entre la fidélité à leurs origines, le Québec, et la nouvelle réalité qu'ils vivent au quotidien, celle d'être francophone à l'extérieur du Québec. Un informateur explique bien cette ambivalence en se définissant à la fois comme ténois : « Ma vie s'y déroule [aux TNO], mes amis y sont, je sors peu et n'envisage pas déménager<sup>24</sup> » et aussi comme Québécois : « Ma famille y est, j'y ai passé mon enfance<sup>25</sup> ». Un autre informateur se définit comme Québécois, mais tient à spécifier qu'il « réside aux TNO ». Cette situation de ne pouvoir faire de choix entre deux pôles définitifs d'une identité semble ainsi en préoccuper plus d'un lorsqu'il leur est demandé de se définir. Quoique peu nombreux dans les résultats du questionnaire, ces cas d'ambivalence identitaire témoignent malgré tout des entraves à la naissance d'une identité propre aux francophones résidant aux Territoires du Nord-Ouest.

<sup>22</sup> Entretien avec le répondant q65.

<sup>23</sup> Entretien avec le répondant q81.

<sup>24</sup> Commentaire sur le questionnaire q84.

<sup>25</sup> Commentaire sur le questionnaire q84.

#### 4.1.5 L'allégeance franco-ténoise : une identité « d'implication »

En dernier lieu, nous devons aborder le fait que seulement deux individus se définissent en tant que Franco-ténois. Une entrevue effectuée auprès d'une de ces deux personnes apporte des éléments d'explication à ce choix. Originaires du Québec, elles sont arrivées à Yellowknife au début des années 1970. À cette époque, aucune infrastructure francophone n'existait dans tous les Territoires du Nord-Ouest. De plus, on assistait alors sur le plan national à la provincialisation des identités francophones. Ces deux Franco-ténois font partie des quelques personnes qui ont posé les fondations du réseau associatif. Ils sont de plus les seuls de ce groupe instigateur du mouvement d'affirmation identitaire francophone originel à habiter encore le territoire. Leur implication dans les activités associatives au sein de la Fédération tant locales que territoriales, et ce autant dans l'organisation que dans la participation, a fait l'objet d'un constant dévouement. Ces deux Franco-ténois se déclarent d'identité franco-ténoise, identité générée dans le réseau associatif qu'il a largement contribué à créer. Pour ces deux individus, l'émergence d'une identité franco-ténoise est perçue comme la consécration des efforts du réseau associatif pour assurer la perpétuité d'une communauté francophone aux Territoires du Nord-Ouest.

Aussi, arrivés tous jeunes dans la région, à 20 ans à peine, ces deux individus ont passé aux TNO la majorité de leur vie adulte, ce qui explique leur attachement à ce coin de pays. Leurs enfants y sont nés et y ont grandi. Ils souhaitent cependant retourner habiter au Québec à l'heure de leur retraite<sup>26</sup>. Ainsi, malgré une affiliation identitaire directement basée sur la réalité francophone des Territoires du Nord-Ouest, ces individus demeurent néanmoins interpellés par leurs origines québécoises. En ce sens, l'identité franco-ténoise, endossée par des gens très impliqués dans le réseau associatif, n'a pas engendré un détachement définitif à l'identité québécoise originelle<sup>27</sup>.

Ce dernier élément, l'attachement aux origines, rappelle qu'il serait bon de s'attarder sur deux témoignages de parents rencontrés, lesquels ont avancé des hypothèses lucides concernant les sentiments d'appartenance que vivront peut-être leurs tous jeunes enfants (présentement en âge préscolaire). Nés aux Territoires du Nord-Ouest, ces enfants auront grandi au cœur des

---

<sup>26</sup> Entrevue E8-YK.

<sup>27</sup> Entrevue E8-YK.

infrastructures francophones maintenant établies et, de ce fait, se définiront peut-être comme Franco-ténois. Le séjour des parents doit alors se prolonger assez longtemps pour qu'un certain attachement à la « communauté franco-ténoise » se développe au long de la croissance de ces enfants. Or, comme ces parents ne songent pas pour le moment demeurer aux TNO, cette hypothèse ne peut être vérifiée, surtout que la question de l'identité chez les jeunes demeure complexe en milieu minoritaire francophone<sup>28</sup>. Néanmoins, nous croyons que, dans le cadre de cette hypothèse voulant que les enfants nés aux TNO de parents francophones s'identifieront comme Franco-ténois une fois devenus adultes, réside la clé de l'émergence d'une identité franco-ténoise sur des bases durables. Nous y reviendrons dans la partie suivante.

Nous venons d'apporter plusieurs hypothèses pouvant expliquer que si peu de francophones se soient déclarés franco-ténois parmi les individus rejoints par notre démarche. Les trois pôles identitaires autour desquels gravitent les francophones des TNO semblent être, d'après nos résultats, l'attachement à la communauté d'origine, une solidarité à la francophonie canadienne dans son ensemble ainsi que l'importance du critère linguistique, les deux premiers venant, pour différents motifs tant politiques que personnels, expliquer cette mince appartenance à l'identité franco-ténoise. Il faut aussi signaler l'importance que revêt, pour certains, l'endroit où ils ont passé la majeure partie de leur vie, lequel a servi à moduler la conception initiale de leur identité, que cet endroit soit leur communauté d'origine ou pas.

Enfin, nous voudrions mentionner que nous sommes consciente que nos hypothèses ne sont fondées que sur des interprétations de relations statistiques et ne représentent que des pistes de réponses aux questions qui nous occupent. À cet effet, nous voudrions rappeler que nous ne souhaitons pas juger ici les choix identitaires de francophones habitant les TNO, la présente

---

<sup>28</sup> Par exemple, comme le Conseil scolaire francophone des TNO n'offre pas présentement l'ensemble des programmes primaires et secondaires dans ses écoles, les enfants, à partir de la 4<sup>e</sup> année à Hay River et de la 9<sup>e</sup> année à Yellowknife, doivent poursuivre leur éducation en immersion française ou à l'école anglophone, deux milieux gérés par les Conseils scolaires anglophones. Plusieurs enfants, même si leur langue maternelle est le français, que leurs deux parents parlent cette langue et qu'ils ont grandi quelques années dans un milieu francophone, se retournent vers la nouvelle langue de leurs amis et de leur quotidien, l'anglais. Voir témoignage de Linda McDonald : ces deux plus jeunes enfants lui semblent plus attachés au monde francophone du fait qu'ils ont pu bénéficier de plus d'années d'études en français que son aîné, lequel, à 18 ans, ne parle presque plus français et se désintéresse complètement du milieu francophone. Cette problématique a été abordée par Simon Laflamme particulièrement, lequel a rendu compte de ses conclusions à ce propos lors d'une conférence donnée à l'Université Laval à l'automne 2001, dans le cadre du séminaire thématique annuel offert par la CÉFAN.

analyse cherchant plutôt à comprendre l'incidence sur les choix identitaires que peuvent avoir certains phénomènes sociaux propres aux francophones des Territoires du Nord-Ouest, tels que la mobilité interprovinciale, l'exil culturel et la multiplicité de leurs origines. Apporter quelques pistes explicatives à la faible adhésion à l'identité franco-ténoise nous semble représentatif des fondements de notre démarche analytique, laquelle nous a, fort heureusement, amenés à faire certains constats que nous avons exposés ici. Évidemment, les identités déclarées ne sont pas considérées comme étant fixes<sup>29</sup>, mais plutôt mobiles ou sujettes à changer suivant les circonstances de vie imprévisibles d'une population elle aussi fort mobile. Il faut aussi considérer, à la lecture de ces hypothèses, que les différentes variables apportées dans ces témoignages – les racines, le bagage culturel, la langue, la longueur du séjour ou le contexte politique – influencent à différents degrés les personnes selon l'importance qu'elles accordent à l'une ou à l'autre de ces variables. C'est pourquoi les catégorisations effectuées doivent être considérées avec la même souplesse que celle qui a servi à les constituer. Les multiples voies qu'emprunte l'interprétation des témoignages recueillis, essentiellement dictées par leur analyse, se veulent le reflet des situations fort variées qui s'offraient à notre analyse.

Cette exploration des principaux mouvements d'affiliations identitaires des francophones des Territoires du Nord-Ouest permet de situer dans quel milieu évolue le discours de la Fédération, car c'est à tous ces individus, à leurs situations et choix identitaires très diversifiés, qu'elle s'adresse. Voyons maintenant comment les projets collectifs qui soutiennent l'identité « franco-ténoise » proposée par la Fédération réussissent tout de même à mobiliser bon nombre d'individus qui ne semblent pourtant pas vouloir y adhérer.

---

<sup>29</sup> Ou même vécue, selon le sens que lui donne Laurent Godbout dans son étude sur le discours des Franco-albertains. Il y différencie l'identité *vécue* de l'identité *prétendue* : « Il se dégage en effet du discours des Franco-albertains une ambivalence, qu'eux-mêmes semblent ignorer, entre l'idéal et le concret exprimé pour ce qui est de leur langue/culture, d'où la distinction proposée dans ce travail entre ce qu'ils soutiennent en principe au sujet de leur langue/culture (l'identité prétendue) et ce qu'ils disent faire concrètement (l'identité vécue) ». Laurent Godbout, « L'identité prétendue... », p. 328. Notre interprétation ne peut aller jusqu'à faire cette distinction, mais peut toutefois pressentir son existence.

## **4.2 La forte participation au monde francophone organisé : une réponse favorable au discours de la Fédération?**

En regard des informations exposées à partir des résultats du questionnaire et des entrevues, à savoir que la très grande majorité des francophones rejoints ne s'identifient pas comme Franco-ténois, il est à se demander quelle est donc la place du travail de la Fédération franco-ténoise dans les choix identitaires de ceux-ci. Car bien qu'ils restent attachés à leur communauté d'origine ou qu'ils s'identifient à une entité francophone globalisante plutôt que d'adopter l'identité fournie par la Fédération, les francophones de l'échantillon étudié restent mobilisés en grande partie par les projets de la Fédération (50%). Alors, comment expliquer la participation tout de même considérable de ceux-ci pour ces projets collectifs ? En d'autres termes, comment considérer cette participation aux activités chapeautées par la Fédération franco-ténoise, par des individus qui n'adhèrent pas à son discours sur l'identité ? Pourquoi le discours de la Fédération sur l'identité franco-ténoise « ne colle-t-il pas » à ces francophones qui participent tout de même massivement à ses activités ?

Dans cette section, nous ferons intervenir plus directement les résultats concernant la participation des francophones aux projets dirigés par la Fédération. Ces résultats ont été obtenus par l'analyse de la question « Participez-vous aux activités de l'association franco-culturelle locale ou autres? », insérée dans le questionnaire. La nature de cette participation sera documentée à la lumière du contenu de certaines entrevues, afin de tenter de dégager des relations entre le travail de la Fédération, ou à la réception de son discours par les francophones, et les choix identitaires de ces derniers.

Nous aborderons premièrement certains obstacles rencontrés durant notre démarche, qui, venant altérer substantiellement les résultats obtenus par le questionnaire concernant cette participation, méritent une attention particulière. Ensuite, nous exposerons les motifs que les informateurs nous ont révélés pour justifier leur mobilisation dans les projets dirigés par la Fédération.

### **4.2.1 Des obstacles à l'interprétation des résultats**

Le jumelage des informations contenues dans les entrevues et les résultats obtenus avec les questionnaire concernant la participation a fait apparaître que la démarche choisie pour sonder les

francophones sur leur réception du discours de la Fédération ne permettait de l'évaluer qu'en partie. Dans le questionnaire, cette évaluation tenait sur une question concernant la participation aux activités de l'association francophone locale ou autres, laquelle était :

« Participez-vous aux activités de l'association franco-culturelle locale ou autres, par exemple la radio communautaire ».

Or, un obstacle majeur à notre interprétation des réponses données à cette question résidait dans la formulation de celle-ci : cette question abordant la participation aux activités de l'association franco-culturelle était mal posée. En fait, la Fédération franco-ténoise supervise les associations locales, lesquelles dirigent l'ensemble des projets concernant les francophones dans leur localité. Nous pensions qu'en ciblant directement l'organisme local, nous pourrions déterminer si les individus participaient aux dossiers francophones de leur localité, ce qui nous offrait une bonne idée de la participation dans la localité de tout ce qui provient de la Fédération. À l'inverse, mentionner la Fédération franco-ténoise dans la question nous apparaissait comme ne rejoignant que les projets territoriaux et non pas locaux. C'est ce qui explique la formulation que nous avons employée qui mettait l'accent sur l'association francophone locale.

Or, à la lumière des entrevues, il est apparu que les francophones considèrent que les dossiers culturel et scolaire sont menés directement par la Fédération. Ainsi, bien que les initiatives en matière d'éducation en français langue première soient sinon issues des associations locales ou du moins reliées à celles-ci<sup>30</sup>, les francophones ne les considèrent pas comme étant dirigées par les associations locales. Tenant compte de ce fait, il semble que beaucoup de personnes aient répondu qu'elles ne participaient pas aux activités gérées par la Fédération (par l'entremise de associations locales), tout en étant fortement impliquées dans le dossier scolaire qu'elle dirige aussi. En ayant formulé la question comme suit, les résultats du questionnaire auraient été plus probants concernant la participation à l'ensemble des dossiers gérés par la Fédération :

---

<sup>30</sup> Et souvent partagent les mêmes locaux et le même personnel, suivant nos observations. Par exemple, à Hay River, le coordonnateur de l'Association francophone est aussi, selon les modalités du contrat de travail qui le relie à la Fédération franco-ténoise, assistant de classe à la francisation (pré-maternelle en français). De même, le professeur de francisation est aussi professeur de 4<sup>e</sup> année à l'école francophone. Le manque de personnel francophone est souvent la cause d'arrangements de ce genre. L'éducation en français langue première est une initiative de la Fédération franco-ténoise, dont le travail politique concernant le respect des droits des francophones, surtout, a permis l'acquisition d'infrastructures et de ressources nécessaires à une éducation en français aux TNO.

« Participez-vous ou êtes-vous impliqués dans l'un ou l'autre des dossiers gérés par la Fédération franco-ténoise, tels que les activités de votre association locale, le dossier scolaire, le recours judiciaire, la radio ou autres? »

Ainsi, quant à la participation des francophones au monde associatif dirigé par la Fédération dans son ensemble, nous ne pouvons donner de résultat tranché grâce à nos questionnaires. Cette situation expliquerait peut-être pourquoi nous ne sommes pas arrivés à dégager des relations entre la longueur du séjour ou le groupe d'âge des individus, d'une part, et la participation aux activités de la Fédération, d'autre part. Telle qu'elle a été posée, la question permet seulement de révéler que les individus provenant de certaines provinces semblent participer plus que d'autres à ces activités. Nous pouvons par contre considérer, grâce à nos entrevues, que la participation aux activités de la Fédération par les francophones des TNO est largement supérieure à 50%. Cette statistique, qui est certainement fragmentaire en raison de la formulation de la question à ce propos, révèle tout de même une participation considérable des francophones aux activités culturelles tenues par la Fédération franco-ténoise.

#### **4.2.2 Motifs de la participation au monde associatif francophone des TNO géré par la Fédération**

Nous voulons mentionner, préalablement à cette étape d'interprétation des résultats, qu'il nous est impossible de « quantifier » la participation des répondants au monde associatif. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de distinguer s'il s'agit d'une simple participation à des activités ponctuelles, d'une participation active en tant que bénévole organisant ou même d'une implication dans l'organisation d'activités au sein du monde associatif, sauf dans le cas des personnes interviewées et des employés des infrastructures francophones. Nous l'indiquerons alors au besoin. Sinon, le terme « participation » sera employé pour désigner toutes les variantes de la participation mentionnée. Nous ne sommes pas non plus en mesure de fournir des variantes interprétatives sur les implications passées de plusieurs francophones qui ne participaient plus au monde associatif lors de la cueillette de données. Enfin, l'expression « monde associatif » sera employée afin d'alléger le texte pour signifier l'ensemble des activités et organismes qui sont dirigés de près ou de loin par la Fédération franco-ténoise. Ne perdons pas de vue, avant d'aborder cette section, que les informateurs qui interviendront dans celle-ci sont tous des individus qui ne s'identifient pas comme franco-ténois.

Les motifs qu'ont apportés les francophones rencontrés pour expliquer leur participation aux activités du monde associatif dans son ensemble sont très variés. La moitié d'entre eux, ce 50% de participation mentionné plus haut, recherchent le volet culturel francophone. Ceci dit, la plupart ont indiqué sur leur questionnaire qu'ils recherchaient les ressources matérielles culturelles, les spectacles, les ateliers ou les formations diverses en arts. Des témoignages d'informateurs appuient aussi ce type de participation : « C'est la seule chance qu'on a de voir des films en français, des chanteurs en français, ici, tout est en anglais. Aussi y'en a qui font du théâtre, de l'improvisation [...] ailleurs, tu peux pas<sup>31</sup> ». Par ailleurs, la Fédération organise des délégations territoriales pour des événements francophones nationaux tels que les Jeux de la Francophonie ou le Parlement-Jeunesse organisé par le Consortium Jeunesse du Nord et de l'Ouest. Ces expériences attirent ainsi plusieurs jeunes francophones des TNO : « Ya les événements dans les autres provinces que j'aime. On rencontre plein d'autre monde qui parlent français de partout au Canada. On se revoit tout' d'un événement à l'autre. On finit tout' par se connaître. Ça agrandit ton univers, tsé. Yen a plein des francophones. J'en profite avant de m'en retourner [au Québec], c'est des belles expériences<sup>32</sup> ». C'est uniquement par l'entremise du monde associatif que dirige la Fédération franco-ténoise que les francophones des Territoires du Nord-Ouest peuvent accéder constamment à des ressources culturelles en français.

Parallèlement à cet intérêt pour le côté culturel révélé par les questionnaires, les témoignages des individus interviewés mettaient, au centre de leur intérêt pour le monde associatif dans son ensemble, la question de la conservation et de la transmission de la langue. Il faut mentionner que la majorité des interviewés avaient des enfants. Bien que nous n'ayons pas pu dégager, à partir des données du questionnaire, de relations révélatrices quant à la participation aux activités gérées par la Fédération et le fait d'avoir des enfants parlant français ou non, l'ensemble des témoignages recueillis démontrent l'existence d'une telle relation. Par exemple, une informatrice affirme qu'avant que ses enfants n'aillent à l'école, elle ne ressentait pas le besoin de s'impliquer ou de participer à une vie francophone. Elle témoigne même du fait que pendant ses trois premières années aux TNO, elle n'était pas au courant de l'existence d'institutions francophones

---

<sup>31</sup> Entretien avec le répondant q134.

<sup>32</sup> Entretien avec le répondant q72.

à Yellowknife. Mais depuis que ses enfants sont en âge d'aller à l'école, il lui est apparu important de transmettre sa langue maternelle. Il est important que ses enfants parlent le français, langue de sa famille au Québec et qu'elle retrouvera dans un proche avenir. Elle est maintenant impliquée dans l'Association des parents francophones de Yellowknife. Ses enfants fréquentent l'école Allain-St-Cyr et, en plus de faire partie du personnel de la Fédération, toute la famille participe aux activités de l'association franco-culturelle dans son ensemble<sup>33</sup>.

Pour les petites localités de Hay River et de Fort Smith, la situation diffère beaucoup de celle prévalant à Yellowknife. En effet, tous nos informateurs provenant de ces localités ont mentionné que les activités du monde associatif, comprenant une école francophone pour Hay River, représentent les seules occasions où ils peuvent vivre leur francophonie. La participation y est donc assurément très forte. En tant que francophones, ils sont peu nombreux et représentent plutôt des cas isolés dans leur localité et ce, contrairement à Yellowknife où les francophones, grâce à leur plus grande concentration démographique, peuvent vivre des expériences quotidiennes en français hors du monde associatif. Certains groupes amicaux se sont effectivement formés au sein de la population francophone de Yellowknife en-dehors du réseau associatif et fréquentent d'autres lieux « naturellement », tels les restaurants ou les pubs, ce qui est difficilement possible dans les petites localités telles que Hay River ou Fort Smith<sup>34</sup>. À ce propos, il est intéressant d'indiquer que les individus rencontrés à Fort Smith croient que s'il existe une « communauté franco-ténoise » aux TNO, celle-ci se trouve à Yellowknife seulement et qu'ils n'en font pas partie<sup>35</sup> parce qu'ils ne vivent pas « naturellement » en français dans leur localité, qu'ils doivent « provoquer » les rencontres francophones à travers le milieu associatif<sup>36</sup>. Rappelons que, d'après les résultats du questionnaire, le taux de participation aux activités de l'association franco-culturelle de Fort Smith est de près de 75% et que ce taux ne concerne que

---

<sup>33</sup> Entrevue E4-YK. Le même témoignage est apporté par d'autres individus rencontrés (entrevues E5-YK et E11-HR), soit qu'ils ne s'impliquaient pas dans le monde associatif avant que ses enfants ne soient en âge de fréquenter la garderie et l'école.

<sup>34</sup> Entrevue E13-FS, Entrevue E14-FS et Entrevue E15-FS.

<sup>35</sup> Entrevues E13-FS, E14-FS, E15-FS,

<sup>36</sup> Étrangement, les individus habitant Yellowknife que nous avons rencontrés qui croient en l'existence d'une communauté franco-ténoise sont les personnes grandement impliquées dans le réseau associatif seulement. (E8-YK et E6-YK). La plupart des individus avec qui nous avons abordé ce sujet associent directement les termes de « communauté franco-ténoise » au réseau associatif (entretiens avec les répondants q31, q21, q36 et entrevues E2-YK, E3-YK et E5-YK).

les activités culturelles. Les individus rencontrés dans les petites localités manifestent un plus grand intérêt pour les activités de leurs associations que les francophones de Yellowknife.

La question de l'éducation en français langue première occupe aussi beaucoup les francophones, ce qui fait en sorte qu'ils délaissent les activités culturelles de leur association locale. Par exemple, à Fort Smith, depuis deux ans, les francophones tentent d'obtenir une classe de français langue première dans l'école anglophone de la ville. Le dossier de revendication pour l'accès à la scolarité en français occupe beaucoup les quelques francophones de la localité, si bien qu'ils arrivent avec peine à maintenir le fonctionnement de leur association locale<sup>37</sup>. À Hay River, le Conseil scolaire francophone de division vient d'obtenir de nouveaux locaux pour les classes de français langue première (locaux séparés des classes anglophones), changement de situation qui marque leur indépendance par rapport à l'école anglophone où elles étaient auparavant installées<sup>38</sup>. La mobilisation des francophones pour le bon fonctionnement de l'association franco-culturelle s'en trouve cependant fort réduite, se soldant, en août 2002, par un manque et de personnel et de membres prêts à combler les sièges du conseil d'administration de l'organisme, ceux-ci étant tournés désormais vers le dossier scolaire<sup>39</sup>. Ces localités, faute d'effectifs, se tournent alors souvent vers un recrutement de personnel à l'extérieur, faisant appel aux autres communautés francophones canadiennes et au Québec pour combler leur manque de personnel.

Dans chacune des localités visitées, soit Yellowknife, Hay River et Fort Smith, les francophones motivent ainsi de façon marquée leur participation au monde associatif francophone par l'importance de la transmission de leur langue, ce qui peut être dénoté par la place majeure que prend le dossier scolaire par rapport aux autres aspects de la vie francophone gérée par la Fédération. C'est en tous cas ce que révèlent leurs propos. Les réponses au questionnaire témoignent aussi d'un grand intérêt pour le volet culturel qu'assure la Fédération dans les différentes localités par l'entremise des associations franco-culturelles.

---

<sup>37</sup> Entrevue E13-FS et Entrevue E14-FS.

<sup>38</sup> Entrevue avec Gerry Goudreau, commissaire scolaire de la Commission scolaire francophone de division.

<sup>39</sup> Ces sièges ont été vacants toute l'année, ce qui fait qu'il ne s'est rien passé à l'Association francophone de Hay River cette année. Daniel Lamoureux, communication téléphonique avec l'auteure, mars 2003.

### 4.2.3 Réflexion sur la relation qu'entretiennent les francophones avec la Fédération

En guise de conclusion à notre interprétation des résultats, nous voudrions présenter quelques éléments de réflexion sur la relation qui lie les francophones à l'organisme qui les représente malgré le fait qu'ils n'adhèrent pas à son discours identitaire. Car, bien qu'ils s'identifient presque tous à partir d'autres communautés que la seule communauté franco-ténoise proposée par l'organisme, leur fort investissement dans les projets proposés prouve qu'ils vont tout de même chercher à y combler un besoin. Dans ces conditions, qu'en est-il de l'identité franco-ténoise proposée par la Fédération ? En d'autres termes, comment, puisqu'il y a production d'un discours d'un côté, y a-t-il réception de celui-ci de l'autre ? Et comment le besoin des francophones est-il le cas échéant comblé par la Fédération franco-ténoise ?

Pris globalement, les résultats concernant les choix identitaires des francophones et ceux touchant à leur participation au monde associatif n'indiquent pas qu'il existe un sentiment d'appartenance à la communauté franco-ténoise ou à l'identité qui y est reliée. Les francophones des TNO s'identifient sur d'autres bases que sur celles de l'identité franco-ténoise telle que proposée par la Fédération. Les motifs de la participation au monde associatif relèvent plutôt d'un besoin de complétude francophone.

Nous pouvons avancer, en premier lieu, que les francophones des TNO, sans se « transmuier » intégralement en Franco-ténois, « vivent comme tels », d'une certaine façon, puisqu'il vivent dans le milieu qui a été construit pour les Franco-ténois par la Fédération. En d'autres mots, les francophones des TNO n'adhèrent pas au discours identitaire construit par la Fédération, mais seulement au milieu qui a été créé sur cette base. Or, pour l'instant, nos témoignages révèlent que si ces individus s'investissent, c'est seulement parce qu'ils ont besoin d'un environnement francophone. Parmi la multitude d'identités déclarées par les francophones des TNO, la référence à la langue française est en effet celle qu'évoque la majorité des locuteurs pour se définir. Il faut dire que les individus originaires du Québec sont habitués à un milieu majoritaire francophone ; les individus originaires des autres communautés francophones du Canada sont familiers avec le monde associatif, lequel représente le milieu, dans une province anglophone, où ils trouvent une complétude francophone. Initié en 1971 par la naissance de neuf associations francophones

provinciales, lesquelles sont réunies en 1975 sous la FFHQ, le monde associatif fait plus que partie de la francophonie canadienne : il la module. Ainsi, les francophones réunis pour maintes raisons aux TNO ont besoin de l'homogénéité francophone, quelle qu'elle soit et peu importe l'espace qu'elle occupe, puisqu'elle a servi au développement de leur identité dans leur province d'origine et qu'elle sert toujours à les définir. C'est ce qu'ils retiennent dans le milieu qui leur est proposé par la Fédération franco-ténoise. Ils s'investissent dans le milieu associatif construit par la Fédération non pas parce que celui-ci leur propose de nouvelles bases identitaires, mais parce qu'ils y retrouvent ce qui se rapproche le plus du milieu dans lequel ils vivaient « avant » d'emménager au Nord-Ouest : un milieu où ils peuvent répondre à leur besoin de vivre dans leur langue, pour la transmettre à leurs enfants. Les projets collectifs proposés par l'organisme à travers ses différents organes leur permettent de vivre, de conserver et de transmettre ce « côté francophone » de leur identité, le temps de leur séjour aux TNO. En effet, qu'ils vivent une expérience, un séjour prolongé ou qu'ils aient choisi d'y rester, les francophones trouvent dans le milieu offert par la Fédération les (seuls) moyens de faire « survivre » leur propre identité au sein d'une majorité anglophone, et ils y sont acceptés sur cette base. C'est peut-être pour cette raison qu'ils ne remettent pas en question les constructions historiques opérées par la Fédération dans *La petite histoire* analysée au chapitre précédent. Ils retrouvent possiblement dans cette publication un discours qui justifie l'existence d'un milieu semblable à celui qui a servi à construire leur identité d'origine. Dans ce contexte, une partie de leur identité « d'origine », le côté francophone, peut « se prolonger » dans ce qui est offert par la Fédération, puisqu'elle est la seule sur le territoire à offrir cette base stabilisante qu'est la complétude francophone. Comme la Fédération, dans l'ensemble de son discours, fait de la réalité francophone la clé de son discours, chacun peut ainsi, le temps de son séjour aux TNO, y adhérer selon son besoin dans une perspective essentiellement instrumentale.

Revenons au discours de la Fédération franco-ténoise dont nous avons exploré quelques éléments témoignant de sa construction, laquelle fournit des bases précises pour la construction d'une identité franco-ténoise. Reportons-le maintenant dans le cadre plus large où s'inscrit cette construction et qui a été abordé en introduction, soit le monde associatif francophone dans son ensemble dirigé d'abord par la FFHQ dès 1975, et qui deviendra en 1992 la FCFAC. Au début des années 1980, la FFHQ multiplie les publications afin de construire une référence positive aux

communautés francophones du Canada<sup>40</sup>. Pour la Fédération franco-ténoise, la parution en 1989 de *La petite histoire*, collant au discours de la FFHQ des années 1970, complète le tableau identitaire francophone aux TNO en assurant une sorte de « mise à jour » de l'affirmation identitaire franco-ténoise. Même après que la FFHQ soit devenue la FCFA, se définissant dès lors sans référence au Québec, « s'autonomisant » et abandonnant le terme « minorité » pour désigner les communautés francophones du Canada<sup>41</sup>, *La petite histoire* tient toujours la première place dans le discours de la Fédération franco-ténoise. Nous en avons fourni quelques exemples au chapitre 2. Mais parallèlement, tout en continuant d'utiliser un discours d'opprimé pour construire l'identité franco-ténoise, elle adopte par toutes ses actions la nouvelle vision de la FCFA, soit celle qui promeut désormais la vitalité des nouvelles communautés francophones canadiennes<sup>42</sup>. La Fédération franco-ténoise tient ainsi deux discours simultanés : d'un côté celui qui crie la vitalité de la communauté franco-ténoise et, de l'autre, celui qui la fait se construire comme une « minorité assiégée ». Peut-être est-ce parce qu'en commençant son processus

---

<sup>40</sup>Patricia-Anne De Vriendt, « De l'identité des francophonies minoritaires canadiennes : analyse du parcours de la FFHQ et de la FCFA du Canada, 1975-1989 », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, *Dynamiques identitaires au Canada francophone*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, à paraître en 2003. À ce propos, voir directement la publication du Comité d'orientation du projet de société *Dessein 2000. Dessein 2000 : pour un espace francophone. Rapport final*. Ottawa, FCFA (Fédération de communautés francophones et acadienne du Canada), 1992, dont cet extrait de la préface annonce le ton : « Il nous a semblé important de faire la démonstration, dès le point de départ, que ces communautés, tout au long de leur histoire, ont fait preuve du dynamisme nécessaire pour assurer elles-mêmes leur épanouissement. Le projet de société de la francophonie canadienne tire son énergie de ce dynamisme ». p. iv.

<sup>41</sup>FFHQ (Fédération des francophones hors Québec). *Rapport annuel 1990-1991*. p. 6-7.

<sup>42</sup>De manière plus concrète, le nouveau discours de la FCFA (FFHQ à l'époque), annoncé dans son projet de société *Dessein 2000 : pour un espace francophone*, « préconise l'appartenance à une force francophone nationale qui contribue à l'essence même du pays plutôt qu'à l'appartenance à une minorité linguistique. Ce discours est donc positif et met l'accent sur le dynamisme de la langue et des communautés » (Marie-Hélène Bergeron et al. *La francophonie canadienne : un espace à reconnaître, pour une politique de rapprochement entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada*. Ottawa, FCFA du Canada, 1993, p. 11.) Dans cette ligne, la FCFA encourage les communautés à non seulement investir tous les domaines, mais à s'imposer comme agent actif dans ceux-ci : politique, économique, culturel, institutionnel et électronique. (FCFA, *Rapport annuel 1992*. p. 21-22). Aux TNO, la Fédération franco-ténoise applique intégralement ce nouveau discours. Elle développe l'espace francophone au point de maîtriser toutes ses sous-divisions. Le directeur général de la Fédération parle de « l'accomplissement des 5 phases principales du programme » : sur le plan politique, elle engage un recours judiciaire pour les droits des francophones aux TNO; sur le plan culturel elle dirige les activités des associations franco-culturelles et organise des événements territoriaux à caractère culturel (par exemple la participation au dévoilement de l'artefact de langue française au musée territorial, voir note 33 du chapitre 2) ; sur le plan institutionnel, elle donne aux francophones une garderie, des écoles et même une commission scolaire indépendante ; sur le plan électronique elle met au point une plate-forme électronique dédiée à la Fédération franco-ténoise et aux francophones des TNO ([www.franco-nord.com](http://www.franco-nord.com)) ainsi qu'un centre informatique et sur le plan économique, tout dernièrement (entré en fonction à l'automne 2002), elle met sur pied un comité de développement économique pour donner aux francophones l'occasion de faire des affaires en français. Or, parallèlement, elle donne comme justificatif des aspirations des francophones l'oppression qu'ils ont [auraient] subi par la majorité anglophone depuis des siècles, soit le discours cristallisé dans *La petite histoire*, analysé dans notre second chapitre.

d'affirmation identitaire au début des années 1980, la Fédération franco-ténoise ne se sentait pas en mesure de pouvoir suivre ces autres communautés. *La petite histoire* lui permettait-elle de « rattraper » la décennie « de retard » qu'elle avait sur les autres francophonies minoritaires aux côtés desquelles elle voulait évoluer ? Ainsi, pour pouvoir suivre les autres communautés francophones canadiennes, elle s'est peut-être sentie obligée de présenter le discours que celles-ci ont tenu durant les dix premières années de leur changement d'orientation identitaire, à la suite de l'effondrement du Canada français au début des années 1970. Ce qui fait que la Fédération franco-ténoise choisit de continuer d'entretenir cette image de minorité opprimée – image appartenant désormais à une époque révolue pour les autres associations francophones – témoigne peut-être d'une première étape de la conscience de Soi en tant que groupe minoritaire. Peut-être se croit-elle encore obligée de la soutenir ? Il s'agit d'une question que nous laissons ici ouverte.

Les francophones, ne ressentant pas quant à eux le besoin de redéfinir leur identité par rapport à la francophonie des TNO, ne choisissent que l'espace francophone que leur fournit la Fédération, espace qui remplacerait désormais chez les communautés francophones, à certains égards, la communauté construite sur des fondements territoriaux<sup>43</sup>. Rappelons en ce sens qu'aucun des informateurs n'a fait référence au passé francophone des Territoires du Nord-Ouest pour expliquer ses choix identitaires ou sa participation au monde francophone des TNO. Pour maintes raisons, l'identité franco-ténoise ne les intéresse pas ; Raymond Breton dirait qu'ils choisissent plutôt la « complétude institutionnelle<sup>44</sup> », soit l'environnement francophone que leur offre le travail de la Fédération, laquelle, à son échelle, tente d'adapter la ligne directrice dictée par la FCFA depuis le début des années 1990, soit de « créer ou de s'approprier un espace dans toutes les sphères d'importance pour la francophonie canadienne ; économie, culture, éducation, politique, communication, écologie, féminisme<sup>45</sup>... ». Ainsi, puisque dans un milieu minoritaire l'utilisation de la langue se limite surtout à certains lieux, les francophones des TNO choisiraient

<sup>43</sup> Michael O'keefe, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*. Ministère du Patrimoine canadien, 2001, Coll. Nouvelles perspectives canadiennes, p. 13.

<sup>44</sup> L'expression est de Raymond Breton. Voir à ce propos son article : « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personnel Relations of Immigrants ». *American Journal of Sociology*. Vol. 70, No 2, 1964, pp. 193-205.

<sup>45</sup> FFHQ (Fédération des francophones hors Québec). *Dessein 2000 : pour un espace francophone...*, p.vi-vii.

de fréquenter ces nouveaux espaces que s'est appropriés la francophonie canadienne pour assurer la survie de la langue dans un contexte où celle-ci se retrouve minoritaire.

## Conclusion générale

### *Bilan des constats*

Notre démarche d'observation du phénomène francophone aux Territoires du Nord-Ouest nous a permis de distinguer la présence de deux discours concernant l'identité des francophones aux Territoires du Nord-Ouest. Dans un premier temps, nous avons observé que le porte-parole officiel des francophones aux TNO, la Fédération franco-ténoise, utilise largement, pour justifier les actions et revendications qu'elle mène en leur nom, une représentation du passé francophone territorial se retrouvant dans un ouvrage qu'elle a édité, *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire des francophones aux Territoires du Nord-Ouest*. Cette représentation prend la forme d'une mise en continuité des expériences des divers locuteurs de langue française sur les Territoires du Nord-Ouest et ce, de manière à y faire apparaître une sorte d'enracinement « collectif » des francophones. Cet enracinement permet à la Fédération de prétendre, dans le cadre d'un discours « victimisant », à une usurpation des droits acquis par les francophones « dans l'Histoire » et de justifier ses revendications sur la base d'une oppression séculaire de la part de la majorité anglophone. Par ce discours revendicatif, la Fédération offre aux francophones les références collectives historiques qui leur manquent pour se représenter comme une « communauté ».

Usant d'un véritable argumentaire historial, la Fédération peut hisser, au rang de représentante officielle territoriale de la francophonie canadienne, sa communauté franco-ténoise. Les autres communautés francophones canadiennes se sont en effet hissées à ce rang en traversant un passé semblable celui que la Fédération fournit aux siens dans *La petite histoire*. Les « Franco-ténois » peuvent ainsi dialoguer d'égal à égal avec les autres communautés franco-canadiennes et se sentir concernés par leurs aspirations, leurs revendications ou leur vécu en général qui découlent d'un parcours montré comme similaire au leur. Ce dialogue est perceptible dans les journaux locaux des communautés francophones, journaux dans lesquels on retrouve des articles démontrant la solidarité des communautés les unes envers les autres, ou par rapport à l'entité « francophonie canadienne » qui les regroupe. De plus, comme témoins internes de la fonctionnalité de l'articulation franco-ténoise sur les bases de ce parcours similaire, la Fédération propose des personnages – ou Franco-ténois remarquables – dont les portraits sont diffusés dans plusieurs

médias locaux et projets nationaux francophones. Ainsi, dans l'ensemble de son discours, la Fédération offre aux francophones une identité, soit les racines manquantes pour leur reconnaissance comme communauté, ainsi que l'horizon d'attente pour qu'ils puissent croire en leur cohésion. La composition de la collectivité francophone explique ce dernier point. En effet, les francophones occupent un espace particulier au sein de la mosaïque ethnique et linguistique des Territoires du Nord-Ouest. Ils sont peu nombreux, près d'un millier, dans un univers isolé à majorités anglophone et autochtone et présents principalement dans quatre localités seulement. Ils se caractérisent par le fait qu'ils viennent pour la plupart de l'extérieur du territoire et n'y sont que de passage. Au regard du développement des autres communautés francophones du Canada, la collectivité francophone actuelle des TNO ne découle pas d'un mouvement habituel d'implantation massif ayant eu lieu au fil des siècles. Aux TNO, la langue française présente avant les années 1950 était le fait de quelques individus seulement, Métis et Canadiens-français travaillant dans les réseaux de traite des pelleteries, ou découlait de l'action missionnaire des oblats auprès des autochtones. Il n'y eut jamais de localités homogènes francophones aux TNO. À l'heure actuelle, les francophones des TNO sont encadrés par une large structure institutionnelle qui s'est développée au cours des 20 dernières années. En effet, depuis la fin des années 1970, suivant le mouvement d'affirmation provinciale des francophones canadiens, s'élève sous l'égide de la Fédération franco-ténoise (alors association culturelle franco-ténoise) une voix parlant au nom des « Franco-ténois » et réclamant le respect de leurs droits. Cet organisme, pour justifier les droits et désirs des francophones d'être reconnus comme communauté, élabore un discours qui pose les bases de l'identité franco-ténoise. En effet, comme les francophones habitant les TNO n'ont jamais développé au fil des siècles les assises traditionnelles rencontrées chez une communauté, la Fédération, comme il a été mentionné plus haut, leur en a produit.

Dans un deuxième temps, nous avons observé que le discours de la Fédération franco-ténoise ne concordait pas avec les conceptions qu'ont les francophones de leur identité, ce qui n'empêche toutefois pas ces deux discours de s'harmoniser. En effet, bien que les fondements identitaires des francophones et ceux proposés par la Fédération pour l'identité franco-ténoise ne soient pas les mêmes, les uns et les autres convergent dans l'horizon d'attente édifié par la Fédération.

Nous avons prévu une démarche, soit un séjour aux TNO durant lequel nous avons distribué un questionnaire et effectué plusieurs entrevues auprès des francophones des TNO, nous permettant de rencontrer une grande proportion d'entre eux afin de récolter des informations sur leurs sentiments d'appartenance et les motivations de leurs choix identitaires. Après analyse des informations récoltées, il nous est apparu que les francophones ne s'identifient que très peu à partir de l'identité franco-ténoise. Ils restent pour la plupart fidèles à l'identité qui les rattache à leur communauté d'origine ou préfèrent s'identifier à partir d'une identité englobante qui dénote une solidarité à la francophonie canadienne dans son ensemble. Il nous est aussi apparu que les francophones tiennent massivement à se définir à partir d'une identité qui réfère directement à leur langue (franco-ontarienne, québécois, canadienne-française). De plus, malgré leur allégeance à des identités autres que franco-ténoise, les francophones participent massivement aux activités et projets de la Fédération. C'est en analysant les raisons qui motivent la participation des francophones aux projets du monde associatif géré par la Fédération que nous avons découvert que, malgré le peu d'identification des francophones à l'identité construite par la Fédération, les francophones sont mobilisés par ce que ce discours identitaire permet de susciter, soit le développement d'un espace francophone homogène. En effet, et particulièrement dans les volets culturels et scolaires, les francophones semblent rechercher l'homogénéité linguistique que la Fédération franco-ténoise (et ses différents dérivés) est la seule à générer aux TNO. Ils s'investissent dans le développement du milieu francophone homogène que sont les structures francophones associatives, structures dont ils ont besoin pour vivre leur solidarité collective.

### *Vers une identité franco-ténoise?*

La Fédération, en tant qu'institution représentative des francophones des TNO, offre des référents historiques pour consolider l'identité franco-ténoise, identité qu'elle veut commune à tous ces individus venus d'ailleurs. Or, la construction d'un passé montré comme collectif, cristallisé dans *La petite histoire*, ne constitue pas une référence « commune » à tous ces individus : ils ne l'ont pas vécue ni de près (eux-mêmes) ni de loin (par l'entremise de leurs proches ancêtres), et la lointaine parenté canadienne-française ne semble pas les solidariser autour de ce discours. Nous avons soulevé comme hypothèse que ce qui semble rejoindre les francophones des TNO collectivement, c'est ce que *permet* cette identité construite par la Fédération. En effet, la

représentation du passé construite par la Fédération permet à la collectivité francophone des TNO de s'adjoindre au devenir des autres communautés francophones et acadiennes du Canada et d'être reconnue officiellement comme l'une d'entre elles. Témoigne de cette identification à l'horizon d'attentes proposé par la Fédération la forte participation des francophones au réseau associatif que dirige la Fédération franco-ténoise grâce à la reconnaissance officielle qu'elle a acquise aux yeux de ces communautés.

Ces différents constats ouvrent notre réflexion à de nouveaux questionnements. D'abord, considérant la composition atypique de la collectivité francophone des TNO, pouvons-nous l'aborder à partir des phénomènes qui touchent les francophones des autres communautés francophones canadiennes ? Des notions comme celles de transfert linguistique, d'assimilation ou de développement d'une identité bilingue, qui sont par maints chercheurs présentées comme les nouvelles balises identitaires des francophones canadiens, peuvent-elles s'appliquer à la population en constante mouvance que sont les francophones des TNO? Comme ils ne restent pas assez longtemps aux TNO pour vivre ou se mouler aux phénomènes auxquels renvoient ces notions, comment peuvent-elles alors servir à construire leur identité à l'intérieur des seules limites des TNO? N'y sont-elles pas qu'expériences passagères plutôt que balises définitrices ? En d'autres termes, les francophones des TNO ne vivent-ils pas une « adaptation » en empruntant temporairement la langue de la majorité plutôt qu'une assimilation? Est-ce que, en raison du fait qu'ils ne restent pas longtemps aux TNO, ces notions, qu'ils ne vivent pas collectivement sur le territoire, ne servent qu'à la définition de leur identité individuelle?

La complexité constitutive de la collectivité francophone des TNO, soit la mobilité constante de ses membres et la diversité de leurs origines particulièrement, nous porte à croire qu'il s'agit plutôt d'une communauté « en gestation » que d'une communauté affirmée. Considérant la complexité de sa composition, nous sommes en lieu de nous demander : la collectivité francophone des TNO est-elle en mesure de s'affirmer comme communauté ? Ses membres sont presque tous en mouvance constante. Même s'ils sont remplacés, ils le sont par d'autres individus aussi mobiles qu'eux. Cette communauté sera-t-elle toujours en gestation ? Ou, plutôt, ne pourrions-nous pas voir dans cette complexité constitutive des éléments pouvant servir à la construction d'une identité franco-ténoise? À l'instar des communautés urbaines ou des

communautés expérimentant un nouveau pluralisme culturel, ces constants « nouveaux venus » qui forment la collectivité francophone aux TNO ne portent-ils pas en eux des éléments rassembleurs non négligeables pour construire cette identité franco-ténoise ? La collectivité francophone des TNO nous rappelle les banlieues américaines décrites par William White et reprises en exemple par Fernand Dumont dans *Le lieu de l'homme*, ces banlieues où

des ingénieurs, des économistes, des vendeurs y séjournent pour quelques années au hasard des périples que leur font accomplir les grandes firmes qui les emploient. Ainsi se trouvent rassemblées des familles d'origines diverses au milieu d'un espace humain très mouvant; l'environnement, le mode de vie, les relations avec autrui sont à réinventer sans cesse.[...] Nous sommes devant une société qui doit être restaurée tous les jours, où la mobilité et la diversité ramènent à l'incertitude sur les moindres choses, où seuls de perpétuels entretiens peuvent refaire le tissu social et permettre à chacun la détermination de conduites cohérentes<sup>1</sup>.

Elle est peut-être là, cette référence commune à tous ces individus venus d'ailleurs : dans la multiplicité de leurs expériences identitaires.

La Fédération qui tente de construire une identité aux francophones sur la base d'une représentation historique montrée comme origine de la communauté franco-ténoise actuelle met dans l'ombre la multiplicité de leurs vécus, soit la base réelle de cette communauté. Ainsi, ces expériences multiples sont, à notre avis, plus significatives aux yeux des francophones des Territoires du Nord-Ouest que la « communauté d'histoire » proposée dans *La petite histoire*. Et, à l'image par exemple de la francophonie de la Colombie-Britannique, c'est peut-être de celles-ci que pourra naître « ce sentiment d'appartenance à la province, où la diversité culturelle est perçue comme une source d'enrichissement du tissu social plutôt qu'une source de conflit [et] qui fait naître chez les francophones le désir de se bâtir un avenir [en Colombie-Britannique] »<sup>2</sup>. Ainsi, la Fédération trouverait peut-être, dans cette célébration de la complexité constitutive de la population qu'elle représente, de multiples mains prêtes à poser ces diverses pierres d'assises à l'identité franco-ténoise.

<sup>1</sup> Fernand Dumont. *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994 (1968, Éditions Hurtubise HMH), p. 35-36.

<sup>2</sup> La francophonie en Colombie-britannique, [http://www.ffcb.bc.ca/site\\_en\\_francais/communaute/communaute.htm](http://www.ffcb.bc.ca/site_en_francais/communaute/communaute.htm)

Il ne faut toutefois pas rêver. Nous devons nous rendre à l'évidence qu'à elle seule, cette célébration de la diversité des bagages identitaires comme référence commune ne pourrait sans doute pas parvenir à faire germer chez les francophones un sentiment d'appartenance à l'identité franco-ténoise sans le facteur *temps*. En effet, d'autres variables importantes entrent en jeu dans cette construction identitaire. D'abord, le réseau associatif suffira-t-il à insuffler à ces francophones un sentiment d'appartenance à cette communauté ? Ce réseau mis en place par la Fédération franco-ténoise donne l'image d'une cohésion d'ensemble, effective sous certains aspects, mais n'est-elle pas illusoire à d'autres égards ? Certains chercheurs suggèrent que le regroupement autour de l'école pourrait devenir le milieu communautaire privilégié au développement d'une identité francophone en milieu urbain, là où les communautés de « souche » sont absentes ou diluées dans la masse anglophone<sup>3</sup>. Or, ces milieux doivent devenir « naturels » et, pour ce faire, il faut du temps. Aux TNO, bien que notre étude ait démontré que les francophones sont fortement mobilisés autour de l'école, le temps demeure un facteur important pour rendre plausible toute hypothèse sur le développement d'un sentiment d'appartenance : les francophones doivent s'implanter sur le territoire. Ce constat nous mène à ce que Roger Bernard mentionnait à propos de la formation d'une communauté, qu'elle soit culturelle, religieuse, politique ou linguistique. Pareille formation, écrivait Bernard, « implique un processus d'imprégnation, d'apprentissage, de socialisation et de culturation qui conduit au maintien de la caractéristique objective d'une génération à l'autre [...] nous ne naissons pas canadiens-français, ni franco-ontarien, ni québécois ; nous le devenons<sup>4</sup> ».

Pour les francophones des Territoires du Nord-Ouest, les tendances laissent plutôt prévoir une baisse constante de leur population et la continuation du mouvement arrivées-départs qui les caractérise aujourd'hui<sup>5</sup>.

En bout de ligne, ces multiples séjours francophones aux TNO marquera d'histoire la francophonie « ténoise » puisque, sans eux, le milieu francophone des TNO ne « survivrait » pas. Dans le contexte présent de la francophonie canadienne, et spécifiquement à cause de leurs

<sup>3</sup> Maurice Beaudin et Rodrigue Landry. « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada ». *Canadian Issues : Our cities/Thèmes canadiens : Nos villes*, Février 2003, p. 22.

<sup>4</sup> Roger Bernard. *Le Canada français: mythe...*, p. 167.

<sup>5</sup> La population des TNO et la population francophone des TNO ont effectivement tendance à diminuer depuis le recensement de 1991.

morphologies sociologiques particulières, ils sont les bases nécessaires à la construction de l'identité franco-ténoise. En fait, ils sont en train de « forger » l'identité franco-ténoise. Car certains francophones choisiront peut-être de demeurer aux TNO et d'y élever leurs enfants, lesquels, comme le mentionnait une informatrice précédemment, parce qu'ayant grandi dans la « complétude institutionnelle », parleront peut-être encore français et se diront peut-être Franco-ténois... Jusqu'à présent, selon ce que nous avons observé, seule cette addition de suppositions, si elle s'accomplit dans les faits, déjouera la tendance à la baisse de la population des Territoires du Nord-Ouest et de ses francophones, collectivité qui ne se maintient, jusqu'à présent, que sur une instable équation arrivées-départs. Ce qui différenciera les francophones des TNO des « Franco-ténois », c'est que ces derniers pourront peut-être un jour s'affirmer grâce au travail et à la présence des premiers.

## BIBLIOGRAPHIE

1-Ouvrages et articles

BEAUDIN, Maurice et Rodrigue Landry. « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada ». *Canadian Issues : Our cities/Thèmes canadiens: Nos villes*. Février 2003, pp. 20-24.

BERGER, Thomas. *Le Nord : terre lointaine, terre ancestrale. Rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie*. Ottawa, Ministre des approvisionnements et services du Canada, 1977, 227 p. Vol.1.

BERNARD, Roger. *Le Canada français : entre mythe et utopie*. Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1998, 238p.

BRETON, Raymond. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Imigrants ». *American Journal of Sociology*, vol. 70, no 2, 1964, p. 193-205.

CADRIN, Gilles. « L'affirmation des minorités francophones depuis la Révolution tranquille ». dans Gratien Allaire dir. *Après dix ans... Bilan et prospective. Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à la Faculté St-Jean, Université de l'Alberta les 17, 18 et 19 octobre 1991*. Edmonton, Institut de recherche de la Faculté St-Jean, 1992, p. 269-283.

CARDINAL, Linda et Joseph-Yvon Thériault. « La francophonie canadienne et acadienne confrontée au défi québécois ». dans Alain-G. Gagnon et François Rocher dir. *Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 1992, p. 329-341.

CHOQUETTE, Robert. *The Oblate Assault on Canada's Northwest*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1995, 258p. Coll. Religions and Beliefs.

COUTURIER, Jacques-Paul. « La république du Madawaska et l'Acadie. La construction identitaire d'une région néo-brunswickoise au XXe siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, no 2, Automne 2002, p. 153-184.

DE VRIENDT, Patricia-Anne. « De l'identité des francophonies minoritaires canadiennes : analyse du parcours de la FFHQ et de la FCFA du Canada, 1975-1995 ». dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau dir. *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, Coll. Culture française d'Amérique, 2004 (à paraître).

DUFOUR, Pierre. « Laurent Leroux ». *Dictionnaire biographique du Canada*. University of Toronto Press/Presses de l'Université Laval, 1985, p. 553-555. Vol. VIII : 1851-1860.

DUGGAN, James. *The Effects of Oecuminism on the Attitude of Oblate Missionaries in the Mackenzie Valley of the Western Arctic*. Toronto, Toronto School of Theology, 1985, 113p.

DUMONT, Fernand. « Essor et déclin du Canada français ». *Recherches sociographiques*, vol. 38, no 3 (1997), p. 419-467.

DUMONT, Fernand. *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994 (1968, Éditions Hurtubise HMH), 285p.

GAUDET, Donatien. « Implications culturelles de la séparation pour les minorités françaises hors Québec ». dans *Le référendum : un enjeu collectif*, vol. 7, no spécial des *Cahiers de recherche éthique* (1979), p. 153-160.

GODBOUT, Laurent, dir. « L'identité prétendue et l'identité vécue d'après le discours de Franco-albertains ». dans Gratien Allaire, dir. *Après dix ans... Bilan et prospective. Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à la Faculté St-Jean, Université de l'Alberta les 17, 18 et 19 octobre 1991*. Edmonton, Institut de recherche de la Faculté St-Jean, 1992, p. 327-349.

HARVEY, Fernand. « La double altérité du Québec et de l'Amérique française ». *Francophonies d'Amérique*, Presses de l'Université d'Ottawa, no 10 (2000), p. 69-79.

HELLER, Monica. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris, Didier, 2002, 175p.

HUEL, Raymond J. A. *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*. Edmonton, University of Alberta Press, 1996, 387p.

KOOSEL, Bunny Yanik. *Le violon et la ceinture fléchée. Une histoire des Métis des Territoires du Nord-Ouest*. Yellowknife, Métis Heritage Association, 1992, 29p.

JUTEAU-LEE, Danielle. « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens-français, Franco-ontariens, Ontariens : qui sommes-nous? ». *Pluriel*, no 24 (1980), p. 21-42.

LACOMBE, Guy et Raymond HUEL. « L'épopée des oblats dans l'Ouest canadien ». *Francophonies d'Amérique*, no 1 (1991), p. 99-109.

LAFLAMME, Simon. « Instruction, alternance linguistique et postmodernité au Canada français ». dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau dir. *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004. Coll. Culture française d'Amérique (à paraître).

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. *Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon*. Ste-Foy, INRS-Culture et Société/Consortium des producteurs francophones, 1998, 80p. Série Francophonies d'Amérique.

LOUDER, Dean et Éric Waddell. *Du continent perdu à l'archipel retrouvé – Le Québec et l'Amérique française*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, 292p.

LOUDER, Dean, TRÉPANIÉ, Cécyle et Éric Waddell. « La francophonie canadienne minoritaire : d'une géographie difficile à une géographie d'espoir » dans Joseph-Yvon Thériault dir. *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*. Moncton, Éditions d'Acadie/Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, 1999, p. 17-39.

MARTEL, Marcel. « Trois clés pour comprendre la rupture du Canada français, 1950-1965 » dans Benoît Cazabon dir. *Pour un espace de recherche au Canada français – Discours, objets et méthodes*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, p. 35-52.

McCARTHY, Martha. *From the Great River to the Ends of the Earth : Oblate Missions to the Dene, 1847-1921*. Edmonton, University of Alberta Press, 1995, 269p.

O'KEEFE, Mickael. *Minorités francophones: assimilation et vitalité des communautés*. Ministère du Patrimoine canadien, 2001, pp. ??? . Coll. Nouvelles perspectives canadiennes.

PAPEN, Robert. « La variation dialectale dans le parler français des Métis de l'Ouest canadien ». *Francophonies d'Amérique*, No 3 (1993), p. 25-38.

PRUD'HOMME, Louis-Arthur. « L'élément français au Nord-Ouest. Voyageurs canadiens-français et métis 1763-1870 ». *Revue canadienne*, vol. 47, 1904, p. 115-141, 312-319 et 380-402.

USHER, Peter J. *Postes de traite des pelleteries des Territoires du Nord-Ouest 1870-1970*. Ottawa, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1973, 183p.

VÉZINA, Robert. « La dynamique des langues dans la traite des fourrures ». dans Daniel Latin et Claude Poirier, dir. *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*. Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'Université Laval et Agence universitaire de la francophonie, Actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », 2000, p. 146.

ZASLOW, Morris. *Les Territoires du Nord-Ouest 1905-1980*. Ottawa, La Société historique du Canada, Brochure historique no 38, 1984, 29p.

## 2-Rapports gouvernementaux et autre documentation officielle

BERGERON, Marie-Hélène, OUELLET, Charlotte et Mireille DUGUAY. *La francophonie canadienne : un espace à reconnaître, pour une politique de*

*rapprochement entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada*. Ottawa, FCFA du Canada, 1993, 46p.

Commissariat aux langues officielles du Canada. *Les langues officielles au Canada : faits et chiffres*. Alberta, Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest, Yukon. Ministre des travaux publics et services gouvernementaux, 2001, 15p.

Commissariat aux langues officielles du Canada. *Rapport Étude spéciale. Suivi de l'étude spéciale de bureaux fédéraux désignés pour répondre au public en français et en anglais dans les Territoires du Nord-Ouest*. Ottawa, Mars 2000, 50p.

Comité d'orientation du projet de société *Dessein 2000*. *Dessein 2000 : pour un espace francophone. Rapport final*. Ottawa, FCFA (Fédération de communautés francophones et acadienne du Canada), 1992, 75p.

FCFA (Fédération de communautés francophones et acadienne du Canada). *Profil de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest*. Ottawa, FCFA du Canada, 2000, 15p.

FCFA (Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada). *Rapport annuel 1992*.

FFHQ (Fédération des francophones hors Québec). *Rapport annuel 1990-1991*.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. *Revitalizing, Enhancing and Promoting Aboriginal Languages. Strategies for Supporting Aboriginal Languages*. Yellowknife, Ministère de l'éducation, de la culture et de l'emploi, 1999, 64p.

HARNUM, Betty. *Michif Language and the Métis in the Northwest Territories or « Michif is not Bad French »*. Rapport préparé pour le comité spécial pour la revue de la loi sur les langues officielles, Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, Août 2002.

LUSIGNAN, Yves. « Agence de presse francophone, bonjour!... ». Ottawa, APF, septembre 1991, 2p.

NTMN (Northwest Territories Métis Nation). *Information Kit*. Hay River, NTMN, 2000, 90p.

### 3-Publications de la Fédération franco-ténoise

Constitution de la Fédération franco-ténoise (octobre 1991)

ACORD (Association des consultants en organisation, en recherche et en développement). *Un centre francophone à Yellowknife*. Yellowknife, Fédération franco-ténoise, avril 1990, 40p.

BESSETTE, Alain. *Étude sur les structures décisionnelles à L'Aquilon. Rapport final*. Yellowknife, mars 1992, 15p.

CANUEL, Denise. « Projet de diffusion de la culture franco-ténoise ». Dossier présenté au Bureau des langues – services en français du Ministère de la culture et des communications du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 30 mars 1989 (non paginé).

Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon. *L'Aquilon de A à Z. Manuel des procédures internes*. Yellowknife, juin 2001, 15p.

Fédération franco-ténoise. *1979-1989. Le français, toute une expédition!*. Yellowknife, Éditions de la F.F.T., 1989, 20p.

Fédération franco-ténoise. *À l'aube de l'an 2000. Forum sur l'éducation en français aux Territoires du Nord-Ouest - Actes*. Yellowknife, Fédération franco-ténoise, avril 1999, 322p.

Fédération franco-ténoise. *Dimension économique. Projet d'actualisation de l'an 1 de la planification stratégique « Bâtir un pays » présenté au Fonds d'appui pour le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne*. Yellowknife, février 2002, 10p.

Fédération franco-ténoise. *Documents afférents au recours judiciaire en Cour fédérale à l'encontre du gouvernement du Canada et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest*, Yellowknife, septembre 2001, 255 p.

Fédération franco-ténoise. *Planification quinquennale 1999-2004 des communautés francophones des Territoires du Nord-Ouest*. Yellowknife, octobre 1998, 169p.

Fédération franco-ténoise. *Rapport bisannuel 1994-1996*. Yellowknife, Éditions de la F.F.T., 1996, 52p.

Fédération franco-ténoise. « Le recours judiciaire intenté par la Fédération franco-TÉNOise à l'encontre des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest - Survol ». 2p.

Fédération franco-ténoise. *Vers une politique de développement culturel*. Yellowknife, Les Éditions franco-ténoise/L'Aquilon, 1992, 32p.

PERREAULT, Denis. *La Grande Tournée, les Retrouvailles. Comité de consultation sur les services en français dans les Territoires du Nord-Ouest*. Yellowknife, Fédération franco-ténoise et Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 1988, 147p.

PERREAULT, Denis et Huguette LÉGER dir. *Leroux, Beaulieu et les autres. La petite histoire des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest*. Yellowknife, Les Éditions F.F.T., 1989, 95p. Coll. Les francophones du Nord.

Regroupement des parents francophones des Territoires du Nord-Ouest. *L'éducation en français aux TNO : états et perspectives 2002-2009. Conférence de positionnement tenue à Yellowknife le 27 avril 2002*. Yellowknife, Fédération franco-ténoise, avril 2002, 200p.

SODEC (Société de développement économique des Territoires du Nord-Ouest). *Bâtir un pays. Planification 2002-2005 en matière de développement économique de la collectivité francophone des Territoires du Nord-Ouest*. Yellowknife, Fédération franco-ténoise, 2002, 69 p.

Site internet de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com>, dont les documents suivants ont été utilisés dans le mémoire :

-Daniel Lamoureux, « Histoire, état et perspectives de la francophonie aux Territoires du Nord-Ouest » <http://www.franco-nord.com/etat.html>

-Daniel Lamoureux, « Les Francophones aux Territoires du Nord-Ouest. Profil de la communauté » <http://www.franco-nord.com/34.html>

-Carrefour culturel de Yellowknife <http://www.franco-nord.com>

-Portrait de Fernand Denault. [http://www.franco-nord.com/p\\_fd.html](http://www.franco-nord.com/p_fd.html)

-Portrait de Jean-François Pitre. [http://www.franco-nord.com/p\\_jfp.html](http://www.franco-nord.com/p_jfp.html)

-Portrait de JoAnne St-Amour Connors. [http://www.franco-nord.com/p\\_jos.html](http://www.franco-nord.com/p_jos.html)

-Fernand Denault. « La présence francophone aux Territoires du Nord-Ouest » [http://www.franco-nord.com/IP\\_131000.html](http://www.franco-nord.com/IP_131000.html)

-Assemblée générale extraordinaire de la Fédération franco-ténoise, « Résolution d'action » <http://www.franco-nord.com/45.html>

-Fédération franco-ténoise, « Survol du recours judiciaire ». Site de la Fédération franco-ténoise <http://www.franco-nord.com/recours.html>

#### 4-Documents historiques

DUCHAUSOIS, R. P. *Femmes héroïques : les Sœurs grises dans l'Extrême-Nord*. Montréal, Maison-Mère des Sœurs grises, 1927, 255p.

FRANKLIN, Sir John. *Narrative of the Journey to the Shores of the Polar Sea in the Years 1819, 20, 21 and 22*. London, John Murray, 1823, 768p.

MACKENZIE, Alexander. *Journal of the Voyage to the Pacific*. New York, Dover Publications, 1995 [1801], 366p.

PETITOT, Émile. *Autour du Grand Lac des Esclaves*. Paris, Nouvelle Librairie Parisienne/Albert Savine Éditeur, 1891, 369p.

STEINBRUCK, Jean. *The Yellow Knife Fort Journal*. (1802)

#### 5-Entrevues

Angus Beaulieu, Métis. Réalisée à Yellowknife, juin 2002.

Alain Bessette, directeur et rédacteur en chef de *L'Aquilon*. Réalisée à Yellowknife, juillet 2002.

Ernie Camsell, Dogrib, ancien commis au comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Rae-Edzo. Réalisée à Rae-Edzo, janvier 2001.

Alex Lafferty, Métis de la région de Hay River (Little Buffalo Village). Réalisée au camp temporaire de chasse au castor, kilomètre 80 après la frontière Alberta/TNO, TNO, mai 2002.

Fernand Denault, président de la Fédération franco-ténoise. Réalisée à Yellowknife, juillet 2002.

Gerry Goudreau, commissaire scolaire francophone et entrepreneur. Réalisée à Hay River, mai 2002.

Daniel Lamoureux, directeur général de la Fédération franco-ténoise. Réalisée à Yellowknife, juillet 2002.

135 questionnaires

12 entrevues anonymes (trois couples et neuf personnes seules, pour un total de 15 personnes)

## 6-Articles de journaux

BÉRUBÉ, Simon. « On se retrouvera en Cour... ». *L'Aiglon* (Yellowknife, TNO), vol. 17, no 45 (22 novembre 2002), p. 3.

DAVID, Michel. «La douce revanche des Acadiens». *Le Soleil* (Québec), Opinions, Samedi 4 septembre 1999, p. A-20.

GIRARD, Cécile. « Oui au statut d'intervenante ». *L'Aurore boréale*. Whitehorse (Yukon), 12 novembre 1999, p. 7.

Correspondance de Daniel Lamoureux avec l'auteure, « Lignes directrices », 23 janvier 2003.

## 7-Sites et documents internet

Atlas du Canada (Ressources naturelles Canada)  
<http://atlas.gc.ca>

Carrefour de la francophonie nordique  
<http://nordicité.com>

Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO),  
<http://www.oise.utoronto.ca/crefo>

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA),  
<http://fcfa.ca>

Francophonie en Colombie-britannique  
[http://www.ffcb.bc.ca/site\\_en\\_francais/communaute/communaute.htm](http://www.ffcb.bc.ca/site_en_francais/communaute/communaute.htm)

Francophonies canadiennes Identités culturelles  
<http://francoidentitaire.ca>

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
<http://www.gov.nt.ca>

*Politique du Québec à l'égard des communautés francophone et acadienne du Canada*  
<http://www.mce.gouv.ca/saic/francophonie/resume.htm>

Statistique Canada  
<http://www.statcan.ca>

Votre accès à la francophonie canadienne  
<http://franco.ca>

## Annexe 1

*Vous parlez français et habitez présentement les TNO...*

**Votre nom :**

**Qu'est-ce qui vous a amené(e) à venir y habiter?**

**Depuis combien de temps habitez-vous les TNO?**

**Votre lieu de naissance :  
(Ville/Province ou pays)**

**Votre occupation/profession :**

**À quelle tranche d'âge appartenez-vous?**

15-20 ans ___	36-40 ans ___	56-60 ans ___	76-80 ans ___
21-25 ans ___	41-45 ans ___	61-65 ans ___	81-85 ans ___
26-30 ans ___	46-50 ans ___	66-70 ans ___	86 ans et plus _____
31-35 ans ___	51-55 ans ___	71-75 ans ___	

**Votre langue maternelle :**

**Combien de temps comptez-vous encore rester aux TNO?**

**Votre localité de résidence :**

**Avez-vous un(e) conjoint(e)?** non oui  
**Si oui, parle-t-il(elle) le français?** non oui

<b>Avez-vous des enfants?</b>	non	oui	Combien? _____
<b>Si oui, parlent-ils le français?</b>	non	oui	
<b>Sont-ils nés aux TNO?</b>	non	oui	

**Langue la plus fréquemment parlée :**

à la maison \_\_\_\_\_ aux loisirs \_\_\_\_\_  
 au travail \_\_\_\_\_ réseau social \_\_\_\_\_

**Comment vous identifiez-vous?** (une seule réponse si possible ou justifiez vos choix)

**Vous êtes d'abord :**

canadien	franco-ontarien
ténois	européen
franco-ténois	francophone
franco-albertain	canadien-français
franco-manitobain	habitant du Nord
acadien	autre
fransaskois	Justifiez votre/vos choix :
québécois	_____

**Participez-vous aux activités de l'association franco-culturelle locale ou autres, par exemple la radio communautaire?**  
 non  
 oui, lesquelles?

*Merci beaucoup d'avoir participé à ce projet!*